
LETTRE
D'ORLEAN
1715 1716




EX LIBRIS

Registre des Lettres écrites par S.A.R. Monseigneur le duc d'Orléans, 1715, 1716, 1717 et 1719. Trois Tomes. Tome I

Contemporary French manuscript transcriptions of select correspondence by Philippe II, Duke of Orléans, Regent of France (1674-1723) in three volumes. An Index of addressees is at the end of each volume. A volume possibly covering the correspondence of the year 1718 (and other volumes?) is missing.

Tome I: Registre des Lettres de S.A.R. Monseigneur le Duc d'Orléans pendant les trois derniers mois de l'année 1715 et l'année entière 1716: ff. [1, blank – here: digital imprint on verso], [1, title], 205 leaves numbered, [9, index], [1, blank], 180 x 248 mm.

Tome II: Registre des Lettres écrites par S.A.R. Monseigneur le Duc d'Orléans pendant l'année 1717: ff. [1, blank – here: digital imprint on verso], [1, title], 229 leaves numbered, [7, blank], [15, index], [2, blank], 180 x 265 mm.

Tome III: Registre des Lettres écrites par Monseigneur le Duc d'Orléans Régent, Année 1719: ff. [1, blank – here: digital imprint on verso], [1, title], 209 leaves numbered, [4, blank], [15, index], [2, blank], 185 x 268 mm.

All watermarks of the writing paper point to a contemporary transcription in the first quarter of the 18th century. [Watermarks – according to Raymond Gaudriault (1995) – **Tome I:** Cusson, J.; Delotz, Antoine; **Tome II:** Riberolle, A.; **Tome III:** Tixier, R(aymond)]

Original **provenance**: Bibliothèque du Roi – Palais Royal (stamps on the preliminary pages of each volume) – Henri d'Orléans (1908-1999), Mgr le Comte de Paris et Mme la Comtesse de Paris, Sotheby's Monaco Auction, December 15, 1996, lot 269.

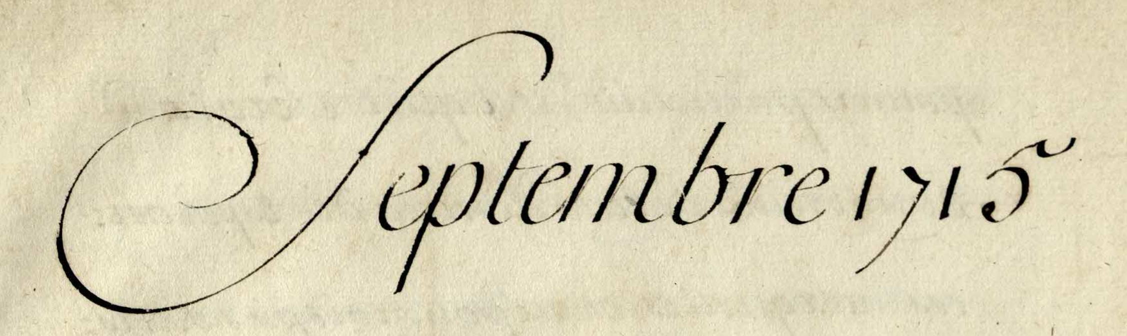
ISBN 978-3-00-048958-7

Scanned from the copy in the library of Dr. Uwe Burkheiser by DokuFactory, Germany



Registre des Lettres de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans pendant les trois derniers mois de l'année 1715. et l'année entiere 1716





a M. le Duc d'Elbeuf
Gouverneur de Picardie

a Versailles le 8 Septembre

Je ne crois pas, Monsieur, que vous deviez faire envisager aux Trouppes de votre gouvernement une cessation si prompte de la distribution du pain, parce qu'outre qu'il n'est pas possible de se reconnoistre en si peu de temps, et de prendre les arrangemens necessaires

pour y paruenir, cest quil seroit dangereux de leur donner des esperan= ces auxquelles on ne pourroit pas satis= faire a point nommé, Ce n'est pas qu'on n'aye en veüe de leur restablir la paye en entier le plustost quil sera possible mais plus elles sont preparées a vn peu de patience, plus elles nous sçauront gré de ce soulagement lorsque nous pourons le leur procurer. on me mande de flandres que toutes les troupppes des= places sont disposées a prendre le pain sans jnquietude jusqu'a la fin de cette année, je ne doute point, Monsieur, que habile et persuasif comme vous estes

Vous ne calmiez sur cela plus aisement qu'un autre celles de votre gouvernement l'essentiel est que le prest en argent ne manque point, et que l'officier puisse subsister un peu. ce que vous me mandez des mesures qu'a prises M. de Bernage, me fait respirer, jusqu'a ce qu'on aye pu trouver le moyen de s'assurer des fonds necessaires pour le mois prochain, c'est dequoy je suis principalement occupé aussy bien qu'a donner une forme certaine aux affaires, qui puisse nous tranquiliser pour l'avenir

M. le Chancelier ne m'a point encore montré le Proces verbal de l'election de

L'abbé du Mont S.t Eloy, ainsy je ne sçaurois vous parler positiuement, mais vous deuez estre persuadé Monsieur, que votre temoignage fauorable ne gatera point les affaires du Prieur qui a esté Elu.

A M. de Tingry Lieuten.t general des armées du Roy gouuerneur de Valenciennes

dud. jour

Je responds a vos complimens, Monsieur, en vous assurant que je ne doute nullem.t de leur sincerité, et que vous deuez estre aussy trespersuadé de ma reconnoissance

~~deux recommandés~~. Nous ne pouvons
mieux marquer nos regrets du grand —
Roy que nous venons de perdre qu'en tra-
vaillant utilement pour le bien et le ser-
vice de l'état qu'il laisse au Roy regnant
C'est pour luy que je vous demande tous
vos soins et toute votre application, —
Vous connoissez depuis longtemps l'esti-
me et la bonne opinion que j'ay de vous
et je me promets bien de n'avoir de votre part
que des sujets d'augmenter l'une et l'autre
Vos Lettres de Douay et de Lille —
des 1er. et 2. de ce mois me font un plaisir
sensible en m'aprenant la tranquilité
de cette Province, Ce que vous avez —

temoigné aux magistrats des villes
est fort apropos et je vous en remercie, —
fort impatient de donner aux peuples et
aux troupes des effets de mes bonnes
intentions, c'est a quoy je travaille et
travailleray sans relache
Puisqu'on a promis aux troupes de
leur oster le pain a la fin de l'année, il
sera juste de leur tenir parole, je convi-
ens mesme qu'il seroit expedient de leur
avancer ce benefice si cela se pouvoit
et j'y feray mon possible, mais il ne faut
point leur annoncer qu'on ne soit seur
d'y pouvoir satisfaire avec facilité —
C'est pourquoy puisque vous m'assurez

quelles sont determinées a prendre le
pain sans inquietude jusqu'a la fin de
Decembre, il n'est question que de les
maintenir dans cette bonne disposition
sans les flater d'un changement d'ici a
ce temps la que je feray pourtant tous
mes efforts pour abreger des qu'on se sera
un peu reconnu, et qu'on aura pû pren-
dre des arrangemens certains, je vous en
feray part, et vous receurez sur cela les
ordres necessaires en attendant continuez
je vous prie a m'informer et a me rendre
Compte de toutes choses, et a Croire que
je Compte infiniement sur votre at-
tention et votre zele pour le service

du Roy et sur votre amitié pour moy

A M. le Duc d'Elbeuf

29 Septembre 1715.

Je ne sçay ce que peut vous avoir écrit M. le Marechal de Villars, Monsieur, mais je sçay bien que c'est a moy, et point a luy a qui vous devez rendre compte de ce qui se passe dans votre gouvernement avec les attentions et les differences que je vais vous expliquer

Le Roy ayant etably des Conseils pour les differentes parties du gouvernement de son Royaume qui doivent chacun non seulement discuter et

examinee, mais donner le mouvem.t
aux affaires de leur competence et de
leur ressort, le bon ordre veut que pour
y parvenir, on y procede d'une maniere
asurée, et qui n'apporte point de retar=
dement aux d.s affaires

Pour cet effet j'ay reglé que tout ce=
qui regarderoit la guerre me seroit
adressé ainsy

A Son altesse Royalle
Monseigneur le Duc d'orleans Regent
du Royaume au Conseil de guerre
a Paris

Ce qui concernera les affaires de fin.ce
me sera adressé de mesme au Conseil

des finances, et ainsy des choses qui peu=
vent regarder les differents Conseils

C'est une formalité dont on fera part
a tous les Commandans et intendans
des Provinces, aussy bien qu'aux
Parlemens, mais cela n'empeschera
pas que M.rs les gouverneurs et
autres, comme il n'arrive que trop
souvent d'avoir des sujets, et des
matieres particulieres, et secrettes
mesme a ecrire qui ne doivent point
estre mises aux conseils, n'y adressées
ne doivent s'adresser a moy directem.t

Je n'ay qu'a me louer, Monsieur,
de vos soins, de votre exactitude, et de

la maniere dont vous Vous comportez
jusques icy pour le Service dans votre
gouvernement, ainsy c'est a vous de
Voir quand vous jugerez a propos que
Votre presence n'y Sera plus necessaire,
Vous pourrez alors revenir Vaquer a
Vos affaires particulieres

au Pape

Du 13. Septembre 1715.

Tres Saint Pere

Jay chargé M. le Cardinal de la Tremoille de rendre compte a vostre Sain.té de ce qui s'est passé dans ce Royaume par rapport a la Regence qui m'a esté deferée suivant les droits de ma naissance et les Loix de la Monarchie: il aura l'honneur d'informer en mesme temps V. S. des differents projets que j'ay faits, et des Conseils que j'ay crû devoir

Etablir pour regler d'abord la forme du
Gouvernement qui sera observée pend.t
la minorité du Roy. Comme je me
rapporte entierement a tout ce que M.
le Cardinal de la tremoille aura l'honn.r
de dire a V. S. sur ce sujet, je me conten-
teray de luy renouveller les assurances
du respect filial avec lequel je feray
toujours gloire d'estre plus qu'aucun
Prince du monde

Tres Saint Pere

Vostre tres humble et
tres devot filz

a M. le Cardinal
de la Tremoille
Aud. Jour.

Monsieur Mon Cousin Le grand Mouvement de toutte sorte d'affaires qui sont tombées sur moy, dans le moment de la mort du feu Roy ne me permis que de m'acquitter d'un premier devoir à l'égard du Pape par la Lettre que j'eus l'honneur de luy écrire la Semaine derniere pour luy faire part de la Regence qui m'a esté defferée suivant le droit de ma naissance, et les Loix du Royaume. Le Lit de Justice qui fut tenu hier, et ou ce droit fut confirmé

solemnellement en presence du Roy me
met en estat d'entrer avec vous dans un
plus grand detail de ce qui s'est passé
dans cette affaire, et dont il est necessaire
que vous soyez pleinement instruit por.
en faire l'usage convenable aux interests
du Roy, et de l'état, dans la Cour ou vous
estes

Tous les suffrages comme je viens de
vous le dire, se sont reunis en ma
faveur. Je declaray au Parlement que
pour donner une forme certaine au
Gouvernement de l'état pendant que
j'en seray chargé, rien ne me parois=
soit plus avantageux que l'établissem.t

de plusieurs Conseils particuliers ou chaque matiere d'affaires seroit discutée avant que d'estre portée au Conseil de Regence, que je pourois former ainsy que je le jugerois a propos
La situation presente de ce Royaume, La disposition des Esprits lassez de voir chaque partie du gouvernement entre les mains d'un seul homme pend.t tout le regne precedent, la necessité de retablir la confiance en donnant une nouvelle forme a l'administration des affaires publiques, firent recevoir cette proposition avec un applaudissement universel qui s'augmenta encore

lors que partant du Conseil de Conscience

je marqueray qu'il estoit necessaire d'y

appeller des Prelats recommandables

par leur attachement aux Maximes

de ce Royaume

Tous ceux qui assisterent a cette

auguste assemblée appliquerent ces

paroles a M. le Cardinal de Noailles,

et je sentis l'impression qu'elles faisoie

sur le Parlement dont vous sçavez

sans doute que la veneration et l'atta=

chement pour son Archeveque a paru

depuis peu avec eclat, par le refus q.l

a fait de recevoir une declaration

qu'on avoit inspiré au feu Roy de faire

contre ce Prelat ou plustost contre les
droits de la puissance Eclesiastique;
Enfin je fus presqu'interrompu par les
acclamations de toute la Compagnie
Lors que je finis ce qui regardoit le
Conseil de Conscience en disant que je
croyois devoir admettre aussy dans ce
Conseil d'un des Magistrats du Parlem.t
des plus instruits des droits de la Couronne
et des Libertés de l'Eglise Gallicane; je
receus des ce moment mesme des Temoi=
gnages encore plus Solides de l'approbaon
que cette compagnie donna a toutes les
propositions que je luy fis par l'arrest
qui me maintient pleinement dans tous

les droits de ma naissance suivant les Conditions que j'ay crû moy mesme devoir m'imposer

Mais comme vne de ces conditions estoit de Communiquer incessament au Parlement le Projet des differens Conseils que j'avois proposé d'establir, et qu'il n'estoit pas possible de separer de cet arangement general ce qui regarde le Conseil de Conscience qui estoit vn de ceux dont l'idée avoit receu plus d'applau=dissement, j'ay esté obligé de declarer mon Choix sur ce Conseil comme sur les autres, et de satisfaire par la a l'impatience du public qui auroit

bientost perdu la premiere Confiance
quil m'a temoignée si j'auois differé de
degager ma parole, et de rendre public
mon arangement dans lequel l'archeuesque
de Paris se trouue placé a la teste du
Conseil de Conscience
Si ce Choix a quelque Chose qui allarme
d'abord la Cour de Rome par rapport
a l'affaire de la Constitution Vous pouués
Vous seruir des raisons suiuantes pour
la rasurer et pour luy faire sentir que
l'interest du Pape mesme et la necessité
de finir cette grande affaire ont esté
Vn des plus puissans Motifs qui m'ont
engagé a prendre cette resolution. —

Sa Sainteté est trop eclairée pour ne pas
sçavoir la grande difference qui se trouve
entre un Roy et un Regent, entre un
Roy Majeur qui gouverne depuis long-
tems ses Etats avec une autorité absolüe,
et un Roy Mineur dont le pouvoir se
sent necessairement de la foiblesse de son
âge, malgré l'autorité passagere d'un
Regent qui doit menager tous les Esprits
et dont toutes les Veües ne doivent tendre
qu'a assurer la paix exterieure et inte-
rieure du Royaume. Il y a d'ailleurs
dans la minorité des Roys des regles
par dessus lesquelles il est presque
impossible de passer sans commettre

l'authorité du Regent, et exciter une espece de soulevement dans le Royaume. Un archeveque de Paris est regardé comme ayant presqu'un droit acquis pour entrer dans un Conseil de Conscience, il faudroit de grandes raisons pour l'en exclure, et des raisons qui pussent estre goutées du public, et bien loin qu'il y ait icy des raisons de cette nature contre M. l'archeveque de Paris, on peut dire au contraire que c'est le public qui le presente luy meme au Regent, et qui ne luy laisse presque pas la liberté de le refuser

Ce Prelat desja recommandable par

l'innocence de ses moeurs, et par la
Saintete de sa vie, a esté comme consacré
par la mauvaise fortune; sa disgrace
n'a servi qu'a relever l'éclat de sa vertu,
a luy attacher non seulement la ville de
Paris, mais presque tout le Royaume, et
a le rendre pour ainsy dire l'Idole de la
france. Il n'auroit pas esté seur pour le
Regent de priver un homme de ce caractere
du droit que sa place luy sembloit donner
naturellement, cette exclusion seule
auroit aliené tous les esprits, desja
trop echauffés sur les affaires de Religion
au lieu qu'en leur donnant cette satis=
faction, on les appaise tout d'un coup

et ou les rend susceptibles des voyes sages et mesurées que l'on pourroit ~~faire~~ prendre pour finir ces malheureuses affaires Ce n'est plus le tems de les terminer par des Voyes de rigueur, et des resolutions extremes Cette autorité absolüe que le feu Roy s'estoit acquise par un regne aussy long que glorieux, ne peut pas se soutenir sur le mesme pied, pendant le tems d'une Minorité. Il est a craindre que chacun ne s'imagine estre dans un tems de pleine liberté, moins les Esprits y sont accoutumés, plus ils seront disposés a en jouir avec Exces; nous sommes dans un pays ou l'on passe aisé

milieu d'une extremité a l'autre, ou l'on
ne sçauroit trop s'attacher a gagner
d'abord les Coeurs, rien ne fait plus
d'impression sur eux que la Religion.
Il n'y a que la douceur qui puisse
Calmer l'emotion des Consciences, &
pour tout dire en un mot prevenir un
schisme prest a se former dans le
Royaume
Il faut donc donner quelque chose
a la conjoncture presente, et dans la
necessité ou l'on se trouve de se laisser
entrainer jusqu'a un certain point a
la disposition des Esprits, on a aumoins
la satisfaction de pouvoir le faire

Sans rien hasarder avec un prelat du
Caractere de M. l'archeveque de Paris,
ses Ennemis en ont fait des portraits qui
luy ressemblent si mal qu'il ne sera pas
surprenant que le Pape se fust accoutu-
mé a en concevoir une impression desavan-
tageuse malgré la bonne opinion qu'il en
avoit autrefois, mais ceux qui le connois-
sent a fonds trouvent qu'il n'y a aucun
Eveque de l'eglise de france, et peut Estre
de toute l'eglise qui aye non seulement
plus de Religion, mais plus de respect
et de soumission pour le saint siege,
plus de defference et d'attachement
personnel pour le Pape, on ne doit

donc pas craindre quil abuse de ce qui se fait en sa faveur, on peut estre sûr au contraire quil ne s'en servira que pour faire connoistre au Pape des sentimens dont sa S.[teté] auroit esté edifiée, si on avoit laissé a ce Prelat la liberté de les luy expliquer avec une confiance filiale

Ainsy la place quon luy donne dans le Conseil de Conscience bien loin destre un obstacle a la paix de l'Eglise deviendra au contraire la voye naturelle pour y parvenir, elle le mettra dans une situation ou ses ennemis n'auront plus le Credit d'empecher quil ne soit entendu elle fera cesser meme la delicatesse du

scrupule qui le rendroit peut estre plus
difficile par la crainte de paroistre succom:
ber a l'adversité tant qu'on la laissera
dans cette situation, il sera difficile de
l'ébranler, mais quand il se verra dans
la liberté raisonnable qui convient a
un homme de bien, il sera beaucoup plus
facile de le faire entrer dans les voyes
qui seront propres a terminer cette
grande affaire
L'Interest de Sa Steté, mais un interest
bien entendu s'accorde donc parfaitemt.
avec les raisons que l'on a tiees en prenant
la resolution de mettre M le Cardinal
de Noailles a la teste du Conseil de

Conscience, c'est une demarche faite avec

toute la maturité qu'elle demande par

son importance, et apres avoir bien pesé

les jnconveniens des deux Partis contraires

on a crû n'en pouvoir prendre de plus

convenable a l'état present du Royaume

au succés de la Regence qui m'a esté

defferée, au bien de la Religion, a la

reunion des Esprits, a l'honneur et a la

dignité du pape meme, dont l'interest

sera toujours aussy cher qu'il le doit estre

au Regent d'un Royaume tres Chrestien

et au descendant de tant de Roys qui

ont regardé comme leur titre le plus

glorieux celuy de fils aisné de l'église

Il est mesme honorable a la pourpre Romaine que malgré l'opposition naturelle que l'on trouve dans ce Royaume a mettre vn Cardinal a la teste des affes ecclesiastiques, on confie ce ministere important a M. le Cardinal de Noailles, La peine que ce choix pourra faire d'abord a La Cour de Rome passera bientost et finira auec l'affaire de la Constitution, mais le bien en durera Longtems, et l'exemple en sera toujours auantageux au sacré College, et au Pape mesme. Au surplus ce choix est si agreable a la france que si on vouloit l'attaquer, il

trouveroit toute la nation, et le
Parlement en particulier pour deffenseurs
J'ay esté bien aise de vous mettre
devant les yeux toutes les raisons de cette
demarche, ce sera a vous de choisir
celles que vous croirez les plus propres a
faire impression sur l'esprit de Sa Steté
et de ses Ministres. La connoissance
parfaite que vous avez de la Cour de
Rome vous mettra plus a portée que
personne de faire ce choix et votre
habileté y sçaura demesler ce qui est
plus propre a persuader. Mais surtout
ne manquez pas de bien assurer le
Pape du respect filial, et de l'extreme

attachement que j'auray toujours pour
S. Sté. et du zele ardent avec lequel je
vais travailler a finir les differends
que la Religion a fait naitre dans ce
Royaume, je regarderay cette affaire
comme la premiere et la principale
occupation de ma Regence, et si le
Pape veut bien me la laisser conduire
par les voyes que la disposition presente
exige de ma prudence et de mon zele
j'espere qu'il aura la Consolation de
la voir finir bientost a sa satisfaction
et avec l'applaudissement de toute
l'Eglise. Il ne me reste qu'a vous
assurer que je suis Monsieur mon Cousin
Vostre tres affectionné Cousin

Octobre

a M. Fyssier

2 octobre

Je suis bien aise, Monsieur, de vous assurer de l'attention que j'ay fait a vos remontrances sur la situation ou vous vous trouvez apres vos longs services dans les armées du Roy. je sçavois desja qu'ils meritent beaucoup, et vous pouvez vous assurer que je m'en souviendray lors qu'il y aura des occasions de vous procurer des graces de Sa majesté. votre fils peut rester aupres de vous jusques a

son entiere guerison, et son zele n'y le vostre ne doivent point l'exposer au danger de pas tyrauant d'estre entierement gueri

a M. le febure d'orval

Dud. jour

Le merite de vos services, Monsieur, et de vos bons avis m'est encore present et je feray toujours cas de tout ce qui me viendra de votre part, et je ne crois pas qu'il soit necessaire de vous exhorter a mediter de plus en plus pour le bien de l'etat. Votre dernier Memoire sera communiqué au Conseil de finances

et je vous adjouteray que votre Compliment.
m'a esté tres agreable.

a Mad.lle Bariere

a Perigueux dud. jour

J'ay receu Mademoiselle la Lettre que
Vous m'auez Ecrite, et le memoire qui
y estoit joint, il ne tiendra pas a moy
que le Succez de vos demandes ne repon:
de a vos desirs, puisque ma bonne volonté
pour vous est toujours la mesme, et que
je ne perdray aucune occasion de vous
faire tous les plaisirs qui dependront
de moy.

a M. l'abbé alberoni

a Madrid 4 octobre

Vos regrets, Monsieur, sont dignes d'un homme aussy fidelement attaché que vous l'estes a tout ce qui peut toucher le Roy d'Espagne, et je croiray vous faire justice en me flatant d'y entrer pour quelque chose par la façon dont vous pensés sur mon sujet, et la part que j'ay au malheur commun. Je vous avoueray aussy que c'est une grande consolation pour moy dans cette conjoncture, de pouvoir m'assurer sur des temoignages comme les vostres, que mes sentimens ont pû

meritee desja quelques Louanges a la Cour d'Espagne. Sa Majesté Cat. Connoistra certainement en toutes occasions ma passion extreme de conserver et d'affermir pour jamais l'union qui doit regner entre les deux couronnes mes principes en cela ne changeront de ma vie, et mon estime pour vous sera toujours la mesme, aussy bien que l'envie sincere de vous marquer que vous pouvés compter sur moy en toutte occasion.

a m. le Mal. de Montreuel

du d. jour

Voicy une Lettre, Monsieur, que j'ay

Lüe entierement, et dont je vous prie d'examiner les faits, ils m'ont paru meriter attention, je m'en remets cependant entierement au jugement que vous en ferez et je ne crois pas que nous pensions differemment vous et moy sur l'obligation de rendre justice a un chacun, vous sçavez quels sont mes sentiments pour vous

A M. de Richebourg intendant de Poitou dud. jour

J'ay lu la Lettre Monsieur, que vous avez ecrite a M. Dormesson le 24 du mois passé, dont les faits m'ont paru

assés serieux pour meriter que j'y repon=
disse moy mesme, en vous marquant que
l'intention du Roy, est que le Dixieme
soit perceu en Poitou comme dans le
Reste du Royaume sans distinction des
sujets. je ne sçaurois croire que la
noblesse qui a toujours si bien marqué
son zele et qui connoist mieux que le
peuple les besoins pressans de l'état, voulut
ne pas continuer a donner des marques de
sa bonne volonté dans la conjoncture pre=
sente ou il n'est permis de songer a le libe=
rer que par cette jmposition extraord.re
et s'arroger le droit de s'en exempter —
Vous pouvez donc donner vos ordres pour —

Contraindre tous les redevables, apres cependant leur avoir fait connoistre la necessité de se soumettre a la Loy generale, et mes veritables dispositions de soulager les peuples aussitost que les revenus de l'état en pourront acquiter les charges. Vous vous concerterez avec M. le Comte de Chamilly pour vous mieux assurer de l'execution de l'ordre que je vous donne; et je luy mande les mesmes choses pour qu'il se trouve prest a vous donner tous les secours d'authorité necessaires pour l'execution des volontez de sa majesté

a m. aldo Brando

nonce en Espagne

dud. jour

Monsieur, je suis tres sensible au compliment que vous me faites a l'occasion de la perte irreparable que la france vient de faire du plus grand Roy dont il soit Memoire, Vous scavez sans doute que son agonie, et sa mort ont mis le Comble a ses vertus heroiques, et ce doit estre une grande consolation pour le Pape, le S.t Siege et tous les fideles, que le fils aisné de l'eglise, ait merité ce titre jusqu'au d.er soupir de sa vie. je ne puis mieux adresser qu'a vous ce foible recit de la pieté du Roy

que nous perdons par la grande Estime que
je fais de votre vertu, et de votre bon Esprit
et par l'opinion que j'ay de votre fidel at=
tachement pour sa maison Royale; —
mon zele, et mon respect pour le Sᵗ.
Siege, et pour le triomphe de la Religion
et de la foy ne seront point differents
de tout ce que le feu Roy a pensé et fait
pour prouver son amour fillial au Sᵗ.
Pere, mes premiers soins dans le gou=
vernement rouleront sur ces mesmes
desirs comme l'unique chose Capable de
nous rendre tous dignes des graces du Ciel,
conserver la paix dans la Chrestienté
et rendre heureuse toute cette nombreuse

milice sous un seul estendart. je sçais aussy les grands secours que la religion doit attendre de vos lumieres proffondes et c'est dans ces sentimens que j'ay le plaisir de vous assurer que je suis Monsieur

Vostre tres affectionné ami

A M. le Duc de Roquelaure

5. octobre

J'ay receu, Monsieur, vos lettres des 23. et 26 du mois passé. j'approuve fort que vous ayiez laissé continuer au Regiment de Saumery sa marche pour le lieu de sa destination, puisque vous vous trouviez suffisament de trouppes pour entretenir

le Calme dans votre Province. je
Croyois bien que vos Religionnaire se
auroient pû concevoir quelqu'esperance
de liberté dans ce commencement de mi
norité, mais ce seroit mal penser a eux
de se persuader qu'on veuille laisser don=
ner atteinte aux ordonnances du Roy
qui les regardent. Il est bon qu'ils sça
chent et que vous leur fassiez dire q'ils
Eprouveront toutes Sortes de douceurs
dans le gouvernement present, mon inten=
tion estant qu'on cherche a la leur pro=
curer, et qu'on ne leur fasse rien de mal
a propos, mais plus je les veux croire
dans le fond bons Sujets du Roy, plus

jls doivent aussy se conformer a ses
ordonnances et se tenir dans les bornes
de l'obeissance pour meriter les bons
traittements qu'on leur destine, en ne
donnant point matiere par des assem=
blées a faire soupçonner qu'ils ont des
jntentions differentes de celles que je veux
bien avoir en leur faveur. C'est pourquoy
a cette douceur sur laquelle jl est a pro=
pos qu'ils comptent, jl faut aussy y
joindre l'attention a leur conduitte, et les
precautions auxquelles je suis convaincu
que vous ne manquerez pas de votre costé
Je seray tres attentif du mien, monsieur,
a vous donner des marques de ma satisfaction

C'est de quoy je vous prie d'estre bien per=
suadé

A M. de la Villeneuve
Colonel du Regiment d'Orleans, infanterie
dud. jour

J'ay receu la Lettre Monsieur, que
vous m'avez ecrite le 27 du mois passé pour
m'informer de l'emprisonnement qui a
esté fait a Avalon de quatre de ces soldats
qui alloient joindre mon Regiment a
Dol, l'affaire paroist tres mauvaise, et
je ne puis me dispenser de laisser aller le
Cours de la justice d'autant plus que je dois
estre plus attentif pour les soldats de
mon Regiment quelqu'envie que j'aye

de les sauver de la rigueur des Loix

A M. le Comte de Chamilly Commandant en Aunix et xaintonge a la Rochelle. dud. jour

J'ay esté informée Monsieur, par vne Lettre de M. de Richebourg a Mons. Dormesson que les peuples du Poitou paroissoient resolus de ne point payer le Dixe et principalement la Noblesse. je le croit a desirer de pouvoir des apresent Soulager les Vns et les autres de cette jmposition mais la Situation des affaires ne le permet pas absolument et jl me suffira de vous dire que je mande a M. de Richebourg que le Roy veut que le

Dixieme Soit perceu en Poitou co͠e
dans toutes les autres Provinces du
Royaume Sans distinction des Sujets
et qu'il peut donner ses ordres pour faire
continuer ce Recouvrement et y contrain=
dre les redevables, apres cependant leur
avoir fait connoistre la necessité de xxxx
recourir aux impositions Extraordin.res
pendant un temps Convenable, et jusques a
ce que les Revenus de l'etat puissent en ac=
quitter les charges indispensables, tous mes
Soins et mes Veilles ne tendant Veritablem.t
qu'aux moyens de parvenir a Soulager les
peuples. je mande a M. de Richebourg
de se concerter avec vous pour S'assurer

entierement de l'execution des ordres de Sa majesté, Je ne doutte point Monsieur, que vous n'y inspiriez a la noblesse, et aux peuples de votre Commandement la bonne grace avec laquelle ils doivent se compor= ter dans cette occasion, et que vous n'y ayiés toutte l'attention qui peut dependre de vous.

le Comte
a M. d'herouville

a dunkerque 7. octobre

J'ay receu Monsieur, la Lettre que vous m'avez ecrite le 1er. de ce mois pour m'infor= mer des motifs de la mission de M. d'abercrombie a Dunkerque, il me

paroist qu'on ne peut guere honnestement

l'empescher de parler, et jnterogez les

Etrangers de sa nation Escossois ou

Irlandois, mais vous ne devez point souf=

frir sous quelque pretexte que ce soit

qu'il fasse fouiller ou visiter les bastim.ts

ny les gens des Equipages.

Vous avez bien fait de me faire part de

ce qui s'est passé a Ostende touchant

la visite des bastimens françois dans

ce Port.

a M. Sauelly. dud. jour

Je suis tres sensible Monsieur au com=

pliment que vous me faites, et fort

touché de la triste situation de vos af=
faires, je voudrois de tout mon coeur
y pouvoir apporter remede, et vous prou=
ver par mes services la reconnoissance
que j'ay de vos sentimens pour moy.

A Mad.e l'abbesse de Maubeuge

du d. jour

J'ay receu la Lettre Madame, que vous
m'avez écrite le 26. du mois passé en fa=
veur de votre Chapitre. Vous ne me dites
point en quoy je puis luy rendre service
je me flate seulement que vous estes bien
persuadée que je n'oublieray point votre
recommandation, et qu'elle aura auprès

de moy en tout temps l'effet que vous devez attendre de mon attention pour ce qui vous touche, et de mon empressem.t a vous marquer en toutes occasions l'estime que je fais de vous

au S. Corillon cy devant Lieutenant d'infanterie

8 octobre

J'ay receu la Lettre que vous m'avez ecrite le 4 de ce mois pour me demander votre reforme, j'ay ordonné qu'on verifiast tout ce que vous exposez de vos Services dans les troupes, et je seray bien aise que vous vous trouviez dans le Cas

de ceux auxquels sa majesté veut bien accorder la reforme

A M. Paignon jnspecteur des manufactures a Montpellier
du d. jour

J'ay receu la lettre que vous m'avez escrite le 28 du mois passé, et j'ay esté bien aise d'apprendre par vous mesme le poste que vous occupez d'jnspecteur des manufactures, j'en connois toute la delicatesse et l'jmportance puisqu'il s'agit de conserver au commerce des draps toute la reputation qu'ils ont dans le Levant, et que le succez du debit

depend, et de la preferance sur les draps etrangers, et de l'exactitude de votre jnspection pour tout ce qui y est sujet, je m'asure que vous remplirez en cela vos fonctions avec toute la fidelité dont vous estes Capable, et qui a merité depuis longtems l'estime que j'ay pour vous.

A M. le Duc d'elbeuf

dud. jour

J'ay receu, Monsieur, vos Lettres des deux et 5 de ce mois. Je vois clairement les jnconveniens que vous me faites envisager au sujet des leveés de bled.

pour la fourniture du pain des trouppes et c'est a quoy on tache de remedier et mesme le plus promptement qu'il est pos=sible, mais malgré toute la satisfaction que j'ay de votre attention pour le service je suis obligé de vous dire pourtant qu'il est apropos que vous suspendiez apresent vos soins pour les finances de votre gouvernement, et que vous revoquiez mesme les ordres que vous avez donné par rapport a cela. Ce n'est pas que je ne rende justice a vos bonnes intentions, et a votre zele dont je vous prie d'estre bien persuadé que je en suis toutte merite, mais celuy que vous

marquez quant a present Sivola fin.ce
s'oppose un peu et ne fait que croiser
les arrangements, et jntervertir l'ordre
et les mesures que j'ay prises icy avec
les 6 Receveurs generaux. J'espere
que vous voudrés bien Monsieur
vous conformer Exactement a ce que
je vous ecris

a M. le Comte de Medavy

dud. jour

Je ne Croyois pas le Brave Medavy
Susceptible de peur, et je ne vois plus
en luy que terreur et deffiance. Un
foible bruit l'Epouvante, et les esprits

a lascher pied si l'on ne luy dit que
l'ennemy est encore bien loin, il devroit
craindre que je ne le chargeasse plus
de donner des batailles quelque gloire
qu'il y ait acquise en son temps ayant
si peu a compter de ma part sur un
homme qui perd toute confiance en
mon amitié. Je l'en fais le juge

A M. de Cely intendant en Bearn.

9. octobre.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 7. de
ce mois

Je ne puis qu'approuver vos representa:
tions a l'abregé des estats de Bearn po.r

faire vne deputation au Roy sur
son auenement a la Couronne, mais
sa majesté est Contente de leur zele et
de leur bonne volonté et n'en demande
par dauantage, j'estime aussy qu'il
est bien raisonnable d'Espargner a la
Province la Depense de cette De=
putation dans des temps aussy dif
ficiles, ainsy vous pouuez les
assurer que le Roy trouue bon de
les dispenser de ce deuoir, et que sa
Majesté leur en Sçaura le mesme
gré

a M. le marquis de Coetlogon

du d. Jour.

Je ne responds, Monsieur, a votre Lettre du 2 de ce mois que pour vous exhorter a vous guerir par prefference a toutes choses, et avant de vous exposer en Routte, en quoy je trouve le Service du Roy egalement interessé. je n'en appelle point a votre modestie qui peut estre blessée du compliment, mais vous sçavez l'obeissance qu'elle doit au Regent

a M. l'Electeur de Cologne

du d. jour

Monsieur

Les Sentimens de V. A. E. et son

80

attachement pour le feu Roy mestoient

assés connus pour estre parfaitem.t

que je luy devois le mesme complim.t

qu'elle m'adresse sur la perte que nous

faisons puisque nos regrets sont

Communs. elle doit du moins estre bien

persuadée que personne au monde ne

s'interesse plus Veritablement que je

fais aux choses qui la touchent, et

que je conserveray une eternelle recon=

noissance des boutés qu'elle me temoigne

dans ~~ce~~ Cette triste occasion. je la suplie

aussy de me croire avec le plus fidele

attachement du monde Monsieur mon

Cousin Votre tres aff.^ne Cousin

a M. de la houssaye

jntendant d'alsace

10. octobre

Le Duc de Noailles m'a rendu compte
Monsieur, de ce que vous luy avés Ecrit
je ne puis vous dire precisement quand
M. d'angervilliers ira vous remplacer
cela depend du temps auquel jl aura fini
le Departement qu'il a commencé, ce dont
je puis vous assurer, est que cette besogne
faite, jl n'apportera aucun delay pour
Se rendre en alsace, ainsy lorsque
Vous aurez mis de votre Costé les affaires
en etat, et que vous jugerez que votre
presence Si necessaire a present, ne le

Sera plus, vous pourez sans attendre
l'arrivée de M. d'angervilliers venir icy
C'est une chose que je laisse a votre pru=
dence, le plustost que vous pourrez estre
icy sans nuire au bien des affaires
de cette Province estant le mieux, et
desirant veritablement de vous voir en
fonction dans notre Conseil de finance
ou je Compte que votre bon esprit ne
nous sera pas inutil

aux gens tenant la Cour de
Parlement de Bretagne

11. octobre.

Messieurs   Il y a assez

Longtemps que votre parfaite obeis=
sance aux volontez du Roy m'est con=
nüe pour n'estre point surpris du Zele
avec lequel vous avez procédé à l'enregis=
trement qui avoit esté suspendu d'un
Edit des quelles intentions de Sa majesté
vous ont esté expliquées à cet égard par
M. le Chancelier. mais quelqu'opinion
que j'aye de vos bonnes intentions, je ne
puis m'empescher de vous dire que j'au=
rois esté bien aise que vous eussiez preve=
nu les miennes comme M. le Chancelier
et M. le P.er President vous l'avoient
marqué, puisque vous n'ignorez pas que
le Roy ne meurt point en france. lo que

Vous ne pouviez manquer en executant les ordres qui vous estoient donnez, je m'assure que ce contretemps n'aura servi qu'à vous rendre plus attentifs et plus diligents a l'avenir pour tout ce qui est de vostre devoir, et de mon costé je seray ravi de vous donner en toutes occasions des marques de l'estime par=ticuliere avec laquelle je suis Messieurs

Vostre tres affectionné ami

A M. le Duc de Bournonville

dud. jour

Monsieur mon Cousin la sensibilité que vous montrez pour une perte qui m'est

commune avec toute la france, et avec ceux qui s'interessent a son bonheur, m'est infiniment agreable, votre merite, votre nom, votre zele pour les interests du Roy et de l'état, adjoutent un nouveau poids aux assurances que vous voulés bien me donner de votre attachement pour eux, et aux offres de service que vous me faites, Conservez je vous prie ces sentimens, et soyez persuadé que comptant sur la sincerité de votre Coeur, je chercheray toujours les occasions de vous marquer le Cas singulier que je fais de votre personne, et que je suis

Monsieur mon Cousin

Votre tres affectionné Cousin

24

aux maire, Consuls d'aix et Procureurs du Pais

dud. jour

J'ay receu, Messieurs, la Lettre que Vous m'avez Ecrite le 29 du mois passé pour me representer l'epuisement de vostre Communautez, je ne puis y Songer sans peine, mais vous ne devez point douter que la paix dont nous jouissons, et mes attentions sans relasche pour le Soulagement des peuples, n'apportent un Changement notable aux maux dont vous vous plaignez, je desire par tout ce qui a paru de Zele en vous depuis un si longtemps que vous soyiez des premiers a vous en

apperceuoir, et vous prouuer tous les cas
que je faisr de vos sentimens pour moy

a M. le Cardinal del Giudice

dud. jour

Monsieur mon Cousin, Je crois
d'autant plus sinceres les regrets que vous
donnez au grand Roy que nous auons per=
du, que vous auiez Eprouué des marques
de sa bonté, et que j'ay esté temoin de
l'estime qu'il auoit pour vous, je receurois
encore plus volontiers le Compliment que
Vous voulez bien ~~me~~ faire sur la Regence
du Royaume, qui m'a laissée, si comme
luy j'auois toutes les qualitez necessaires

pour en soustenir toutte le poids: mais
j'espere que mes bonnes intentions me
tiendront lieu de merite, et que le zele
ardent dont je suis animé ne sera pas
inutile aux affaires du Roy regnant
et aux vrays interests de sa Couronne
Rien ne peut y contribuer d'auantage
qu'vne parfaite intelligence, comme vni=
on tres etroite auec le Roy Catholique
J'ay eu l'honneur de l'assurer de mes
veritables sentimens a cet egard, —
Sa majesté m'a fait celuy d'y entrer
auec bonté, je me flatte que de si heureu=
ses dispositions seront secondées par
vos soins, et que je n'auray pas de

peine a vous persuader l'estime et l'amitié avec laquelle je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. le marquis de Prye

ambassadeur du Roy de france auprez du Roy de Sicile a Chambery

dud. jour

J'ay receu Monsieur, la Lettre que vous m'avez Ecrite le 15 de ce mois, et je suis bien aise en y repondant d'avoir a vous dire que je suis tres sensible au Compliment que

Vous me faites.

Quoy que le Roy de Sicile m'ait desja fait l'honneur de me mander apeu pres les mesmes choses qu'il vous a dites, Vous me ferez cependant plaisir de l'assurer encore que mes Sentimens repondront toujours par-faitement aux Siens, je m'assure que vous n'aurez pas de peine a l'en con-uaincre, me flatant qu'il me rend la justice d'estre bien persuadé de la Verité de mes intentions

Je ne puis que vous exhorter a un peu de patience sur les secours qui vous seroient necessaires. j'ay trouvé les

affaires des finances dans vne si pito=
yable etat quil me faut du temps pour
les debrouiller, et y donner vne forme et
vn arangement, mais vous pouvez comp=
ter qu'vne de mes attentions principales
est que les ministres du Roy dans les
pais etrangers puissent estre en etat de
luy rendre leurs services, et de soustenir
dignement leurs caracteres

A M. le Prince Vainy

dud. jour

Monsieur mon cousin les assurances
que vous me donnez de votre attachement
aux interests du Roy et de l'etat, et les

offres de services que vous me faites me sont dautant plus agreables que votre merite et votre valeur me sont parfaitement connus aussy bien que les services que vous avez rendus a la france en plus d'une rencontre

Soyez donc persuadé je vous prie que je voir avec plaisir combien vous prenez de part a la perte que j'ay faite en la personne du feu Roy, et combien vous vous interessez a ce qui me touche ; et Croyez que je regarde la Regence du Royaume dont je suis chargé comme une occasion agreable pour moy de vous marquer le cas que je fais de votre

personne, et que je suis Monsieur, —
mon Cousin

Vostre affectionné Cousin

a M. le Cardinal Marescot

dud. jour

Monsieur mon Cousin Je suis
l'homme du monde le plus flaté par le
plaisir infini que vous me faites, en me
temoignant la part que j'ay en vostre esti=
me, et l'interest que vous voulez bien pren=
dre a tout ce qui m'arrive. Je conçois
l'etendue de vos regrets sur la perte
irreparable que la france vient de faire
et tout le merite de vos sentimens —

dans une aussy douloureuse conjoncture

puisquils doivent aider a nous consoler

et que je suis parfaitement quil est

parti d'un coeur veritablement zelé

Je ne puis vous en marquer assez de

Reconnoissance, ny vous exprimer a

quel point d'estime et de Cordialité —

Je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a M. le Prince Palatin des

Deux Ponts. a Strasbourg

12. octobre.

Monsieur mon Cousin J'ay receu

la Lettre que vous m'avez ecrite le 19. —

du mois passé pour me faire part de
la veüe que vous avez de lever un
Regiment sur le pied etranger et que vous
composeriez d'officiers reformez. Je
voudrois de tout mon Coeur qu'il y
eust moyen de vous favoriser en cela
mais bien loin de songer a faire de
nouveaux regiments, la situation
presente demanderoit que l'on travaillast
plustost a de nouvelles reformes ainsy
il ne m'est pas possible de vous donner en
cela des marques de ma bonne volonté
Je vous prie cependant de Compter qu'en
toutes autres occasions je m'employeray
de bon Coeur a vous faire tous les plaisirs

qui depend[r]ont de moy. Je suis
Monsieur mon Cousin
Vostre tres affectionné Cousin

a M. le Prince Borghese

dud. jour

Monsieur mon Cousin Soyez je
vous prie persuadé que j'ay esté tres sen=
sible a la part que vous voulez bien pren=
dre dans la perte que j'ay faite en la per=
sonne du feu Roy, vous devez croire que
je distingueray toujours ceux que leur nom
leur merite et leur ancien attachement
aux interests de la france rend aussy
recommandables que vous l'estes, ne
doutez donc pas que malgré l'etendüe des

Soins que demande l'administration dont je suis chargé, je ne cherche les occasions de vous marquer les sentimens avec lesquels Je suis, Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a M. le Cardinal de la Tremoille

dud. jour

Monsieur mon Cousin Vous ne devez pas douter que je n'aye esté tres sensible aux assurances que vous me donnez de votre attachement pour le service du Roy, et toute votre Conduitte passée m'eso

Une preuue de la sincerité de vos sentimens auantageux pour moy, soyez persuadé je vous prie que je connois toutte l'étendüe du zele, et de l'Exactitude auec laquelle vous seruez sa Majesté dans l'employ qui vous auoit esté confié par le feu Roy dont nous regrettons aujourd'huy la perte, elle n'apportera aucun changement aux sentimens que j'ay toujours eus pour vous, et vous me rendrez justice de regarder les termes dans lesquels estoit concüe la Lettre de sa Majesté comme en estant une sincere expression, et de croire que je chercheray toujours les occasions de vous prouuer que je suis Monsieur mon Cousin &ca.

a M. le Cardinal Gualterio

dud. jour.

Monsieur mon Cousin La connois=
sance que j'ay de votre merite et de vos
qualitez personnelles me rend encore
plus sensible aux assurances que vous
Voulez bien me donner de la part que
Vous prenez a la perte que j'ay faite
avec toute la france en la personne du
feu Roy, Comme a la Regence du
Royaume dont je me trouve chargé,
Vous ne devez pas douter que je n'aye
Veu avec bien de la satisfaction l'idée
avantageuse que vous Vous estes formé

de la sincerité de mes intentions pour travailler au bonheur du Prince et de l'etat dont le soin m'a esté confié, connoissant mieux que personne votre zele et votre attachement pour cette Couronne que vous avez sceu marquer d'une maniere si eclatante. je vous prie de croire que je sçauray vos temoigner combien j'y suis sensible aussy bien qu'à votre capacité et à votre merite particulier dont j'ay toujours esté veritablement touché. Ce sont mes veritables sentimens pour vous avec lesquels je suis Monsieur mon Cousin   Vostre tres affné Cousin

a M. le Cardinal ottobon

dud. jour

Monsieur mon Cousin vostre attachement Sincere pour cette couronne me sera toujours present aussy bien que les preuves que vous en avez données. Soyez persuadé je vous prie que j'y suis aussy Sensible que vous pouvez le desirer. les assurances que vous voulez bien me donner de la Continuation de ces Sentimens pour les interests du Royaume et de la part que vous prenez dans ce qui me regarde me sont infiniment agreables. J'espere Monsieur, que la

maniere dont vous sentez la perte que
la france et moy avons faite en la
personne du feu Roy vous engagera a
deffendre ses jnterests avec vn nouveau
Zele, et qu'entrant dans les veües sin=
ceres que j'ay de travailler au bonheur
et a la tranquilité de l'Etat, vous
concourrerez avec moy en ce qui depen=
dra de vous, C'est a quoy je vous
Exhorte Monsieur, en vous priant
d'estre persuadé que de mon Costé je
chercheray avec soin les occasions
de vous marquer avec combien d'estime
et d'amitié Je suis Monsieur mon Cousin
Vostre tres affne. Cousin

a M. l'abbé Servient
a Grenoble

14 octobre

Je n'avois pas besoin Monsieur, du Memoire que vous m'avez envoyé pour estre persuadé de votre innocence, mais il a servy a m'apprendre les services utils que vous avez rendu avec capacité et dexterité, que j'ay esté ravy de sçavoir et qui meritoient un autre sort que celuy que vous avez eu, je vous prie de croire que j'ay eu un plaisir tres sensible a le faire finir, et que je n'en ay pas un moindre a vous assurer de mon estime et de mon amitié.

A M.rs les Auoyers et Conseil de la Ville et Canton de Fribourg

dud. jour

Messieurs en mettant M. de Reynold du Conseil de guerre mon jntention n'a pas estée seulement de reconnoistre son merite, et de faire vsage de son Experience et Capacité sur le fait de la guerre, mais principalement de vous marquer le Cas que je fais de toute votre nation, et de votre Canton en particulier, je suis bien aise que vous y soyez sensible, et vous prie d'estre bien persuadé qu'en toutes

occasions je seray toujours tres attentif a
Vous donner des temoignages de l'estime
et de l'amitié avec lesquels je suis Mess.rs

Vostre tres affectionné ami

a M. le Grand maître de Malthe

dud. jour

Monsieur mon Cousin Les egards
que vous avez toujours eu pour les choses
dont je vous ay prié, m'engagent a vous
parler avec confiance des jnterests du
Chevalier de Tessé, et a vous dire que j'y
prends quelque part, Trouvéz donc bon
que je vous les recommande, je vous

Seray obligé mesme de vouloir bien abreger son service et ses Caravanes autant qu'il vous sera possible, il est actuellemt. sur les Vaisseaux de votre Religion dans la morée, mais sa presence sera icy bientost necessaire a cause du Regiment de Champagne, vous me ferés plaisir de le renvoyer a la fin de la Campagne et d'estre persuadé que j'en auray vostre sensible a vous marquer en toute occasion que je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M de Chalmasel Commandant pour le Roy a Toulon du 17. octob.

J'ay receu Monsieur, la Lettre que vous

m'avez écrite le 1.er de ce mois, et je suis assez bien informé de vos longs et fideles services pour juger de tout ce que l'on doit attendre de la continuation de votre zele dans votre employ. Comme le Roy ne meurt point en france, la Ceremonie d'une proclamation, et de nouveaux serm.ts de fidelité ne convient point du tout a la Conjoncture, et je ne doutte pas que vous n'ayiez eu connoissance de l'arest du Parlement qui me deffere la Regence. dont Sa majesté a fait part au Parlem.t de Provence et aux gouverneurs.

A M. de Casaus Procu:
reur general du Parlement de Pau

18. octobre

Je suis tres persuadée Monsieur du
Zele sincere qui vous porte a me faire
le Compliment que vous m'adressez, je le
reçois aussy de tres bon Coeur, et je seray
bien aise qu'il se presente quelqu'occasion
de vous marquer l'estime que je fais de
Vous

Vous entretiendrez vos mesmes relations
avec M. le Chancelier pour tout ce qui
concerne la justice. les autres affaires
me peuvent estre adressées en designant
sur les Lettres les Conseils ou elles

doivent aller Suivant leur differente
nature

a M. le Prince d'holstein

19. octobre

Monsieur mon Cousin Lestime que
j'ay toujours fait de votre personne et de
la fidelité de vos Sentimens pour le feu
Roy et pour la france, ne peut qu'au-
gmenter par les temoignages que vous
Voulez bien me donner de votre amitié
je vous prie mesme d'estre persuadé que j'y
Suis tres Sensible, et que le Cours de
ma regence ne poura me procurer d'occa:
sions plus agreables que celles ou je

pourray vous prouver avec quelle verité

je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. le Prince de Wolffembuttel

dud. jour

Monsieur mon Cousin J'ay receu avec un extreme plaisir les nouveaux temoignages d'amitié que vous voulez bien me donner par votre Lettre du 18 de ce mois sur la perte que j'ay faite en la personne du feu Roy, ~~etc.~~, et vous ne devez point doutter que je n'y reponde par tous les sentimens d'estime et de reconnoissance que vous estes capable

de m'inspirer, je seray du moins toujours
tres empressé a vous le prouver, et que je
suis avec passion Monsieur mon
Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. le Prince Royal
du Royaume de Pologne.

dud. jour

Monsieur mon Cousin, Rien n'est
plus consolant pour moy dans ma juste
douleur que les assurances que je reçois
de votre part de l'interest sensible que vous
y prenez, et de trouver dans votre Lettre les
sentimens d'admiration dont vous estiez

en faveur du feu Roy, sont dignes de votre bon esprit et me confirment de plus en plus dans le desir de vous prouver en toutes occasions le cas infini que je fais de votre amitié, et la reconnoissance avec laquelle je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

am. de Beuuron

du d. jour

Je suis bien aise d'apprendre, Monsieur, par la lettre que vous m'avez écrite le 11 de ce mois l'état de tranquilité qui regne dans la Province de Normandie,

aïnsy je ne trouve aucun jnconvenient a vous laïsser vne entiere liberté sur le temps de votre retour en ce païs cy, et je vous y verray toujours avec plaisir

a M. le Procureur gnal du Parlement de Pau

dud. jour

Je vous renvoye, Monsieur, la lettre du sr. forcade, si ce qu'il expose est vray — et qu'il n'ait rien fait de contraire aux ordonnances du Roy auxquelles mon jntention n'est pas qu'on donne aucune atteinte, je crois qu'au surplus, il est de la Prudence et du veritable jnterest

de sa majesté de ne point pousser ses
sujets a des extremitez et a des choses
que Dieu seul peut operer.

A Mad.e la Marquise de
Bonneval

dud. jour

Je vous suis obligé Madame de votre
attention, vous me ferez plaisir de m'ins=
truire de ce qui viendra a votre connoiss.ce
je ne demande qu'a l'estre pourveu que ce
soit par gens sur qui on puisse compter
Le Premier President par Exemple, si
son attachement est tel que vous le
depeignés, peut s'assurer que ser avis

seront bien receus comme tous ceux qui peuvent me fournir les moyens de remedier aux malheurs des Provinces, et si je ne puis a present leur procurer le bien que je voudrois du moins je leur feray connoistre mes bonnes intentions ; dans ces sentimens vous jugez bien Madame que je ne puis que vous sçavoir un gré infini du temoignage de votre zele que vous avez bien voulu me donner.

a m. le Duc d'Elbeuf

22 octobre.

Vostre Lettre du 20 de ce mois, Monsieur, me paroist trop delicate pour y faire une

Reponse precise, elle contient des choses pour lesquelles il est bon de prendre directement des mesures avec vous, c'est pourquoy vous prendrés la peine de venir incessament icy, je me fais un vray plaisir de vous revoir, et ne vous en diray pas davantage

a M. le Comte de Medavi

26. octobre

Je ne puis repondre autre chose Monsieur à vos Lettres des 12. et 13. de ce mois sinon que l'état des affaires exige que chacun attende un peu pour le payement de ses appointemens, quand on a autant de

peine que nous en avons a soufrir a
celuy des trouppes. il le semble mesme que
cést aux commandants a donner l'exemple
de patience, mais vous devez estre persua=
dé que ce n'est pas manque que j'en aye et
que je ne veuille avoir toutes sortes
d'attentions pour Vous.

a M. le Prince de Tingry

dud. jour

M. l'abbé d'Estrées vous aura fait part
Monsieur de ma reponse a votre Lettre
qu'il m'a rendüe. Je ne songe en aucune
façon a donner des Brevets de Ducs
mais vous ne devez point douter que

dans les occasions qui se presenteront je ne sçaurais vous marquer que je suis tres sensible a votre attachem.t pour moy.

Je ne crois pas que l'homme qui vous a donné les avis dont vous me faites part par votre lettre du 19 soit des mieux informez des dispositions des hollandois, mais il ne faut pas laisser de continuer le commerce que vous avez avec luy, puisqu'au milieu de cent nouvelles inutiles qu'on apprend, le hazard fait qu'on est instruit de choses qui en valent la peine

A M. de Semilly Lieuten.

Lieuten.d general de Police a Rouen

dud. jour

Monsieur de Semilly j'ay receu vostre Lettre du 24 de ce mois avec l'ordonnance qui y estoit jointe contre les perturbateurs qui affichent des placards insolens, je ne puis que louer vostre attention a arrester cette licence, et les soins que vous vous donnez pour en decouvrir les autheurs, et les punir dans toute la severité qu'ils meritent. Je suis

Monsieur de Semilly

Vostre bon ami

a M de Senessey a
Tourlaville prés Cherbourg
dud. jour

Je vous suis fort obligé Monsieur, des temoignages de zele et d'affection que vous me donnez par votre Lettre du 16 de ce mois, et je ne puis que loüer votre attention pour conserver la redoutte qui vous avoisine sur la Coste de Cherbourg. Vous pourrés vous en expliquer avec M. le Duc de Luxembourg, et sur son avis le Roy y pourvoira

a M. de Vatteville Brigadier des armées du Roy Colonel du Regiment Dauphin dragons a Valentiennes

dud. jour

Vous m'avez fait plaisir Monsieur, de m'informer du bon Etat ou vous avez Trouvé le Regiment Dauphin, je Sçais la Confiance que je puis avoir a vos relations, et je Suis bien aise aussy de vous dire que je pense egalement en bien sur son compte, et la mesme chose a légard de celuy qui le Commande.

a mad.e la Duchesse de S.t Pierre

du d. jour.

J'ay lû entierement la Lettre Madame que vous m'avez écrite le 3. de ce mois, et vous devez estre persuadée que je me porte=ray toujours avec plaisir a vous rendre et a M. le Duc de S.t Pierre tous les Services qui dependront de moy dans les occasions, sçachant parfaitement tout ce qu'il a merité par son fidel atta=chement a la france et a l'Espagne, a l'egard de votre pension j'en fais ma dette ainsy vous pouvez estre tranquile de ce costé la, mais j'ay besoin d'un peu de tems pour mettre quelqu'ordre dans les fin.ces

que j'ay trouuées en fort mauuais
Etat. Je vous prie d'estre persuadée de
l'estime que j'ay pour vous

a M. le marquis de Vibraye

28. octobre.

Je seroir tres fasché, Monsieur, que
vous pussiez douter de mes sentimens
pour vous, et vous y perdriez trop puisque
l'on ne peut estre plus preuenu que je le suis
en faueur de vos seruices et de votre
merite personnel, et le public ne vous
jmputera point l'obligation dans laquelle
je me suis trouué d'accorder a M. de
Simiane la prefferance pour la

Lieutenance generale de Provence, du moins, sera til bien desabusé lorsquil se presentera des occasions de faire connoistre mes dispositions a vous rendre les services qui dependront de moy.

A M. le Marechal de Chasteaurenault

du d. jour

J'ay receu Monsieur, la lettre que vous m'avez ecrite le 20 de ce mois, et j'ay donné les ordres necessaires pour que le prest soit payé aux troupes qui sont sous votre Commandement, on a deub commencer par remettre les 6000 tt

avancez sur votre billet qui leur doivt.
estre distribuez dans les quartiers, et le
reste suivra avec l'exactitude et la
diligence qu'un pareil besoin exige. Je
Crois que vous sentez la peine et l'em=
barras ou je suis de satisfaire a tout
du moins ma premiere attention sera
toujours de fournir a la subsistance
des troupes par presferance.

A M. le Prince de la Riccia
a Orleans

dud. jour

J'ay receu Monsieur, la Lettre que
vous m'avez ecrite le 20 de ce mois.

Leire Reponses qui me doivent venir -

de madrid sur votre sujet arriveront

sans doute dans fort peu de temps, et je

n'en perdray aucun apres leur reception

a vous faire sçavoir ce que vous devez

esperer de vostre sort, je puis vous assu-

rer a l'avance que je desire ardemment

qu'elles me mettent en Etat de vous pro-

curer vostre liberté, vostre situation

m'etant toujours presente et un sujet

de Peine

a m. l'eveque de Lescar

du d. jour.

Je sçais Monsieur, tout ce que vous

valez au fond des Pireunées, et je puis vous dire que votre eloignement ne dimi:nue rien du merite de votre Compliment auprès de moy, que j'y ay esté tres sensi:ble et que je voudrois trouver des occa:sions de vous marquer l'estime que j'ay p^r. Vous.

Je me suis expliqué a M. de Cely des jutentions du Roy sur la Deputation des Etats et que Sa majesté trouvoit bon de les en dispenser dans un temps ou toutes sortes d'oeconomies conuiennent au bien des Provinces

aux Maire et Echevins de Marseille

29. octobre

Messieurs, je ne puis que louer et approuver le zele avec lequel vous vous portez a tout ce qui peut prouver vos Sentimens et ceux de vos Citoyens a l'égard du Roy dans son avenement, Je sçais tout ce que l'on peut attendre d'une ville encore plus distinguée par sa fidelité que par les autres avantages qui la rendent celebre entre les autres villes mais vous pouviez vous exempter de la formalité d'un nouveau Serment de fidelité, et a l'égard de votre Deputation

Sa majesté est contente de votre bonne volonté et veut bien dispenser la ville d'une depense qui pourroit luy estre a charge dans une conjoncture aussy diffi=cile, il ne tiendra pas a mes veilles et mes attentions qu'elle ne vous procure des soulagemens plus sensibles, et je seray bien aise en toutes occasions de vous marquer que je suis Messieurs

Votre bon amy

a M. de S.t Siluestre

Lieutenant general des armées du Roy gouverneur de Briançon a valence du d. jo.

Je suis assez persuadé Monsieur, de vos

Sentimens de Zele et d'attachement a mon egard pour estre Sensible aux nouveaux temoignages que vous m'en donnez par vostre Lettre du 18 de ce mois ne pensés je vous prie qu'au restablissem.t de vostre Santé Sans nulle inquietude Sur la Conservation de vos pensions je voudrois que la Conjoncture me permis d'y adjouter tout ce que vos Services vous ont merité pour vous donner des preuves de l'estime Singuliere que j'ay pour Vous. je vous demande la Continuation de vostre amitié et de Compter Sur mon empressement a vous rendre tous les Services qui dependront de moy

a M. le marquis de Chamron.

dud. jour

Je ne puis vous donner, Monsieur, l'ordre que vous demandés sans sçavoir de quoy il est question, et si cela est conforme a la justice il y a de l'apparence que la vexation que vous dites qu'on exerce contre vos fermiers, n'est autre chose que le payement qu'on exige d'eux pour leur taille Capitation et dixie or est il que toutes ces impositions subsistant et estant necessaires pour retablir les affaires du Roy, je ne puis et ne dois vous faire aucune grace sur cela sans mettre en droit toute

la Noblesse du Royaume de pretendre
la mesme chose, ainsy il n'y faut pas
penser, mais les vexations au Con=
traire roulent sur des choses que vos
Fermiers ne doivent point naturellemt.
payer, vous n'avez qu'a me les exposer
Veritablement par un Memoire, et vous
ne devez point douter que je ne vous
fasse rendre justice

A M. le Duc de Roquelaure
Commandant en Languedoc
dud. jour

J'ay receu, Monsieur, vostre Lettre du
17 de ce mois avec le Memoire qui y

Etoit joint qui contient l'état de vos
Services que je sçavois et connoissois
desja parfaitement, vous ne deviez point
douter que je ne fusse bien aise d'avoir
occasion de les reconnoistre et de vous
donner la satisfaction que vous desirez
mais d'un costé le temps de paix dans
lequel nous vivons heureusement n'est
guere propre aux honneurs de la guerre
et de l'autre les finances du Roy dont
vous n'ignorés point l'état, n'invite qu'à
faire des retranchemens au lieu d'aug=
menter les bienfaits; rien ne seroit
plus selon mon goust que de pouvoir
en repandre a pleine main sur tous

le monde et a vous en particulier que je me feray toujours un plaisir d'obliger c'est dequoy je vous prie d'estre tres persuadé.

Vous avez a Montpellier a present M. de Nouy qui est un homme que j'aime de longue main pour qui je vous sçauray gré d'avoir de l'attention

A M. Chevalier a Utrecht

30 octobre

J'ay receu, Monsieur, vos Lettres des 16. du mois passé et 20. de celuy cy, avec les Revers des medailles que vous y aviez joints qui me paroissent tres ingenieux. J'approuverois infiniement ce que vous

voulés faire pour le feu Roy Sieur mes=
me temps vous ne vouliez point m'y don=
ner quelque part, mais prevenu de lon=
gue main contre ces sortes de monuments
consacrés plustost a la flatterie qu'au me=
rite, je ne puis je vous l'avoüe donner
mon consentement pour ce qui peut me
regarder, ayant toujours pensé que les
bonnes actions rendoient suffisament
les hommes recommandables quand
elles estoient bien connues pour telles
et point contestées, C'est pourquoy
trouvés bon que je n'entre dans votre
Projet que pour vous remercier de
vos bonnes intentions, et vous

assurer que je cerois ravy de trouver
occasion de vous faire plaisir

A M. Dalbaret Premier
President de Perpignan
dud. jour

Vous devez avoir desja receu Mons.r
des ordres sur les prisoniers qui doi=
vent estre delivrez a l'avenement du
Roy a la Couronne, qui vous
auront expliqué les exceptions qu'on
doit apporter, ceux qui sont con=
damnés par Contumace aux galeres
sont du nombre, aussy bien que ceux
qui sont bannis a perpetuité du ressort

ainsy je croix qu'il est jnutile de vous en dire davantage.

a M. l'archeveque de Rouen

31 octobre.

J'ay receu, Monsieur, vostre lettre du 24 de ce mois avec l'jnformation que vous avez fait faire contre le Pere de la Motte au sujet de son sermon, quoy qu'elle ne fasse point voir les choses aussy graves qu'elles paroissoient devoir estre par les lettres particulieres de Rouen, neantmoins son zele jndiscret y est assés marqué pour meriter d'estre jnterdit comme vous avez prudemm^t.

fait, il est d'autant plus apropos d'avoir attention a contenir ces bons peres, que les peuples ne sont gueres disposés en leur faveur, et que la Société qui merite tant d'ailleurs de la religion et du public pour patir a l'occasion de quelques uns de leurs particuliers qui viendroient a s'echaper, Je crois qu'il n'y a rien a vous recommander sur cela, Monsieur, persuadé de vos bonnes intentions et de votre exactitude sur ce qui peut se passer dans votre diocese

A M. Meliand intendant de Lyon du d. jour.

Ne Connoissant point, Monsieur,

celuy qui m'a escrit la Lettre cy jointe je vous la renvoye non seulement pour que vous puissiez me dire aprés vous en estre informé, qui est l'homme qui l'a escrite, et son caractere, mais aussy si sa Lettre contient verité, et supposé que cela soit, il est a propos que vous cherchiez a demesler d'ou vient ce jesuiste Espagnol, ou il va a present, ce qu'il vient faire en france, et en un mot que vous puissiez m'instruire de tout ce que vous pourrez decouvrir sur son compte avec dexterité pourtant et secret. Je compte Monsieur sur vostre exactitude

a M. le Cardinal
Cusani a Boulogne
dud. jour

Monsieur mon Cousin la justice
que vous rendez a mes sentimens pour
vous me flate aussy vivement que les
temoignages que je reçois de vostre ami=
tié a l'occasion de la perte que je viens
de faire en la personne du feu Roy. vous
en sçavez toute l'etendue, et par conse=
quent la difference qu'il finie du regent
d'aujourdhuy a un si grand Roy
mais je ne suis pas moins touché des
idées favorables que vous avez de
mon administration par le care

infini que je fais de votre bienveillance

Je vous en demande la continuation

avec assurance de ma part de proffiter

toute ma vie des occasions ou je pourray

vous marquer l'attachement et l'estime

avec lesquels je suis Monsieur mon

Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

aux maire et Consuls

d'aubusson

dud. jour

Messieurs Je reçois du mesme coeur

vos temoignages de Zele et vos represen=

tations sur la misere de vos habitants

qui n'ont d'autres facultez que l'ouvra=
ge de leurs mains, Je desire non seulemt.
le Soulagement de tous les peuples du
Royaume, mais mon attention
s'etendra plus particulierement a les
encourager par de bons traittemens, a
Cultiver leurs Vaccations naturelles
ainsy vous ne pouvez trop exciter ceux
qui se sont eloignez de vos manufactures
a reprendre leur premier metier dans
l'esperance d'un traittement plus doux
et tel que la Conjoncture dans un temps
encore difficile me le permettra. Je
suis Messieurs

Votre bon ami

a M. Belin Doyen du Parlement de Besançon

dud. jour

J'ay receue Monsieur la Lettre que vous m'avez ecrite le 28 du mois passé pour m'expliquer les motifs qui engagerent le feu Roy a vous accorder il y a cinq ans une pension de 600.# vous l'avez trop bien meritée pour que je ne fusse pas disposé a vous la donner si la chose estoit encore a faire, et vous devez estre persuadé de mon penchant a recompenser le zele et l'affection des fidels Sujets du Roy.

a M. Bourgaret a Pignerol

du d. jour

M. Bourgaret comme j'ignore les motifs de votre retraite a Pignerol et les raisons qui vous font craindre de paroistre icy sans ma permission, il est apropos que vous m'envoyiez un memoire detaillé de la situation de vos affaires par lequel je puisse connoistre la justice de votre demande, Je suis

Monsieur Bourgaret

Votre bon ami

Aux Consuls de Limogere

dud. jour

Messieurs, Je ne puis que louer le zele
qui a paru en vous par vos prieres publiques
pour le feu Roy, mais vous estiez tous
dispensez de la Ceremonie d'un nouveau
Serment de fidelité qui ne diminue
rien cependant du merite de vos intentions
Les miennes repondent parfaitement a
l'opinion que vous en avez, puisque
rien au monde ne me peut flater d'avan=
tage que de vous procurer en par.er et a
la Province en general tout le sou=
lagement que les peuples peuvent raison=
nablement desirer, croyez de m'estre

bien persuadez que je suis Messieurs

Vostre bon ami

Au Roy Stanislas

du d. jour.

Monseigneur mon Cousin

Je suis infiniement touché de ce temoignages que votre Majesté veut bien me donner de son amitié sur la perte irreparable que la france vient de faire en la personne du feu Roy. Il me suffit de me rappeler l'estime quil eut pour V. M. pour juger de votre regret dans toute leur etendüe, je voudrois bien meriter tout ce que vous-

pensés d'avantageux sur moy par rapport a la place que j'occupe, du moins je puis a juste titre me regarder comme heritier des sentimens de sa majesté a votre egard, et je vous prie de croire que ce sera un grand sujet de consolation pour moy dans le cours de ma Regence de meriter par mes services l'honneur de votre bienveillance, et vous prouver la passion sincere avec laq.lle Je suis, Monseigneur mon Cousin

De votre majesté

Le tres affectionné Cousin et serviteur

Nouembre

le Comte
A M. Dherouuille
a Dunkerque.
2 nouembre

J'ay receu, Monsieur, vostre Lettre du 27 du mois passé, si les negociants ou marchands de Dunkerque qui ont des Vaisseaux tant a Dunkerque qu'a Ostende, veulent bien et trouuent leur compte a les fretter aux anglois pour passer des troupes, il est juste de leur en laisser la liberté attendu qu'il en faut pour le Commerce, c'est ainsy que Vous leur deuez parler et permettre, et

ne leur point faire connoistre que vous
ayez demandé aucun ordre particulier
pour cela.

a M. de Frichman

Envoyé du Roy pres l'Electeur de
Cologne a Bonn

4 novembre

J'ay receu Monsieur la Lettre que
vous m'avez écrite le 9 du mois dernier
vous pouvez compter que je suis assez
bien instruit des services que vous avez
rendus pour n'estre pas disposé non seu:
lement a vous conserver les graces
que vous avez meritées du feu Roy

mais pour n'y pas adjouter de nouvelles marques de mon estime dans les occasions qui se presenteront de vous faire plaisir.

Les temoignages que vous me rendez du zele et de l'attachement de M. le Comte de St. Maurice pour la france me previen:nent fort en sa faveur, et il recevra de moy tout l'accueil que vous croyez qu'il merite

A M. de St. Germain major de Carabiniers a Baviere pres Besançon

du d. jour

J'ay receu Monsieur, la Lettre que vous m'avez ecrite le 29 du mois de

et vous ne devez point doutes que je ne
me fasse un plaisir de procurer aux
anciens officiers tout le soulagemt.
qui dependra de moy par le payement
de leurs pensions, mais j'ay trouvé les
finances dans un etat qui demande du
moins le temps de me reconnoistre et
un peu de patience de la part de ceux a qui
il est deub, je sçais l'attention que merite
vos longs services

a m. l'archev. de Lyon

du d. jour

J'ay receu, Monsieur, vostre Lettre du
29 du mois passé. Le Compte que vous

me rendez touchant les nommez Quesnel et Fourgon ne m'apprend rien qui le doive faire retenir plus longtemps a Pierreencize. il n'en est pas de mesme de Botterel, le Caractere dont vous me le depeignez duquel il n'y a aucune esperance de retour, chargé d'ailleurs de Crimes et d'iniquitez, demande qu'il y soit gardé etroitement. C'est Monsieur, tout ce que j'ay a vous repondre sur ce chap.

a M. le Comte de Waldeck

a Metz — du d. jour.

J'ay receu Monsieur, la Lettre que vous m'avez écrite le 20 du mois passé sur

les deffenses de M. de Saillans touchant
la Chasse, il n'a faic que se conformer en
cela aux ordonnances du Roy, et je ne
sçait de ressource pour les chasseurs que
de recourir aux permissions qu'ils peuvent
obtenir des seigneurs et proprietaires
des terres qui ne les refusent guere a des
gens de distinction comme vous, et quel-
qu'envie que j'aye de faire plaisir, je ne
puis procurer cette satisfaction a tout
le monde contre les Loix et les principes
de la justice

A M. Armand gouverneur d'honfleur
du d. jour

J'ay receu la Lettre Monsieur, que vous

m'auez Ecrite le 28 du mois passé pour me demander l'employ d'inspecteur general des gardes costes de la haute Normandie vacant par la mort de M. Digueville, mais il se trouvé d'une nature comme beaucoup d'autres a n'estre bon qu'a e suprimer, ainsy il ne sera point remply. Je souhaite q'il se presente d'autres occasions de vous faire plaisir, je m'y porteray tres volontiers

a M. Meliand intendant de Lyon 7. novembre

Je vous renvoye Monsieur, vne Lettre qui m'est Ecrite sur les desordres que causent les jeux publics a Lyon. —

Vous verrez s'il a eu en vain la peine sans compromettre celuy qui le donne et vous aurez soin de m'en informer

a M. l'escalopier intendant ~~[illegible]~~ de Champagne

du d. jour

J'ay assez bonne opinion de vous Monsieur, pour ne point craindre d'exposer les maire et Consuls de S.t Disier a votre ressentiment en vous renvoyant La Lettre qu'ils m'ecrivent pour se plaindre sur vostre sujet d'une election d'echevin a laquelle ils repugnent tous pour les raisons expliquées dans cette Lettre, —

vous juger bien que je ne trouve pas leurs
plaintes sans fondement puisque j'ay
jugé a propos de vous en faire part

a M. le Procureur gnal

a fresne

dud. jour

L'affaire me paroist importante, Monsieur,
et Comme je n'ay pas moins d'envie de
conserver l'autorité du Roy que M. de
Vaudemont peut en avoir d'augmenter la
sienne, il est necessaire que vous agissiez
incessament, et que vous fassiez tout ce que
votre ministere vous permet de faire pour
le Contenir ou tout au moins pour le
faire expliquer, car il peut fort bien estre

quil jgnore cequil peut ou ne peut point
Sur le fait dela Subvention dans la
Portion de Commercy dependante de la
Couronne.

a M. le Prince de Monaco —

du d. jour

Je laisse apart Monsieur, tout cequil y
auroit a repondre au compliment que
vous me faites par vostre Lettre du 20. 7bre
dernier pour metirer avec vous du
Serieux des remerciements du temps
et quand je devrois pecher contre la poli-
tesse je ne demorderay point de ma repu-
gnance a vous dire que je vous e suis

bien obligé de tous les beaux discours que vous m'adressez, mais je me feray toujours un plaisir de vous assurer que je suis fort sensible a votre amitié, et que vous ne sçauriez douter de celle que j'ay pour vous.

a M. Dangervilliers

intendant a Strasbourg
9 novembre

J'ay receu Monsieur, la lettre que vous m'avez Ecrite le 31 du mois passé. La place de M. Bouchu au Conseil a esté rem=plie d'abord par M. Fagon qui avoit l'expectative de la premiere vacante, mais vous devez croire qu'en continuant

a bien servir comme vous faites, j'auray attention a vous quand l'occasion s'en presentera

A M. de Martangis Intendant a Bourges

dud. jour

J'ay receu, Monsieur, la Lettre que vous m'avez écrite le 8 de ce mois. il est inutile que vous m'envoyiez un bordereau general des impositions et recouvrements puisque vous en envoyez de particuliers a Mrs. du Conseil de finances chacun selon son departemt. je suis par la suffisament justiffié

Je vous en sçais gré cependant de votre exactitude

a M. le Prince de Berkenfeld a Strasbourg

dud. jour

Je n'ay point songé encore Monsieur a une reforme, mais lorsque j'y seray determiné vous devez estre persuadé que je feray attention a ce que vous me marquez au sujet du Regiment d'alsace. Je sçais qu'il est Composé de bons officiers qui meritent d'estre conservez, d'ailleurs je Crois que vous ne doutez point des egards que toute

occasion je me fais un plaisir d'avoir pour vous.

A M. le Bret Premier President et Intendant a Aix

11. novembre

J'ay receue Monsieur la Lettre que vous m'avez ecrite le 31 du mois passé au sujet de la deputation du Parlement d'aix, je vous verray avec plaisir a la teste de cette deputation si elle est differée jusques apres l'assemblée generale des Etats de Provence puisqu'il me paroit d'une Extreme Consequence que vous restiez sur les lieux jusques a ce temps pour

donner tout l'arrangement necessaire
aux affaires des finances de votre departe-
ment, apresquoy vous n'auez pas besoin
d'autre congé que de cette Lettre pour
remplir icy votre mission

A M. de Bazinual

dud. jour.

J'ay receu e Monsieur, la Lettre que vous
m'auez Ecrite le 3 de ce mois pour m'informer
de l'arriuée de mon Regiment a
Auenne. La desertion de 13 Caualiers
dans la Route qu'il a fait me paroist fort
Considerable, et vous auriez deu bien
mander si elle prouient uniquement de

leur legereté et libertinage, ou de quel-
ques mauvais traittemens de la part
des officiers d'autant que le service
d'aujourd'huy n'est point assez dur pour
Causer naturellement une telle desertion
Vous avez fort bien fait d'envoyer leur
Signalement a M. le Marechal de villars
et s'ils sont arrestez ils serviront
d'Exemple pour contenir les autres

a la Reyne de Pologne

dud. jour

Madame

J'ay donné ordre qu'on renouvellast
le Congé de M. le Comte d'arquian

Comme votre Majesté le desire; il suffit qu'elle l'honore de sa protection pour que je luy fasse sentir le cas que je faiis des choses qu'elle me recommande; je la suplie d'en estre persuadée et des sentim.ts de respects avec lesquels Je suis

Madame

De votre Majesté

~~Le tres humble et~~ tres aff.ne Servi teur et Cousin

a M. le Prince Palatin des deux Ponts

dud. jour.

Monsieur mon Cousin J'ay receu les deux Lettres que vous m'avez Ecrites

Les 27. 7bre. et 1er. de ce mois en faueur
du Sr. de Massigny fermier des Domaines
d'alsace pour luy donner la prefferance
d'un nouueau bail a de nouuelles conditions
Je n'ay pû me dispenser de renuoyer sa
proposition au Conseil des finances pour
y estre examinée, et sçauoir si elle
conuient aux jnterests du Roy, il est
d'ailleurs des occasions ou les conditions
les plus auantageuses en apparence
ne sont pas toujours celles que l'on doit
prefferer, et cela depend assez souuent des
talens, de la reputation et des facultez
de ceux qui se presentent pour ces sortes
d'affaires, je souhaite fort que touttes

ces choses se rencontrent dans la personne
dud. Sr. Massigny pour que le succes de
sa demande reponde a vos desirs, et j'en
auray plus de contentement que vous
par l'envie que j'ay de vous marquer en
toutes occasions que je suis Monsieur
mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a Dom alexandre albani

dud. jour

Monsieur mon Cousin Je sçais
tout ce que vous avez perdu en la personne
du feu Roy, l'estime singuliere qu'il a
fait de votre personne et sa juste confiance

en vostre attachement pour Sa Maj.té
ainsy nos regrets sont communs, mais
je ne vous dois pas moins mes remerciem.ts
de l'jnteres particulier que vous prenez a
ce qui m'arrive en cette triste conjoncture
et C'est pour moy un tres grand Sujet de
Consolation de pouuoir compter sur la
Sincerité de vos Expressions, je ne Crains
point de vous assurer que je ne perdray
aucune occasion dans le Cours de ma
Regence pour que vous retrouuiez en moy
ce que vous perdez aujourd'huy, je vous
responds a l'auance des mesmes Sentimens
d'estime, de bonne volonté et de Confiance
en vos relations lesquelles me Seront

toujours infiniement agreables. Le temps vous prouuera tout ce que je ressens de verité et d'empressement a vous rendre tous les services qui dependront de moy et a vous confirmer que je suis essentiellement

Monsieur mon Cousin

Votre tres affectionné Cousin

a M. de Cely jntendant de Bearn

dud. jour

J'ay receu Monsieur, vos deux Lettres du 29 du mois passé dont l'une m'apprend le relachement des Religionnaires de votre Departement sur l'esperance dont ils

se flatent de la liberté de la Religion
vour sçavez combien jl a esté recom=
mandé aux jntendans de s'appliquer
a les desabuser de cette fausse jmpression
que des mal jntentionnez leur ont jnspi=
ré dont je sens egalement toute la
consequence, et j'ay desia fait connoistre
mes veritables jntentions a cet egard
dans les autres Provinces, ainsy je n'ay
qu'a vous repeter que vous devez les
detromper de l'erreur ou jls peuvent estre
sur ce sujet
Il est vray que l'abus que l'on a fait
souvent des jntentions du feu Roy
qui ont toujours esté tres bonnes m'a fait

pensee que l'on devoit apporter plus de moderation a l'execution de ses ordres et tenir une autre conduite en se servant des voyes de douceur, d'instruction et de remontrances sans donner dans le zele indiscret de quelques missionnaires sou=vent suivies par les magistrats m'y les vexer pour les contraindre a des choses que dieu seul a la facultté d'operer, j'ay pensé dis je qu'apres avoir pratiqué envers eux tout ce a quoy la charité engage pour les eclaircir et les amener a la verita=ble religion, il falloit se contenter de les voir et de les tenir exactement soumis aux ordonnances du Roy auxquelles

je ne pretendre pas donner aucune atteinte et que je maintiendray au contraire avec toutte la severité possible. Et au surplus les traiter avec la mesme bonté que les autres bons sujets du Roy tandis qu'ils ne s'ecarteront point d'ailleurs de la fidelité et de la soumission qu'ils doivent a sa Maté. Je crois mesme que satisfaisant entierement a leurs devoirs de sujets, il est plus a propos de fermer les yeux et de les plaindre seulemt. de ne pas voir la verité qu'on leur inspire que de se roidir contre le peu de progres que toutes instructions qu'on leur donne mais l'attention principale doit estre sur

leurs enfans pour l'instruction desquels on ne sçauroit prendre trop de precautions par le danger qu'il y a qu'ils ne les eleuassent sans religion qui est ce qu'il y a de plus a craindre, C'est sur ces principes que je Crois que vous devez regler votre conduite a leur egard, persuadé que votre prudence ne sçaura point s'y meprendre

J'entre volontiers dans les raisons que vous pouvez avoir de vendre votre charge de maitre des requestes, et je vous le permets avec plaisir, ravi d'avoir ou occasion de vous en faire

a M. de Bernieres

Intendant de flandre

du d. jour

J'ay receu la Lettre, Monsieur, que vous m'avez ecrite le 5 de ce mois pour vous justiffier sur le congé que vous croyez que votre famille m'a fait demander pour vous. Je n'en ay point entendu parler, mais vous ne devez point douter que dans une occasion aussy serieuse pour vous que la conjoncture de la mort de M. votre pere, je n'y eusse fait beaucoup d'attention quoy que votre presence dans votre departement me paroisse tres necessaire pour le bien du service, j'ay

pris part a votre perte et j'ay bien pensé —
que vous ne seriez pas fasché que le
Departement de flandres du Costé de
la mer fust reuni a votre Intendance
Il est toutes en bonne main et je compte —
fort sur le bon ordre que vous apporterez
en toutes choses

a M. le Comte du Luc

dud. jour

J'ay receu Monsieur, la lettre que
vous m'avez Ecrite le 8. du mois passé, —
vous n'avez besoin auprés de moy que de
vos seules remontrances pour attirer
mon attention sur vous et par consequent

Sur vostre Situation ; mais vous
n'ignorez pas le desastre dans lequel
j'ay trouvé les finances du Royaume
et ma peine a fournir aux besoins les
plus urgens, independament de ma bonne
volonté pour vous, je songe aux moyens
de mettre les Ministres du Roy dans les
Cours etrangeres en etat de Soustenir
leur Caractere et de Continuer leurs
Services, Ce qui demande un peu de
patience, a quoy je vous exhorte persuadé
que vous ne Serez point oublié dans nos
arangemens et que je Suis tres disposé
a vous faire plaisir

a M. de L'abadie a Lille

13 novembre

J'ay receu, Monsieur, La Lettre que vous m'avez Ecrite le 4 de ce mois au sujet de votre pension, l'état facheux où j'ay trouvé les finances ne m'a pas encore permis de prendre aucun aucun arran:gement a cet egard, mais vous ne devez point doutter de l'envie que j'auray toujours de vous faire plaisir et parti:culierement dans cette occasion

au general des minimes a Madrid

du d. jour.

Mon tres Reverend Pere, Je suis

comme je le dois les temoignages de
Zele qui me viennent d'un homme aussy
digne de mon estime que vous l'estes et
je vous en fais mes remerciemens en vous
assurant que je seray toujours tres aise
d'avoir occasion de vous faire connoistre
mes sentimens a votre egard et mon
affection pour votre ordre dans la vertu
et la pieté me sont en singuliere recom=
mandation. Je suis mon tres Reverend
Pere

Votre affectionné ami

A M. le Prince Auguste Chigi
a Rome du d. jour.

Monsieur mon Cousin Je ne

puis assez vous temoigner quelle est ma sensibilité sur tout ce que vous voulez bien penser sur mon sujet dans le triste evenement qui afflige toutte la france, Je vous suplie d'estre bien persuadé de ma reconnoissance par le cas jusqu'ici que je fais de vostre amitié, et que je m'estimerois heureux dans le Cours de ma Regence d'avoir des occasions de vous marquer avec quelle estime Je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

au Sr Marechal sindic des imprimeurs a Nantes

14 novembre

Monsieur Marechal J'ay receu la Lettre

que vous m'avez écrite le 8 de ce mois

touchant l'ordre que vous avez eu cy devant

de visiter la Librairie qui viendroit à

Nantes. Vous n'avez qu'à continuer à en

user comme vous avez fait sous le feu Roy

en visitant tout ce qui vient des pays

étrangers de mauvais en ce genre en

saisissant les Libels et feuilles volantes

contre l'état, la Religion et les bonnes

mœurs, dont vous dresserez des Procès

Verbaux que vous aurés soin de m'adres=

ser. Je suis Monsieur Marechal

Votre bon ami

a M. le Cardinal Gozzadini de Rimini

dud. jour

Monsieur mon Cousin L'estime par.re que je fais de votre merite et de votre per=sonne est un sûr garant de la vive recon=noissance dont je suis penetré de tous les sentimens que vous voulez bien me temoi=gner dans mon etat de tristesse et de douleur. J'adjouteray a mes remerciemens que ce seroit un surcroy de consolation pour moy bien touchant si dans le cours de ma Regence j'estois assés heureux pour trouver des occasions de vous prouver avec quelle Cordi=alité je suis Monsieur mon Cousin &ca.

a M. le Cardinal
Panciatichi

dud. jour

Monsieur mon Cousin Il ne me pouvoit venir autre chose de votre part que les temoignages obligeants que je Reçois de votre amitié sur la perte que j'ay faite en la personne du feu Roy, mais cette opinion de vos sentimens a mon egard est la mesure que je pretends donner a l'estime que je fais de vostre personne et a la reconnoissance dont je me sens penetré. Je voudrois qu'il fust egalement en mon pouvoir de vous prouver par des effets qu'on ne peut

estre avec plus de verité que je le suis

Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. Ravechet Docteur de Sorbonne

dud. jour

J'ay Lû Monsieur, avec plaisir vostre Lettre, et je suis bien aise de vous dire que j'approuve fort la conduite que vous avez tenüe en Sorbonne, elle est confor=me a mes intentions que vous connoissés, — et que M. le P.er President a qui j'ay parlé doit avoir expliquées, le but estant de ne faire dominer aucun sentiment

Vous avez prudemment fait d'arrester la theze dont vous me rendez Compte Continuez je vous prie a agir de meme maniere et a m'instruire de ce qui regarde Vostre Sindicat, et de ce qui se passera par rapport a la paix et a l'edification publique

A M. le Cardinal Baracciani a Sinigaglia

dud. jour.

Monsieur mon Cousin, je m'estois bien attendu a tous les temoignages que je recois de vostre amitié dans ce douloureux Evenement de la mort du

Roy et je me flate encore que vous estes fortement persuadé de ma vive recon:noissance de tout ce que vous ressentez pour moy en cette occasion. Je m'estimerois heureux si dans le Cours de ma Regence je le[s] en offrois quelqu'vne où je pusse vous prouuer Essentiellement la passion auec laquelle Je suis

Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a M. le Cardinal Cornaro.

a Padoue

dud. jour.

Monsieur mon Cousin Je sens

trop le prix de vostre amitié pour n'estre
par penetré de la plus vive reconnoiss.ce
de l'interes que vous voulez bien prendre
a la perte irreparable que je viens de
faire en la personne du feu Roy, ce
seroit sans doutte un grand sujet de
Consolation et pour moy et pour toute le
Royaume si mes talens pouvoient
repondre a l'opinion que vous en avez,
Je sçais seulement que vous trou:
verez toujours en moy les dispositions
les plus parfaites de vous faire connois:
tre l'attachement avec lequel Je suis
Monsieur mon Cousin
Vostre tres affectionné Cousin

a m. le Cardinal

aquauiua a Rome

dud. jour

Monsieur mon Cousin Receuez
je vous prie les remerciementz que je vous
doia. du Compliment que vous voulez bien
me faire sur le Coup mortel dont il a
plu au Ciel d'affliger la france, Je ne
pourois vous exprimer combien je
trouue de gouste de Consolation dans
vos sentiment a mon Egard par l'interest
que vous prenez a tout ce qui m'arriue, —
je ne penserois pas differemment sur les
Euenementz qui vous pourroient toucher
Estant auec toute la verite de mon Coeur &c.

a M. le Cardinal Tolomei a Rome

dud. jour.

Monsieur mon Cousin Je n'ay point d'expressions pour vous temoigner la vive reconnoissance dont je suis penetré de la part que vous prenez a la perte que je viens de faire en la personne du feu Roy. et je ne suis pas moins touché des jdées favorables que vous avez de mon Zele pour le maintien de la religion Catolique puisque vous en jugez selon mon Coeur et que rien ne me peut flater d'avantage que cette opinion de votre part sur mon sujet par le cas infini que je fais de

Votre amitié et de votre personne, mais
j'exige encore de ces mesmes sentiments
dont vous me flatez une certitude entiere
de mon empressement a vous prouver en
toutes occasions que je suis avec passion
Monsieur mon cousin
Votre tres affectionné cousin

au chapitre de S.t Quentin

15 novembre

Messieurs j'ay appris avec quelque
surprise que malgré la parole que vous
aviez donnée au feu Roy par M.r de
Lavrilliere, et la deliberation que vous
aviez prise d'executer les ordonnances

de visite de votre Eveque, qu'on m'assure que vous avez executées en effet, — Vous appelez comme d'abus de l'une de ces ordonnances, je sçais que votre Eglise estant de fondation Royalle le Roy vous doit sa protection, — mais vous luy devez aussy plus de soumission que personne quand ce ne seroit que par reconnoissance pour vos Canonicats que vous tenez de luy. — C'est donc par toutes ces raisons que je desire d'estre instruit du tort que les ordonnances de votre Eveque dont vous avez interjetté appel comme d'abus peuvent vous faire veritablement

et Comme la difficulté tombe seule
Rit de votre Eglise, expliquez moy s'il
vous plaist, quels sont les articles de ce
Rit auxquels vous vous plaignez que
l'ordonnance de votre Eveque donne attein=
te, malgré la precaution qu'il a prise de
vous Conserver les offices propres a votre
Eglise, et l'usage de vos Livres. votre Eveque
est icy je luy parleray, et s'il y a quelque
article assés important pour meriter
qu'on y fasse attention, je ne doute point
qu'il n'entre dans tout ce que vous pro-
poserez de raisonnable. le Roy remplira
son devoir de fondateur en prevenant
un Proces entre un Chapitre qui est

sous sa protection, et on ne que qui n'y est pas moins, Je suis persuadé que de votre costé vous meriterez qu'il continüe de vous honorer de sa bienveillance par les demarches que vous ferez pour parvenir a une paix que toutes sortes de raisons doivent vous faire desirer, et vous devez compter que du mien je chercheray toujours les occasions de vous donner des marques de mon estime et de mon amitié

A M. de Corberon Premier Presid.t du con.el superieur d'alsace a Colmar.

16 novembre

J'ay receu la Lettre Monsieur que

Vous m'avez écrit le 4 de ce mois au sujet
de ce qui vous est deub de votre pension, ~
l'état où j'ay trouvé les finances ne m'a
pas encore permis de prendre aucun arran:
gement sur ces sortes de payements
et la chose demande un peu plus de patien-
ce de votre part. Vous devez cependant
estre persuadé que je ne vous oublieray
point lorsqu'il en sera temps. au surplus
votre brevet vaut tout ce qu'il peut valoir
et autant que vos provisions, et vous
n'avés point ouy dire que le Roy en renou:
velast aucunes

a M. du Bruelh Commandt.
a Bellegarde en Roussillon

du d. jour

J'ay receu, Monsieur, la Lettre que
vous m'avez écrit le 31 du mois passé avec
le memoire qui y estoit joint sur la
Correspondance a etablir avec le
nommé Antoine Cornellier pour estre
instruit des intrigues des Catalans a
la Cour de Vienne. Nous pourrons en
essayer puisqu'il sera aisé de juger par
son stile et ses decouvertes du fonds
que l'on peut faire sur luy. vous pourrez
donc recevoir ses Lettres directement
et vous en retiendrez des Copies dont

Vous me manderez la Substance, ce qui luitera tout l'embarras dans lequel on tomberoit en les faisant adresser je y pour Vous estre renvoyées ensuite. Il Sera juste de le payer Sur le pied quil l'estoit a Barcelonne c'est a dire a raison de 21 l. [livres] par mois, et je donneray ord.re que le fonds vous en soit remis par le Tresorier de l'Extraordinaire des guerres

On ne manque point de Correspond.ts a Cadix pour estre informé de ce qui S'y passe, ainsy il y auroit peu a proffiter des avis du Lieutenant de dragons dont vous me parlez. Vous faites parfaitement bien d'informer le Conseil de guerre de

tout ce qui se passe sur votre frontiere

A M. le Comte de Chamilly

du d. jour.

J'ay receu la Lettre Monsieur que vous m'avez ecritte le 17 du mois passé sur les differents que vous avez eus avec M.rs de la marine touchant les honneurs que vous croyés vous estre deubs dans les Ports a titre de Commandant de la Province, et l'autorité que vous devez avoir sur les trouppes repandües dans les differents quartiers. Je suis bien persuadé que toutes vos veües ne tendent qu'au bien du service, mais la question

demander un nou Examen, et je Suis determiné a vous donner des Commiss.res lors que vous Serez icy pour vous entendre tous, et donner leur avis, apres quoy le Conseil de Regence en decidera

a m. l'eueque de Basle a Porrentruy

dud. jour.

J'ay receu la Lettre, Monsieur, que vous m'avez Ecrite le 20 du mois passé Sur la permission que vous desirez de pouvoir tirer d'alsace vos Revenus en grains pour vostre Subsistance et celle de Votre Chapitre, Comme l'extration en

est permise pour toutes les Provinces du Royaume, il n'est besoin d'aucun ordre particulier en votre faveur.

a M. le Prince de Talmont a Chastelerau

dud. jour.

J'ay receu la Lettre Monsieur, que vous m'avez ecrite le 10 decembre, La douleur dont les gentilshommes de votre Province vous ont paru penetrez ne doit point rouler sur les impressions que des avis mal fondez peuvent jamais faire sur mon esprit, vous sçavez que je dois tout ecouter et rendre les avis comme je les

Reçoir aux personnes chargées de l'ex.on
des ordres du Roy sans avoir de
jugement que sur des preuves convain=
cantes des faits avancés et je puis vo.s
assurer que je ne pense pas differemment
du Coeur et de la fidelité de la noblesse
de Poitou et de son entiere soumission
aux volontez de sa majesté, vous me ferez
un sensible plaisir de la convaincre de mes
sentimens a son egard et de mon em=
pressement a luy donner des preuves de
mon estime en toutes occasions
Je seray fort aise de vous revoir en ce
Pais cy dans le parfait retablissement
de vostre santé

a M. Meliand jntendant de Lyon

du d. jour.

J'ay receu Monsieur, vostre Lettre du 8 de ce mois qui m'instruit assez de ce que je voulois sçavoir au sujet du S.r de Boleins et le Jesuite avec lequel il a fait voyage. Je Crois qu'il auroit esté a propos seulement de parler au prestre dont il est mention dans la Lettre du d. Boleins, et sçavoir de luy au vray les discours que le pere Bertrand luy a tenus. Et du Caractere d'Esprit dont Vous me peignez ce Pere il est bon que Vous y ayiez un peu d'attention et que vous

preniez la peine de m'informer de ce qui viendra a votre Connoissance, Rien ne deuant estre negligé sur ce Chapitre

A M. le Duc de Tursis

a Genes

17 nouembre

Monsieur mon Cousin La situation des finances de ce Royaume obligeant a toute sorte de retranchement mesme a celuy des depenses pour ainsy dire necessaires en ne laissant subsister que celles dont on ne peut absolument se dispenser et aux quelles on puisse satisfaire regulierem.t C'est auec deplaisir que je vous annonce

L'jmpossibilité où l'on est de retenir
plus Longtemps vostre escadre de galeres.
Il n'est moyen qu'on n'ait cherché, n'y
d'expedient qu'on n'ait jmaginé pour
pouvoir la conserver, et ce n'est qu'aprés
les avoir tous epuisez qu'on s'est deter=
miné enfin a priver le Roy de ce se=
cours dont je suis bien moins touché
que de celuy de votre personne. Le Conseil
de Regence a consideré que d'un costé
le Roy necessité a se deffaire de quatre
de ses propres galeres, ne pouvoit
raisonnablement en garder d'Etrangeres
et que de l'autre jl estoit plus expedient a
Sa majesté de resilier des apresent le traitté

fait avec vous, comme elle en a la facul=
té, que de les maintenir avec la Certi=
tude de n'y pouvoir Satisfaire. Chose
a laquelle la bonne foy ne permet pas de
penser, ainsy ce party estant pris avec
autant de raison que de regret, il ne me
reste qu'a vous assurer que vous ne languir=
rez point apres le payement des arrera=
ges qui vous sont deubs, et de l'attention
que j'auray a vous en faire payer le
plus promptement qu'il sera possible
et je vous prie de Compter absolument
Sur moy et mes offices aupres du Roy
Soit pour vous procurer de la part du
Roy Catholique le payement de ce qui

vous en deub en Espagne ou les Recom=
penses qu'ont merité les Services que
vous avez rendus a sa maj.té Cat. soit
pour tout ce qui pourra dependre icy de
moy directement pour vous faire plaisir
bien persuadé qu'il ne m'echapera aucune
occasion de vous prouver la verité de ces
sentimens avec lesquels Je suis

Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a M. le Grand maît.
de Malte

dud. Jour

Monsieur mon Cousin ma confiance

en vos attentions pour les sujets de

vostre ordre qui peuvent estre de quelque

recommandation auprés de moy, m'enga=

ge a vous faire connoistre que le Cher

Tamboneau est certainement du nombre

et que vous me ferez vne sensible plaisir

de luy faire sentir dans les occasions

ce que je puis auprés de vous, Vous devez

estre bien persuadé de mes sentiments a

vostre egard et de la verité avec laquelle

Je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a M. le Comte de Jarnac

20 novembre

Monsieur mon Cousin J'ay deu

raisons particulieres pour desirer absolu-
ment que vous restiez chés vous a jarnac
ou du moins que vous ne sortiez point de
la Province jusqu'a ce que je vous mande
que vous puissiez le faire, je ne doutte point
que vous ne vous conformiez exactement
a mes intentions, je vous prie cependant de
Croire que je suis Monsieur mon Cousin
Vostre tres affectionné Cousin

a M. Bignon Intendant
de Paris

dud. jour

Je vous envoye un placet Monsieur
qui m'a esté presenté au nom du nommé

Martineau Collecteur de Laguy pour que vous preniez la peine d'examiner les faits quil avance, et interposer vostre autorité de maniere qu'on nentende plus parler de cette affaire, les recits de pareilles violences me font toujours de la peine a lentendre, et je voudrois bien qu'il fust possible d'en arrester le cours. il parois qu'il n'y a guere que les exemples et une prompte justice qui puissent contenir un chacun dans les Regles.

A M. de Chasteauneuf

ambassadeur du Roy aupres de M.rs les Etats generaux 21 novanbre

Le porteur de cette Lettre Monsieur est le

Sr. de Blumenstein que j'envoye en hollande pour des affaires qui concernt. le service du Roy, vous me ferés plaisir de l'aider dans les choses ou il pourra avoir besoin de vous et de votre secours.

a M. le Grandmaitre de Malte

25 novembre

Monsieur mon Cousin. Je sçais qu'il n'est pas necessaire d'exciter vostre attention en faveur des Chevaliers françois pris a Oran pour les delivrer de la Captivité ou ils sont depuis neuf ans entiers; je ne puis cependant m'empecher

de vous temoigner combien je suis peiné
de leur souffrance, et de vous dire que je
regarderay comme une marque d'amitié
particuliere pour moy les soins empressez
que vous voudrez bien vous donner en cette
occasion pour l'execution du traité qui a esté
fait pour les tirer d'esclavage, vous
sçavez la maniere pressante dont le feu
Roy touché de compassion vous a escrit
sur ce sujet animé des mesmes sentiments
que luy vous ne devez point doutter que
je ne desire aussy ardemment la conclusion
de cette affaire qui n'interesse en rien les
usages de vostre Religion qu'on apportoit
pour obstacle, puisque ces chevaliers

ont esté pris en servant le Roy Catolique

ainsy j'espere que vous voudrez bien contri=

buer a faire finir incessamment leur mal

heur, et Compter toujours sur la verité

de ces sentimens avec lesquels Je suis

Monsieur mon Cousin.

Vostre tres affectionné Cousin

a Mad.e la Duchesse

de S.t Pierre

dud. jour.

Vous devez estre persuadée, Madame

que je me porteray toujours a vous rendre

et a M.r le Duc de S.t Pierre tous les

services qui dependront de moy dans les

occasions Sçachant parfaitement tout
cequ'il a merité par son fidel attachem^t
a la france et a l'Espagne, ainsy vous
pouvés estre tres tranquille sur votre
pension, je la regarde comme vne dette
a laquelle on ne doit pas manquer,
mais le derangement des finances
auxquelles il faut vn peu de temps pour
mettre ordre, fait qu'on ne peut estre aussy
Exact qu'on le voudroit bien. vous devés
estre cependant tres assurée Madame
qu'autant veritablement dans votre
Situation, mon jntention est que vous
ayés sur cela toutte sorte de satisfaction

Aux gens tenant la Cour de Parlement de franche Comté a Besançon du d. jour

Messieurs, J'ay receu la Lettre que vous m'avez ecrite le 16 de ce mois, et l'on ne peut estre plus edifié que je le suis des sentimens dont vous estes penetrez. Le Roy trouvera tres bon que vous luy fassiez une deputation pour luy rendre les hommages et le serment de fidelité suivant l'usage des autres Parlemens et vous devez vous attendre qu'ils luy seront tres agreables, Je sçais l'estime que merite votre Compagnie, et je seray toujours bien aise de vous faire connoistre

que je suis Messieurs

Vostre tres affectionné ami

a M. Bussy Rabutin

a Bussy pres Ste. Reyne en

Bourgogne

du d. jour.

Vous ne devez point doutter, Monsieur

que je ne vous tienne Compte de vos Memres.

sur les moyens de procurer quelque sou=

lagement aux peuples, puisque ces sortes

de veües sont parfaitement de mon goust

mais il est inutile de me demander l'usage

que j'en fais d'autant que le succés de ce

differents avis qui me viennent depend

de trop de Circonstances pour m'engager

a y repondre.

Le mauvais Estat ou j'ay trouvé les

finances demande du temps pour y appor-

ter quelqu'arrangement, les pensions y

entreront comme tout le reste, et je ne vous

oublieray point lors qu'il y aura lieu de

vous faire plaisir

a M. de Frichman Envoyé

du Roy pres l'Electeur de Cologne a

Bonn

dud. jour.

J'ay receu la Lettre Monsieur, que

vous m'avez Ecrite le 29 du mois

passé en faveur de l'un de vos enfans qui a embrassé l'estat ecclesiastique. M. le Marechal d'Huxelles m'avoit desia remis le Memoire necessaire sur vostre demande a laquelle j'auray toute l'attention que vous pouvez desirer estant parfaitement informé de tout ce que vous avés merité jusqu'apresent par vos services, et je seray tousjours fort aise d'avoir des occasions de vous faire connoistre l'estime que j'ay pour vous.

a M. le Prince amedée de Savoye a Turin

du d. jour.

Monsieur mon Cousin Je suis

Tres Sensible au complimen que vous

voulés bien me faire, et a l'interes que vous

prenez a tout ce qui me regarde. vos

Sentimens sont d'autant plus agreables

que je ne peus crois par differemmen sur

Vostre sujet. Receuez donc s'il vous

plait les assurances sinceres de ma parfaite

Reconnoissance, et soyiez bien persuadé

de la verité auec laquelle Je suis M.r

mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a m. le Cardinal Dauia a

Rimini 26 nouambre

Monsieur mon Cousin Je suis

d'autant plus sensible au compliment que
vous voulez bien me faire sur la perte
que j'ay faite en la personne du feu Roy
que je suis parfaitement convaincu de la
sincerité de vos sentimens pour moy, je
me flate aussy que vous me rendez bien la
mesme justice sur la reconnoissance
qui est en moy de toutes vos amitiez, et je
desire ardemment qu'il se presente des
occasions de vous prouver dans le cours
de ma Regence que l'on ne peut estre avec
plus de passion, d'estime et de verité que je
le suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a M.r de Casaus Procureur
general du Parlement de Pau

27 novembre

J'ay receu, Monsieur, la Lettre que vous m'avez ecrite le 15 de ce mois, l'éclaircissement que vous me donnez sur la conduite qui a esté tenüe a l'égard du S.r forcade suffit, et je n'ay pas de peine a croire qu'il en ait imposé, quand je dis qu'il faut avoir de la douceur pour ces M.rs la, je pense en mesme temps qu'il est necessaire de les tenir de pres, je m'en remets aisement a ce que vostre prudence et vostre sagesse vous suggereront

au Roy Catolique

Monseigneur mon Neveu

ond. jour

Monseigneur

attentif non seulement a cequi peut plaire mais a cequi peut convenir au bien et a l'jnterest de vostre majesté, j'ay pensé que dans la perte malheureuse qu'elle a faite de la flotte du Mexique, je pourrois luy estre de quelque vtilité; pour ce t effet vostre majesté n'ayant peutestre pas encore vne marine suffisante et preste au besoin pressant qu'il y auroit de faire venir plus promptement en Europe l'argent de cette flotte qu'on a repesché, je me suis mis en etat

d'offrir a V. M. deux bons vaisseaux du Roy bien armez qui pourroient partir quand et aussitost qu'il plairoit a V. M. et ramener a Cadis avec plus de Sureté, et de promptitude cet argent; apres lequel les Negocians des deux Couronnes respirent, et qui ne seroit pas moins utile en particulier a V. M. Elle Scait mieux que moy que dans cela la diligence est d'autant plus necessaire que ce seroit reparer en quelque façon ou du moins diminuer considerablement la perte qu'on a faite. V. M. aura donc la bonté de deliberer Sur l'offre que j'ay l'honneur de luy faire et d'estre persuadée que je ne

perdray jamais aucune occasion de
luy marquer mon attachement sincere
et le profond respect avec lequel je suis

Monseigneur

De vostre Majesté

Tres humble et tres affectionné
oncle et serviteur

a la Reyne Catolique
Douairiere Madame ma tante a
Bayonne

dud. jour

Madame

J'ay toujours differé de repondre a lad.te

Lettre de vostre majesté dans l'attente de la
personne de confiance que v. m. m'annonçoit
qui devoit m'entretenir, et me faire voir des
papiers de sa part, mais n'en entendant
point parler et craignant que v. m. n'im=
pute a un manque d'attention le delay que
j'ay apporté a luy repondre, j'auray l'hon=
neur de luy dire que n'entrant pas moins
dans ses peines et sa situation presente —
que j'ay fait par le passé, je desirerois infini=
ment de pouvoir luy estre de quelque secours
V. M. n'a qu'a me marquer ce que je puis faire
et je le feray, mais je la supplie de trouver bon
que je luy dise que le sejour de valladolid —
qui a esté offert a v. m. luy a esté proposé —

sans doute comme celuy qui pourroit luy convenir d'avantage, estant bien persuadé que le Roy et la Reyne Catholique ne dont l'amitié pour V. M. m'est connüe, n'ont d'autre but que de luy plaire et de luy procurer une vie douce et heureuse, Peut estre que l'état des finances d'Espagne au sortir d'une guerre aussy longue et aussy ruineuse n'a pas permis qu'on entrast dans les detters de V. M. et de luy marquer en cela de sa part toute la consideration qu'on a pour sa personne et pour sa dignité, mais il y a de l'apparence que l'intention du Roy Cat. est d'avoir dans la suite toutes les egards qui peuvent satisfaire V. M.

C'est ce que je ne puis m'empescher de penser et l'asseurer de ses sentimens respectueux avec lesquels Je suis

Madame

De vostre majesté

Tres affectionné serviteur et neveu

A M. le Prince de Monaco mon Cousin a Monaco

dud. jour.

Le Nouveau Duc de valentinois vostre gendre que j'ay veu avec plaisir et qui m'a rendu vostre Lettre, en a trop bien usé avec vostre heritiere pour ne luy pas accorder la grace que vous demandés pour luy, il

commandera donc les armées du Roy
dans vostre Rochee sous les ordres de
mon fidel Golias que j'aimeray toujours

a mad.e la Princesse de
Monaco ma Cousine a Monaco.

dud. jour.

Il ne m'est point difficile Madame, de
faire pour M. le Duc de valentinois
ce que vous et M.r de Monaco desirés, je serois
plus asseurement aucun plaisir pour marquer
l'amitié et la consideration que j'ay pour
l'une et pour l'autre, mais je vous desire encore
vn autre avantage que celuy d'estre de mon
age, il n'est bon desormais qu'a oublier —

quelqu'agreable que me soit le souvenir
de nostre trop ancienne amitié

a M. le Duc de la Tremoille a
S.t Brieux

dud. jour.

Monsieur mon Cousin   J'ay receu
vostre Lettre du 19 de ce mois par laquelle
vous me marqués l'inquietude et la peine de
la Noblesse de Bretagne au sujet de
l'ordre que j'avois fait donner au Ch.er
de Rohan de venir icy, surquoy je suis
bien aise de vous dire qu'elle a pris pour elle
en cette occasion ce qui ne regardoit que le
Ch.er de Rohan en particulier ; vous

poussés donc l'asseurer de ma part que je
luy rendz a cet egard toute la justice qu'elle
merite, et que, persuadé comme je le suis
de sa soumission aux ordres du Roy
et de son zele pour ses interests et son
service, elle recherchera par la facilité
qu'elle apportera aux affaires, qu'a me
confirmer dans les bons sentimens que
j'ay d'elle et que j'ay toujours eu, en vous
priant de ne point douter de ceux avec
lesquels je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. le mareschal de
Chasteaurenault. dud. jour.

Monsieur mon Cousin, j'apprends que

La noblesse de Bretagne se preparoit a de
grands mouuemens aux etats, et a vne
Deputation pour faire des remontrances
peut estre y pensera t elle dauantage
lors qu'elle sera assemblée, en tout cas
il est a propos que vous vous y opposiez
le plus qu'il vous sera possible, et de n'y
donner les mains qu'a toute extremité
et lors que vous ne pourrés plus l'empescher
et comme le secret est absolument
necessaire vous voulés bien que je vous le
recommande aussy bien qu'a M. Ferrand
a qui j'ecris en conformité.

Je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a M. Ferrand intendant de Bretagne

dud. jour

J'apprends, Monsieur, que la Noblesse de Bretagne se preparoit a de grands mouvements aux Estats et a une deputation pour faire des remontrances, peut-estre y pensera t elle d'avantage quand elle sera assemblée, en tout cas il est a propos que vous vous y opposiez le plus qu'il vous sera possible, ce de n'y donner les mains qu'a toutte extremité et lors que vous ne le pourrés plus empecher, le cas le secret est absolum.t necess.re vous voulés bien que je vous le recommande

a M. le Marechal de Chasteaurenault Commandant en Bretagne

dud. jour.

Monsieur mon Cousin, il m'est revenu qu'au prejudice de ce qui s'est pratiqué en plusieurs assemblées des Etats de Bretagne sous le feu Roy, et jusqu'a sa mort, quelques uns des membres qui doivent composer l'assemblée prochaine qui est fixée a St. Brieux au premier decembre prochain dans le dessein de renouveller les anciennes difficultés, estoient dans la resolution de proposer de remettre a accorder le don gratuit et la Capitation apres que les Etats auroient pris Connoissance de la

situation de leurs affaires, et Comme
celles du Roy ne luy permettent pas
presentement de diminuer les Secours
qu'il attend de leur Zele, vous enga:
gerez les Etats d'accorder le Don gratuit
et la Capitation de la mesme maniere
qu'il en a esté usé sous le feu Roy, et
dans les dernieres assemblées, et en
Cas qu'ils insistent et qu'ils deliberent
d'envoyer des Deputez, vous ferés
Surceoir les Etats jusqu'a ce qu'ils
Soient plus particulierement instruits
de mes intentions par la Reponse que
je feray a leurs deputez qui sera confor:
me a ce que je vous marque. Je vous

Recommande d'user avec discretion de l'ordre que je vous donne, et de le tenir secret pour ne vous en servir que dans le besoin. Je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. Ferrand intendant de Bretagne

dud. jour.

M. le Duc de la Tremoille ayant esté nommé, Monsieur, par le Roy pour aller aux Estats de Bretagne qui doivent s'assembler le 1.er novembre prochain a S.t Brieux en qualité

de premier Baron, mon intention est
que vous luy fassiez payer la somme
de seize mil livres par les fermiers
des droits qui appartiennent aux
Etats par forme de pot de vin comme
il en a esté usé aux Etats de 1718
sans tirer a Consequence

Lettre de Cachet

adressée a M. Ferrand Intendant
de Bretagne

dud. jour.

Mons. Ferrand ayant choisy mon Cousin
le Comte de Chasteaurenault Marechal
de France pour aller tenir en mon nom les

Estats de Bretagne qui doivent estre assem-
blez a St. Brieux le premier decembre
prochain. Je vous faits cette Lettre pour
vous advertir que si mond. Cousin venoit
a tomber malade, et qu'il fust hors d'estat
de remplir la fonction dont je l'ay chargé
mon intention est que lesd. Estats soient
sursis jusqu'a ce qu'ayant esté informé
j'aye fait sçavoir ma volonté pour les
Continuer. Vous ferez part de cette
Lettre a mes autres Commissaires
affin qu'ils s'y conforment, et la
presente n'estant a autre fin je prie Dieu
qu'il vous ait Mons. Furand en sa ste.
et digne garde. Escrit a Vincennes &ca

A M. de Cely jntend.
de Bearn

28 novembre

J'ay receu, Monsieur, vostre Lettre du 16.
de ce mois avec la deliberation de l'assem=
blée des Etats de Navarre au sujet
de la Deputation au Roy. Comme
on a fait dire aux Provinces qu'on
leur laissoit la liberté de deputer attendu
les frais de cette Deputation qu'on estoit
bien aise de leur eviter dans la Conjoncture
du temps, et qu'on ne vouldroit que les soula=
ger, Je Crois qu'on ne doit pas presumer
que les Etats de Navarre ayent voulu
manquer a leur devoir ayant deliberé

d'ecrire seulement pour rendre les hom=
mages a sa Ma.té C'est pourquoy il
me paroist qu'il est inutil de leur rien
ordonner d'avantage a cet Egard

a M. le Comte de Beuvron
Lieutenant de Roy de Normandie a
a Rouen

du d. jour

J'ay receu Monsieur, vos Lettres des
18 et 19 de ce mois au sujet des ouvriers
qui ne sont point employés aux differen=
tes manufactures de la ville, et des
moyens de les occuper pour les faire subsis=
ter, J'ay Communiqué a M. le Ger

President du Parlement de Rouen qui est icy vostre memoire, et ouvrera a prendre les meilleurs moyens pour parvenir a eviter le mal qu'il y auroit a craindre, si l'on n'y pourvoyoit pas. Je ne sçaurois que louer vostre attention Monsieur, que j'espere que vous continuerés toujours d'avoir

a M. Renau President de l'accademie Royalle des Sciences

30 novembre 1715

On m'a rendu compte, Monsieur, de l'election que l'accademie des Sciences a faitte dans son assemblée du mecredy

20 de ce mois, de M. le Cardinal de Polignac pour remplir la place d'honnoraire vacan=te par la mort du Celebre pere Malbranche. Le Roy a d'autant plus agréé ce Choix que l'accademie doit recevoir et beaucoup de Secours des Lumieres d'une si digne accademicien, et beaucoup d'honneur de sa naissance et de son rang.

a M. le Grand Mai. de Matthe

du d. jour.

Monsieur mon Cousin je ne puis refuser a M. le Comte d'Orville parent de M. le Cardinal de Noailles, et petit

neveu de deux grands Maitres du
nom de vignacourt de vous recomman=
der deux de ses Enfans en faveur desq.ls
il a obtenu de Rome deux brefs pour
les faire recevoir en minorité chevaliers
de Malte, et dont vous avez desja ordon=
né l'enregistrement, mais quoy que leur
mere soit d'une tres bonne famille, led.
S.r Comte d'Orvillé ne peut cependant
faire les preuves de ses Enfans de son
Costé, ce qui l'a obligé de Recourir a la
Cour de Rome ou il a obtenu deux autres
brefs qui dispensent ses enfans de
prouver leur Noblesse du Costé maternel
je m'assure que vous serez d'autant plus

porté a leur confirmer cette grace quil

est assez d'usage d'en accorder de pareilles

aux familles jllustres, et qui d'ailleurs

ont bien merité de l'ordre comme celle de

M. de vignacourt. Je seray forte sen=

sible aux faueurs quelle y receura

devoir par rapport a ces deux jeunes

Cheualiers, Je seray egalement dis=

posé avous marquer en toutte occasion

que je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

Decembre

a m.rs de la ville de Basle

4 decembre

Messieurs J'ay receu avec grand plaisir de ma part les Remerciements que vous me faites au Sujet de la traitte des grains de la Province d'alsace dans vostre Estat. La Liberté en est entierement restablie aussy bien que le Libre Commerce des Sujets du Roy avec les vostres, mon intention a esté en cela non seulement de vous marquer les Egards que j'auray dans le Cours de ma

Regence au maintien des anciens traitez d'alliance de cette Couronne avec vous mais encore a vous donner des temoignages particuliers de l'amitié sincere avec laquelle Je suis Messieurs

Vostre tres affectionné ami

A Mrs. de la ville de Berne

dud. jour

Messieurs Je suis infiniment touché de la Lettre par laquelle vostre Canton m'a fait l'amitié de m'escrire le 15 du mois passé pour me confirmer les sentimens dont j'avois desja esté prevenu de la part du Corps helvetique

a l'occasion dela perte que j'ay faite en la
personne du feu Roy et demon auenemt.
ala Regence, Cette attention devotre part
me flate dautant plus qu'independamt.
del'estime que je fais de tout le Corps
helvetique, j'ay toujours sceu rendre a
Vostre Canton toute la justice qui luy
est deüe par une predilection singuliere
Je me flate auec ces dispositions demapart
que vous estes bien persuadez dema viue
reconnoissance pour tout ceque vous pen=
sez sur mon compte et que je me feray
Vne sensible plaisir de Concourir de tout
mon pouuoir et en toutes occasions
a tout ce qui pourra vous estre agreable

mes principes en cela ne changerons de
ma vie par le Car infini que je fais
de l'alliance perpetuelle qui doit regner
entre la france et vostre Estat, et la
passion sincere avec laquelle Je suis

Messieurs

Vostre tres affectionné ami

A M.rs les Estats generaux des
Provinces Unies

du d. jour.

M.rs

J'ay receu les
Deux Lettres que vous m'avez Escrites
le 30 octobre dernier sur la permission
que vous avez accordée a M. Buyse

Vostre ambassadeur de retourner en hollande, et le Choix que vous avez fait du S.r Schelter pour avoir Soin de vos affaires en attendant que vous ayiez nommé vn autre ambassadeur auprés de moy. je ne puis que regretter M. Buys qui par sa Conduite sa Candeur et son merite s'estoit acquis vne Consideration Singuliere, et il a pû s'appercevoir de l'éstime que je fais de sa personne fondée sur vne Reputation aussy bien etablie, je ne doutte point qu'il ne vous rende Compte de mes veritables Sentimens pour vostre Republique et Combien j'ay a Coeur de Maintenir la bonne Correspondance qui

Regne entre les deux nations, et de vous
donner en toutes occasions des preuves
de mon affection et de mon devouement.
Le nouvel ambassadeur ne me trouvera
point dans d'autres dispositions, et en atten=
dant son arrivée et que je puisse luy
donner les marques de la Confiance que
merite Un ministre qui possede la vostre
Le Sr. Schelter sera Ecouté aussy favo=
rablement que vous pouvez le desirer, et
Vous apprendrez de tous les sujets de vostre
Etat qui auront a traitter avec moy le
Cas infini que je fais de vostre amitié et
de tout mon empressement a vous faire
connoistre la passion sincere avec laqlle

Je suis Messieurs

Vostre tres affectionné ami

a M. le Chev. Renau

President de l'accademie Royale des Sciences

7. decembre

On m'a rendu Compte Monsieur, de l'election que l'accademie des Sciences a faite dans son assemblée du 27 novembre d.er pour remplir la place de pensionnaire vacante par la mort de M. homberg, c'est un grand eloge pour les trois sujets qui ont esté elus que d'avoir esté trouvez dignes de succeder a un personnage d'un merite si

distingué. le Roy s'en determina en faveur de M. Geoffroy l'ainé, mais les suffrages ayant mis son Cadet en Concurrence avec luy, c'est une si forte preuve de sa Capacité en Chimie que sa Majesté a jugé apropos de le faire passer dans la Classe des Chimistes en qualité d'associé a la place de son frere: De maniere que par ces Changemens c'est une place d'associé en Botanique qui demeure vacante. Avant de faire proceder a l'Election pour la remplir suivant l'usage ordinaire, il sera bon d'attendre ce qu'il plaira au Roy d'ordonner sur quelque nouvel arrangement qui paroist utile

pour faire fleurir plusque jamais l'acca=
demie./.

Circulaire a M.rs de Basville
jntendant de Languedoc, Le Bret jntend.
de Provence, Ferrand jntendant de
Bretagne, De Cely jntendant de
Bearn et Navarre et les Elus de la
Province de Bourgogne

dud. jour

Je suis bien aise, Monsieur, de sçavoir a
quoy peut monter la Depense des Etapes
que fournit la Province de Languedoc aux
troupes du Roy dans leur passage en
Route. et Comme cette Depense hausse

ou baisse a proportion de plus ou moins de troupes qui la traverse, vous m'envoyerez un etat portant qu'une telle année les Etapes ont cousté tant a la Province de Languedoc et une autre année tant en commençant par la presente année et remontant jusques en 1680. ou environ, et si vous ne pouvés pas tout avoir faites moy part tou= jours de ce que vous aurés pû verifier. Et si la Depense de cette année n'estoit point encore reglée et arrestée, vous me marquerés a peu pres et par Estimation a quoy elle peut monter et le plustost que vous pourez

Addition a la Lettre Circulaire de
M. de Basuille cy dessus

Je desirerois aussy d'estre informé en mesme
temps de tout ce qui peut concerner le Canal
de Languedoc, c'est a dire de ce que doit la
Province sur led. Canal, de ce qu'il en coute
par an pour reparation et entretien, et de ce q.l
est affermé actuellement

A M. le Duc de la Tremoille

Dud. jour

Monsieur mon Cousin J'ay receu
avec beaucoup de plaisir la nouvelle que
vous m'avez donnée par vostre Lettre du 2
de ce mois du Don gratuit et de la Capitaon

que les Etats viennent d'accorder, et j'ay esté egalement touché du zele et de la Sou=
mission avec lesquels ils se sont portez en cette occasion pour marquer leur bonne volonté. il est bien sûr que je ne l'aurois point mise a cette epreuve si le derangem^t. ou j'ay trouvé les finances n'exigeoit de promptes secours qui par l'usage que je m'assure qui en sera fait, pourront remet tre les choses dans le p^r. ordre et procurer par leurs suites toutes sortes de soula gements aux peuples, c'est le point ou j'as pire et le sujet de toutes mes veilles et de mon application aux affaires du gouvernement. L'assemblée en general

a bien merité par sa conduite le consentem.t
que vous avez donné a sa deputation, elle
peut s'assurer que les Deputez et leurs
remontrances seront receus tres favora=
blement, et que j'auray tous les egards
possibles a leurs representations autant
que la Conjoncture me pourra permettre
d'y entrer. Je ne vous dis rien sur vostre
Compte en particulier accoutumé comme
vous l'estes a bien faire, et d'une bonne volon=
té hereditaire, il me suffit de vous assu=
rer que je suis tres veritablement

Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

156

A M. le Marechal de Châteaurenault

du d. jour

Monsieur mon Cousin, je ne pouvois recevoir une nouvelle plus agreable que celle du don gratuit et de la Capitation que les Estats viennent d'accorder. Si la situation des affaires du Roy n'avoit exigé la continuation de ce Secours tel que je le leur ay fait demander, il est bien seur que j'aurois prevenu les remontrances qu'ils envoyent faire par la deputation dont vous me parlez; vous avez bien fait de ne vous y point opposer d'autant plus que la bonne grace avec laquelle ils se sont porté à obeir a la demande

quon leur a faite, meritoit cette complaisance, et j'Ecouteray fauorablement leurs representations auec intention d'y auoir des Egards que la Conjoncture des affaires peut permettre. je ne sçaurois que vous louër de la bonne disposition que vous auez mise de vostre part dans les Estats pour que les choses se passassent comme Elles ont fait, et vous assurer de mon attention a reconnoistre le zele que vous auez marqué en cela pour le Seruice du Roy. je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M l'Euesque de S.t Brieux

dud. jour

J'ay receu, Monsieur, la lettre que vous m'a=uez Escrite le 2. de ce mois. vous ne pouuiez me donner une meilleure nouuelle que le detail que vous me faites de ce qui s'est passé dans vos premieres Seances des Estats. et auec quel zele et auec quelle Soumission ils se sont porté a accorder ce qui leur a esté demandé.

vous sçauez les besoins pressans de l'Estat et la necessité d'un pareil Effort qui ne tend qu'a donner une fin aux maux publics, et que pour y paruenir dans l'Estat fascheux ou j'ay trou=ué les finances, il n'estoit pas possible

d'Exige moins aujourd'huy que dans un temps de Guerre. toutes mes veües tendent au point que vous l'envisagez, et je m'Estimeray l'homme du monde le plus heureux lors que je seray parvenu a retablir les choses dans le premier ordre. je suis Edifié de vos sentimens qui repondent si bien a tout ce que je pense a cet Egard, et vous me trouuerez toujours disposé, Monsieur, a vous donner des marques de l'Estime que je fais de vostre personne

A M. de Brilhac P.er P.t du Parlement de Bretagne
du d. jour

Vous ne doutez point, Monsieur que je n'aye

appris avec beaucoup de Satisfaction la bonne volonté avec laquelle les Estats se sont portez a accorder ce qu'il leur avoit esté demandé; et la maniere dont ils se sont entrez dans les raisons des besoins de l'Etat qui ne permettoient pas de leur demander moins. mais quelques pressants qu'ils puissent estre leur deputation me sera egalement agreable et par rapport a la justice qu'ils a d'Entendre leurs remontrances, et par rapport aux personnes qui la composent que je seray fort ayse de voir, d'autant que vous m'assurez que cette deputation n'arrestera rien de ce qui reste a terminer ausd. Etats

A M. Ferrand Intendant de Bretagne
du d. jour

J'ay appris avec un sensible plaisir, Monsieur, la tranquilité avec laquelle les premieres seances des Estats se sont passées, et la maniere avec laquelle ils se sont porté a accorder le don gratuit et la Capitation comme on le leur a fait demander. je n'en attendois pas moins de leur soumission, et de leur zele pour le service du Roy, et leur deputation sera d'autant mieux receüe que je suis tres disposé a avoir pour leurs remontrances tous les Egards que leurs besoins Exigent dans la malheureuse situation des affaires. je me flate mesme qu'ils

sont assez persuadez de mes bonnes intentions. Et je ne puis finir cette Lettre sans vous marquer une pareille satisfaction sur la façon dont vous vous etes conduit dans cette occasion.

A M. de Bernieres
Intendant de flandres

9. decembre

Voila, Monsieur, un memoire qui m'a esté presenté par l'Academie des Sciences, je vous prie d'apporter tous vos soins pour les recherches qui y sont proposées et qui peuvent estre si utiles a la connoissance de la nature et a la perfection des arts. vous n'aurez qu'a

m'adresser vos reponses et vos observations,
et plus vous y apporterez de diligence et
d'exactitude, plus vous me ferez plaisir

A M. Laugeois
Intendant de Montauban

dud. jour

M. l'abbé Bignon m'a rendu compte,
Monsieur, des soins que vous avez pris
pour envoyer a l'Academie des Sciences,
les eclaircissements qu'elle avoit demandez
sur les mines de Turquoises que se trou=
vent dans vostre Departement. j'ay vû
avec plaisir l'attention que vous avez
apporté a des recherches qui peuvent estre

Si utiles. je vous envoye vn memoire
qui doit Exciter les habitans des lieux
a reprendre le trauail qu'ils ont negligé
depuis trop longtems, et a s'appliquer
auec vn nouueau zele, a la foüille des mi=
nes dou lon tire cette Espece de pierre pre=
cieuse. je vous prie de les y Exhorter de vos=
tre mieux. ils feront en cela, vne chose
qui me sera tres agreable; et en vostre
particulier, je vous seray tres bon gré
de l'application que vous y donnerez

A M. de Courson

Intendant de Guyene a Bordeaux

dud. jour

Voila, Monsieur, vn memoire qui m'a Esté

presenté par l'Academie des Sciences.
je vous prie d'apporter tous vos soins pour
les recherches qui y sont proposées et qui
peuvent estre si utiles a la connoissance
de la nature et a la perfection des Arts.
vous n'aurez qu'a m'adresser vos observa=
tions; et plus vous y apporterez de diligence
et d'Exactitude plus vous me ferez plaisir

A M. l'Eveque de
Pamiers

dud. jour

J'ay esté fort sensible, Monsieur, a vostre
Compliment sur mon avenement a la
Regence, et je vous en fais d'autant plus

volontiers mon remerciement que je suis parfaitement convaincu de la verité de vos sentimens pour moy

Je me remets sur le surplus de vos deux lettres a ce qui vous sera escrit par M. le Marquis de la Vrilliere qui est chargé de l'expedition des ordres du Roy pour la tenuë des Estats du Pays de foix. vous m'avez informé un peu tard de vos reflections a cet esgard

A M. le Duc de Roquelaire

dud. jour

J'ay reçeu Monsieur la lettre que vous m'avez escrite le 25. du mois passé.

j'Etois desja parfaitement instruit de tou-
tes les distinctions que vous faites au Sujet
dece que vous tirez du Roy, et dela pension
mesme dont vous jouissez depuis 1708. vous
devez estre persuadé demes dispositions en
vostre faveur dans toutes les occasions ou
je pourray vous faire plaisir, jene puis
cependant vous riendire encore de positif
touchant vostre pension ayant remis, au
mois de janvier prochain, a Examiner
cequi me sera possible de faire a cet Esgard
et jene Sçaurois que dans cetemps la vous
mander cequi aura Esté reglé.

A M.rs les Baile et jurats
de la Ville de S.t Jean de Luz

dud. jour

Messieurs, je vous suis fort obligé du Compliment que vous me faites, il m'est d'autant plus agreable que vos sentiments sur mon compte m'estoient desja connus et que vous avez dans le S.r Dibagnette un zelé proclamateur auprés de moy de vostre attachement fidele au service du Roy, vous pouvez aussy compter sur mes services dans les occasions et que je suis Messieurs

Vostre bon ami

A M de Bernieres

Intendant de Flandres

10. decembre

Dans la tournée que vous ferez, Monsieur, a Dunkerque. vous me ferez plaisir de rendre service au Marquis de Grancey, et de luy faciliter les affaires qu'il a a demesler avec les Magistrats de cette Ville au sujet de son Gouvernement, bien entendu pourtant que cela ne blessera point les interests de personne

A M. le Cardinal

Albani a Rome.

12. decembre

Monsieur mon Cousin   je suis

tres touché du compliment que vous me faites l'honneur de m'adresser sur mon auenement a la regence et je vous prie de receuoir le remerciement dont je m'aquitte auec la mesme affection que je reçois vos tesmoignages d'amitié, puisque je respondray toujours auec la plus sincere reconnoissance du monde aux sentimens obligeants dont vous voulez bien me flater, j'en connois le prix, et il ne me reste qu'a desirer les occasions de vous marquer essentiellement le cas infini que j'ay toujours fait de vostre merite et de vostre personne, je les embrasserois certainement auec la

viuacité dont je suis capable, estant
auec toute la cordialité possible
Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. le Cardinal
Davia a Rimini

dud. jour

Monsieur mon Cousin je vous
dois de nouveaux remerciements du comp-
liment que vous voulez bien me faire sur
mon auenement a la Regence du Roy[me],
je m'en acquite d'autant plus volontiers
que je suis tres flaté de l'interest que vous
prenez a tout ce qui m'arriue et de vostre

attention obligeante a m'en données des preuves aussy sensibles que celles dont vous m'honnorez, je seròis au comble du contentement si à mon tour je trouvois des occasions de vous faire connoître l'attachement sincere avec lequel je suis Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. du Bruelh
Gouverneur de Bellegarde
En Roussillon

dud. jour

J'ay reçeu, Monsieur vostre Lettre du 30. du mois passé qui m'explique fort bien

le plan de la correspondance de Nicolas
Mir avec le Comte Mata; et les moyens
de tout sçavoir par les intrigues de
Courcelles, et les adresses qu'il donnera
en france aud. S. Mir pour faire pas=
ser ses lettres en Catalogne. j'ay don=
né mes ordres pour que le Directeur des
postes a Lyon se concerte avec vous
sur tout ce que vous proposez, nous
en verrons le resultat et le fondement
que l'on pourra faire sur les avis dud.
Mir au Comte Mata. je vous avoue=
ray cependant qu'il ne me paroist pas
naturel que le Noé Mir puisse adres=
ser ses Lettres en confiance au Directeur de
Lyon.

A M. le grand M.e de Malte

dud. jour

Monsieur mon Cousin j'ay reçeu les lettres que vous m'auez Escrites Les 6. et 8. octobre dernier. Et n'ay point esté Surpris d'y trouuer tout ce que vos Sentiments pour moy vous ont dicté dans cette conjoncture, pour me persuader de l'jnterest que vous prenez a ce qui m'arriue. l'Estime que je fais de vostre personne depuis vn Si long temps m'assuroit a l'auance de tout ce que vous pensez Sur mon compte, et de la Sincerité de vos regrets a la triste nouuelle de la mort du Roy; mais j'Exige encore de vostre

amitié vne certitude entiere de mes bonnes jntentions pour vous et vostre religion puisque l'on ne peut estre plus disposé que je le suis a proteger vostre ordre et a luy conserver tous les privileges et avantages dont jl peut jouir en france, c'est dans cette confiance que vous pouvez vous adresser a moy pour toutes les choses qui vous seront agreables, et vous me trouverez ardent et empressé a vous prouver par des effets avec quelle predilection et quelle verité je suis, Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A la Reine

d'Espagne Douairiere

du d. jour

Madame.

M. l'Eveque de Bayonne m'a rendu la Lettre de Vostre Majesté, et l'a entretenu fort en detail des raisons particulieres qu'elle a de ne point aller en Espagne et en un mot de sa triste et douloureuse Scituation, j'ay eu l'honneur de marquer desja a V. M. par ma derniere combien je la sens et la partage; ainsy je me flate quelle ne doutte point de l'Envie Serieuse et Sincere que j'aurois de la faire changer s'il ne depend=oit que de moy. je la Suplie de me donner elle mesme les moyens quelle croit les

plus Efficaces, affin quelle puisse mieux
juger par la maniere dont je les mettray
en oeuvre que je desire veritablement de
contribuer a luy rendre la vie plus heureuse,
mais que V. M. ait la bonté de considerer
en mesme temps ce que je puis, ou ne puis
point faire, qu'il est des choses que je dois
jgnorer, et des detailes particuliers dans
lesquels V. M. juge bien elle mesme que
je ne dois point entrer en aucune maniere
par plusieurs considerations differentes, et
necessaires, ainsy il ne m'est permis pour
marquer a V. M. mon attachement et
mon zele detenter en cette occasion que
des choses generales auprés du Roy

Catholique et luy bien peindre combien il est de sa justice, et de sa dignité Royalle, que V. M. soit heureuse; chose que je ne doute point qu'il ne pense comme moy, c'est a quoy je satisferay avec toute l'Exactitude et la demonstration possible de l'interest vif que j'y prends, en assurant V. M. de la continuation du respect profond avec lequel je suis

Madame

De vostre Majesté

Tres affectionné neveu et Serviteur

A la Reine de Pologne

du d. jour

Madame

J'ay receu la lettre de Vostre Majesté par laquelle elle me fait l'honneur de me recommander les interests d'un Curé qu'elle affectionne, V. M. me rend assez de justice pour estre bien persuadée de mon attention et des Egards que j'auray toujours pour tout ce qui me viendra de sa part, ainsy il ne me reste qu'a l'assurer de la continuation du respect avec lequel je suis

Madame

De Vostre Majesté

Tres affectionné Serviteur et Cousin

A M le Comte de Medavy a Grenoble

15e decembre

J'ay dit au Marquis de Grancey que je serois ravy de vous revoir Monsieur en ce Pays cy, ainsy vous pourrez y venir quand il vous plaira et estre assuré que vous y serez agreablement receu.

A M d'Herouville Marechal de Camp Command.t a Dunkerque

dud. jour

J'ay receu, Monsieur, vos lettres des 4. et 10. de ce mois, vous me faites plaisir de continuer

a m'informer Exactement comme vous faites de tout ce qui se passe de vostre costé, aussy bien que de tout ce qui pourra venir a vostre connoissance des differentes nouvelles d'Angleterre et d'Ecosse qui arriveront dans vostre port.

A M. le Prince Guillaume de Hesse Cassel a Cassel

dud. jour

Monsieur mon Cousin je suis ravi que vous soyez content de la part sincere que j'ay marqué prendre a vos interests auprés de M le Comte de Hanau, je vous prie de croire qu'ils me seront

toujours precieux, et que je seray charmé de pouvoir vous tesmoigner en toutes occasions que je suis Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. le Comte du Luc E. Ex. du Roy a Vienne

dud. jour

Je connoissois desja, Monsieur, la bonne reputation de Mad.^e Penterriedler, mais le cas que vous me paroissés faire de son merite me le fait regarder encore plus favorablement et je suis ravi que M. le Comte de Konigseck ait un tel precurseur

A M. le Comte

du Bourg a Strasbourg

dud. jour

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 3. de ce mois par la quelle vous m'informez de quantité de Chariots de vivres qui seroient construits a Etlingen pour les Trouppes de l'Empereur, et de ce que vous avez fait pour vous assurer qu'ils estoient destinez pour la Hongrie, aussy bien que des regiments de l'Empereur qui ont esté tirez des Garnisons de l'Empire voisines de l'Alsace pour marcher du mesme costé. je n'ay qu'a vous louer de vostre exactitude et vous prier de la continuer.

A M. Desserres

Prestre de L'oratoire Superieur de L'hopital de S.t Louis a Madrid

dud. jour

Ce que Sa Majesté Catholique a donné pour commencer a bastir l'hopital de S.t Louis est un Effet de sa pieté, de son bon cœur, et de sa Magnificence. je donneray ordre qu'on vous l'envoye des Medailles pour mettre dans les fondem.ts du Bâtiment

A M. Chauuelin

Intendant de Touraine

19. decembre

Voila, Monsieur, un memoire qui m'a

esté presenté par l'Academie des Sciences.
je vous prie d'apporter tous vos soins pour
les recherches qui y sont proposées et qui
peuvent estre utiles a la connoissance
de la nature et a la perfection des Arts.
vous n'aurez qu'a m'adresser vos reponces
et vos observations; et plus vous y appor=
terez de diligence et d'exactitude, plus
vous me ferez plaisir.

A M. de Lesseville
Intendant de Limousin

du d. jour

Voila, Monsieur, un memoire qui m'a
esté presenté par l'Academie des

Sciences. je vous prie d'apporter tous vos Soins pour les recherches qui y sont proposées et qui peuvent Estre utiles a la connoissance de la nature et a la perfection des Arts. vous n'aurez qu'a m'adresser vos reponses et vos observaōns; et plus vous y apporterez de diligence et d'Exactitude, plus vous me ferez plaisir

A M. de Nointel
Intendant d'Auvergne

du d. jour

Voila, Monsieur, un memoire qui m'a esté presenté par l'Academie des Sciences. je vous prie d'apporter tous vos

Soins pour les recherches qui y sont
proposées, et qui peuvent estre utiles
a la connoissance de la nature et a la
perfection des Arts. vous n'aurez qu'a
m'adresser vos reponces et vos observa=
tions ; et plus vous y apporterez de dilig=
ence et d'exactitude, plus vous me ferez
plaisir

A M. Desenoyl
premier President du Parlement
de Navarre

dud. jour

Voila, Monsieur, un Memoire qui m'a
esté presenté par l'Academie des Sciences

je vous prie d'apporter tous vos soins pour
les recherches qui y sont proposées et qui
peuvent estre utiles a la connoissan=
ce de la nature et a la perfection des Arts.
vous n'aurez qu'a m'adresser vos repon=
ces et vos observations; et plus vous y
apporterez de diligence, plus vous me
ferez plaisir

A M. le Cardinal
Ottobon

21. decembre

Monsieur mon Cousin apres tant
de tesmoignages obligeants de vostre affec=
tion qui me confirment de plus en plus

le fonds que je puis faire sur vostre ami=
tié, vous trouuerez sans doute plus de
justice que d'amour propre en moy si
je compte absolument sur la verité des
Expressions dont vostre derniere lettre
du 26. nouembre est remplie, j'en suis
touché trop viuement pour vous en
pouuoir remercier comme je le souh=
aiterois, mais du moins je vous suplie
de compter Egalement sur une reconn=
oissance de ma part a toutte Epreuue
pouuant vous assurer auec toutte la
sincerité dont je suis capable que
je ne serois pas le Maistre d'oublier
jamais des assurances aussy sensibles

que celles que je reçois de vostre attachem.t
pour moy. une seule chose dans vostre
mesme lettre m'afflige; c'est le detail
que vous me faites de la santé chan=
celante du Pape, et j'ay d'autant plus
lieu de craindre pour une teste si
pretieuse que vous me parroissez dans
une extreme crainte sur son sujet
vous m'obligerez infiniment de me
continuer les mesmes soins et les mesmes
attentions pour m'jnstruire des suittes
de cette maladie par l'interest veritable
que je prends a la prolongation des
jours de Sa S.té avant la fin desquels
suivant la peinture que vous me faites

de l'incertitude des factions differentes, il
Est assez difficile pour ne pas dire inutil
de prendre aucune precaution pour celuy
qui peut luy Succeder. Si le retablissem.t
de sa Santé dependoit de mon attachem.t
au S.t Siege et a l'avantage de la religion,
Elle ne tarderoit pas d'en jouir d'une tres
parfaite; Elle doit s'apercevoir du zele
ardent que je fais voir pour le procurer,
par tous les Soins que je prends pour
retablir l'union et le calme dans l'Eglise
de france mais qui ne sçauroient Estre
assez Efficaces si la bonté paternelle n'y
met la main et ne seconde mes bon=
nes intentions

Vous ne devez point douter de la peine que
j'ay de voir que vos affaires particulieres
de Venise ne soient point encore terminées
a vostre satisfaction ny que le Royne
redouble ses instances auprés de cette
Republique (un peu lente a se determi=
ner) pour luy marquer sa vivacité
pour vos interests, vous devez estre persuadé
de la mienne a vous prouver l'Estime
et l'attachement avec lesquels je suis
Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. le Cardinal

de Schönborne.
~~de Schonborne~~ a Vienne

dud. jour

Monsieur mon Cousin la lettre que vous me faites la grace de m'écrire le 4 de ce mois sur la perte que j'ay faite en la persone du Roy m'est un tesmoignage si sensible de la part que vous voulez bien prendre a ma douleur que j'avoue quelle m'est d'une trés grande consolation. je ne sçaurois mieux repondre a des preuves aussy touchantes de vos sentimens pour moy qu'en vous assurant que je ne penseray jamais qu'ils puissent surpasser ceux que vous m'jnspirez puisqu'il n'e

Se peut rien adjouter à l'Estime et a l'attachement auec lesquels je suis Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. le Marquis Fava à Boulogne

dud. jour

Monsieur, je reçois auec vne parfaitte reconnoissance les tesmoignages obligeants que vous voulez bien me donner par vostre lettre du 31. Octobre dernier de l'jnterest que vous prenez a la perte que j'ay faite en la personne du feu Roy. quelque grande que soit mon affliction je ne laisse point

de me trouver sensible a un compliment
aussy touchant que celuy que vous m'adres=
sez. j'en conserveray tout le souvenir q.l
merite et je seray toujours trés aise d'avoir
des occasions de vous marquer l'Estime que
je fais de vostre personne. et que je suis
Monsieur

Vostre affectionné ami

A M. le Duc de
Roquelaure

dud. jour

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous
m'avez Escrite le 12. de ce mois pour m'infor=
mer de l'ouverture des Estats de Languedoc

et de l'Esperance ou vous Etes que les choses se passeront de la maniere que le Roy le peut desirer. je ne seray point surpris de tout ce qu'jls feront pour cela accoutumez comme jls sont a signaler leur zele et a se distinguer par leur soumission aux volontez de sa Majesté. vous etes d'ailleurs d'un trop bon Exemple pour que chacun ne se pican point d'Emulation en pareille rencontre s'jl En Etoit besoin. je connois aisement que vous Estant chargé des honneurs du festin vous avés sceu contenter vos hostes, vous m'auez fait plaisir d'y faire commemoration de moy puisque j'Estime fort le souvenir et l'amitié de toute vostre

assemblée j'y seray toujours tres sensible
et a l'attachement dont vous m'assurez.

A Dom Alexandre Albani

dud. jour

Monsieur je responds avec un sensible
plaisir a la lettre que vous m'avez fait l'ami-
tié de m'escrire le 26. du mois passé; puis que
Elle m'est un sujet de me felicitro moy mesme
des sentimens d'affection dont elle est remplie
sur mon compte, aussy je regarde vos expres-
sions sur mon sujet comme les plus sinceres
mouvemens de vostre cœur: je vous prie
d'estre persuadé qu'j'ustruis d'ailleurs de

toutes les rares qualitez qui sont en vous
il m'est facile de prendre une entière
confiance en tout ce qui me peut venir de
vostre part, c'est donc sur de tels fondemens
que j'établis une relation des plus intimes
avec vous; mais je serois bien fasché d'en
demeurer a la seule bonne opinion que
j'ay de vous, et que le temps ne me fournist
pas des occasions de vous prouver par des
effets tout ce que je pense en vostre faveur, et
le cas infini que je fais de vostre amitié
car vous n'ignorez pas que je suis instruit
depuis un long temps de la fidelité de vostre
attachement pour le feu Roy et pour les
interests de la France, et ce n'est une seur

garant de tout ceque vous penser de favo=
rable Sur mon Sujet
Vous pouvez continuer a m'adresser
directement vos Lettres ou a M. le
Marechal d'huxelles je Seray Egalem.t
informé, me rendant Compte Exactem.t
de toutes choses ainsy vous Etes le
Maistre absolu d'en user comme vous
le jugerez apropos, puisque ce Sera
toujours la mesme chose pour moy, il
ne me reste qu'a vous assurer Monsieur
du Sincere attachement que j'ay pour
vous.

a M. le Prince Giustiniani a Rome

22. decembre

Monsieur mon Cousin J'ay trop de confiance en vostre amitié pour ne vous pas croire fort sensible a tout ce qui m'arrive; ainsy je ne doute point que vous n'ayiez esté fort touché de la perte que j'ay faite en la personne du feu Roy au dela des Expressions de vostre lettre. Ce m'est vne consolation d'estre plaint par vne personne que j'estime autant que vous. je vous rends graces de cette marque de vostre amitié et vous prie de me croire avec le mesme attachement

Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. Vaïni a Rome

dud. jour

Vous n'avez pas besoin, Monsieur, de chercher des expressions pour me persuader du bien et du bonheur que vous me souhaitez a l'occasion des prochaines festes, je ne suis d'autant plus persuadé que je fais de bon cœur les mesmes vœux sur vostre sujet, et je vous assure que j'auray toujours un veritable plaisir de vous donner des marques de l'estime que j'ay pour vous.

A M. Ferrand Intendant de Bretagne

25. decembre

Les deliberations prises par les Estats de

Bretagne les 16. 17. 18. 20. et 21. de ce mois, que vous m'avez envoyées, Monsieur, avec vostre lettre du 24; font connoistre la necessité de faire finir au plustost cette Assemblée ou les difficultez augmentent de jour en jour.

Celle que les Estats ont faite au sujet de l'adjudication de leurs fermes est la plus considerable de toutes, et vous devez employer toute l'authorité que le Roy vous a confiée a la faire cesser incessamment en declarant aux Estats que Sa Majesté regarde la proposition qu'ils ont faite d'adjuger leurs fermes par Enchere, comme un moyen de prolonger inutilement leur

assemblée, de multiplier les obstacles qu'ils apportent au bien de son service et de se decrediter eux mesmes en mettant par là leur Tresorier hors d'estat d'acquitter dans le temps ordinaire les arrerages des rentes deus par la Province; a quoy l'on sçait bien qu'il ne luy est possible de satisfaire qu'autant que la compagnie qui se chargera de la Totalité des fermes, satisfera avec exactitude aux avances que vous avez ordre de demander, tant dans la fin de cette année que pendant le mois de fevrier prochain. il n'est pas a présumer que les Etats ne sentent point la difficulté qu'il y auroit a trouver autant de compagnies qu'il y a d'Evechez

dans la Province qui fussent bonnes et
Solvables, et capables de payer en l'entrant
en ferme les Sommes necessaires pour
Soutenir le Service d'ailleurs deux mois
Seroient a peine Suffisants pour observer
toutes les formalitez que demanderoient
les publications et les adjudications de
chacune de ces fermes en particulier; et vous
pouvez leur declarer positivement que le
Roy ne permettra pas que l'assemblée dure
assez de temps pour consommer cette
Multiplicité de baux dont l'effet ne peut jamais
Estre aussy Seur ny aussy Solide que celuy
d'un bail Gñal; en tout cas, si les Etats
pretendent que ces baux partiers. puissent

procurer quelqu'avantage a la Province,
ce ne peut jamais estre qu'autant qu'ils auront
rassemblé d'avance des compagnies capables
de satisfaire avec exactitude aux Engage-
ments qu'on est necessité de leur deman=
der aujourd'huy, ce qui ne pourra se satisfaire
qu'a la premiere tenuë d'Etats
C'est apparamment sur le fondement de
ces jnconvenients que les Etats demandent
a l'emprunter deux millions au lieu de
1200000.# portées par la procuration du 17.
Novembre 1713. Je connois trop la difficulté
des temps pour croire que ce moyen soit
praticable; Le Tresorier de la Province
refuse luy mesme de s'en charger, et n'y

peut estre forcé par les Etats: ainsy vous ne deuez pas balancer a rejetter encore cette proposition

Lorsque les Estats auront reflechy plus murement sur les motifs qui ont porté le Roy a leur demander une somme de 12000.# pour la continuation des ouvrages du Croizic, et celle de 60000.# pour acheuer les reparations commencées aux ponts de Nantes, Sa Majesté a lieu de croire que vous n'aurez pas de peine a leur faire connoistre que c'est particulierement pour l'interest de la Province que vous auez esté chargé de leur faire ces demandes de sa part; et vous deuez d'autant plus

insister sur ces deux points qu'il en d'une importance extreme de conserver par une depense mediocre plus de 30 mil oeillets de marais qui sont, comme vous le sçauez sur le point d'estre jnnondez par la mer, et que les reparations des Ponts de Nantes sont indispensables pour la facilité et mesme l'augmentation du Commerce de la Bretagne qui demande autant d'attention de la part des Estats, que de protection de la part de Sa Majesté.

Quant a la Somme de 30300 ₶ Employée jusques a present en faueur des Ministres du feu roy, Sa Majesté en endroit de les appliquer a tel vsage qu'elle le jugera

apropos pour le bien de son Service. ce n'est
point un nouveau fonds quelle demande
aux Estats; mais son intention est que
celuy qui a esté fait jusqu'apresent, soit
continué; et vous devez faire entendre
aux Estats quelle regarderoit le retranche=
ment qu'ils pretendent en faire, comme
une de l'obeisance de leur part

Son intention est aussy que vous fassiez
connoistre aux Estats que Sa Majesté
veut qu'ils se chargent d'acquitter les
3600.ll qui restent deus a plusieurs March.ds
par le Regiment de Dragons de Bretagne

Vous devez avoir receu presentement
les reponses du Roy au cahier de

remonstrances qui luy a esté presenté
par les deputez; la disposition dans
laquelle me paroissent les Esprits de
ceux qui composent l'assemblée, ne
meritoit pas qu'elles fussent aussy
favorables, et je souhaite fort que vous
n'en ayez fait aucun usage avant que
vous ayez receu les nouveaux ordres
contenus en cette lettre. Ne manquez
pas de vous y conformer Exactement et
Employez avec vostre capacité et vostre
zele ordinaire pour le bien du service
du roy, les voyes de douceur ou d'authori=
té, suivant que les Circonstances et la
situation des Esprits vous paroitront

l'Exiger pour contribuer a vne prompte et l'entiere Execution des ordres de Sa Majesté.

Si les Estats veulent persister a la deliberation qu'ils ont prise sur les 6000.ᵗᵗ de M. le Comte de Croissy et sur l'Indemnité due de Bellefontaine jean, vous n'y insisterez point, mais vous en tirerez auantage pour demander viuement vne prompte conclusion sur tout le reste. ✓.

A M. de Brilhac P.ᵉʳ Pr.ᵗ du Parlement de Bretagne dud. jour

J'ay receu, Monsieur, vostre lettre du 21.

de ce mois sur les dernieres deliberations
que les Etats de Bretagne auoient
prises au sujet de la ratification de
l'Emprunt de deux millions quatre cent
mil livres fait en 1714. sur la procuration
de leurs deputez, et des cent vingt mil
livres destinées pour le payement des
arrerages. M. ferrand m'en ayant
informé en mesme temps, je luy En=
voye les ordres du Roy a cet Egard,
ainsy que sur les autres articles des
deliberations, Et je m'en remets a ce qu'il
vous en fera sçavoir./.

A M. le Marechal

de Châteaurenault

dud. jour

Monsieur mon Cousin les deliberations prises par les Etats de Bretagne les 16. 17. 18. 20. et 21. de ce mois marquent des dispositions si peu convenables a l'Expedition des affaires, et au bien du service du Roy, qu'il n'y a de meilleur party a prendre dans cette occurence que celuy de faire finir au plustost cette assemblée

La lettre que j'ecris par cet ordinaire a M. Ferrand, dont je vous envoye copie, vous instruira en detail des intentions

de Sa Majesté sur les deliberations
des Etats. Et je ne vous repeteray point
tout ce que je luy ay mandé a cet egard.

Je compte au surplus qu'agissant
de concert avec M. ferrand, vous ferez
executer les ordres de Sa Mté. avec tout
le zele dont vous avez donné tant de
marques, et que vous n'ometterez rien pour
en procurer vn succez dont elle ait lieu
d'estre contente; je suis Monsieur mon
Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. l'Euêque de S.t Brieux

dud. jour

Vous aurez vû, Monsieur, combien les Dispositions du Roy sont favorables aux Estats de la Province de Bretagne par la reponse de Sa Majesté au cayer de remonstrances qui luy a esté presenté par vos deputez; jl n'y a qu'à desirer que les Estats y correspondent de leur costé par vne prompte Expedition des affaires qui s'y traitent, Et sur lesquelles jl s'en rencontré vn grand nombre de difficultez qu'on ne devoit pas attendre. je suis persuadé qu'jl ne

tiendra icy a vos soins icy a vostre zele pour le service du Roy, qu'elles ne soient bientost terminées a la satisfaction de sa Majesté, et que vostre exemple ne porte le Clergé a tout ce qui peut y contribuer

A M. le Duc de la Tremoille

du d. jour

Monsieur mon Cousin rien n'estant plus convenable au service du Roy que de faire finir incessamment toutes les difficultez qui pourroient retarder la clôture des Estats de Bretagne, je suis persuadé que vous agirez en cette occasion avec vostre

zele ordinaire, afin de porter le corps de la Noblesse a se conformer aux intentions de Sa Majesté, que ses Commissaires vous feront connoistre. les Dispositions favorables ou Elle est pour les Etats de la Province sont telles qu'il n'y a qu'a desirer qu'ils y respondent de leur part, comme ils ont toujours fait par le passé. je ne doute point que vostre Exemple, et vostre credit parmy la Noblesse n'y contribuent de beaucoup, et je serois ravi d'avoir cette occasion de faire valoir l'un et l'autre auprés de Sa Majesté, étant

Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. l'Archeveque de Narbonne

dud. jour

Je suis trés edifié, Monsieur, de tout ce qui se passe dans vostre assemblée des Etats de Languedoc, non seulement pour les sommes accordées sur les demandes de M.rs les Commi.res au nom du Roy, mais aussy de l'émulation avec laquelle vous m'ecrivez par vostre Lettre du 19. de ce mois que chacun s'est empressé de tesmoigner son zele pour le service de sa Majesté je voudrois qu'il me fut possible de marquer a chaque Deputé en particulier tout le gré que je leur sçais, mais je compte que vous me ferez le plaisir

de les assurer de tout ce que je pense a leur
Esgard, Et du desir que j'ay de procurer a la
Province tout le Soulagement praticable
aussy tost que la Situation des affaires me
le permettra. Vous devez estre persuadé que
je Sens en particulier le merite de vos Soins
Et de vostre attachement pour tout ce qui
a rapport aux interests de Sa Majesté,
Et que je Seray toujours trés disposé a vous
donner des marques de l'Estime que je fais
de vostre personne. je m'assure que vous
ne vous Employerez pas avec moins de
Zele pour ce qui restera d'affaires a
Terminer, et que l'assemblée n'y appor-
tera pas moins de facilité dont j'attendray

le succez avec la mesme confiance que j'au-
ray toujours pour toutes les choses qui roule-
ront sur vostre conduitte

Je suis bien aise d'avoir prevenu les remon-
trances des Estats touchant la necessité
de l'augmentation des Especes je n'auray
pas de peine a donner une attention favo-
rable au surplus de leurs representations
Et de leur procurer toutes les facilitez et
l'aysance qui dependront de moy sans
prejudicier au service du Roy

J'ay communiqué a Mrs du Conel.
des finances le memoire dont en question
Et vous en aurez la reponse par ce Courier

A M le Cardinal

Zondodari a Rome

dud. jour

Monsieur mon Cousin je vous rends graces de tout mon cœur des Souhaits heureux que vous voulez bien m'adresser par vostre lettre du 3.e de ce mois a l'occasion des bonnes festes et je n'ay pas eu de peine a les recevoir avec toute la confiance qu'ils meritent, puisqu'il ne se peut rien adjouter a l'estime avec laquelle je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. le Cardinal
Boncompagno a Boulogne

dud. jour

Monsieur mon Cousin quoique je ne doute nullement de la continuaon de vos Sentimens d'attachement pour moy, je n'ay pas laissé d'estre fort aise d'en recevoir de nouvelles preuves par la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire le 2. de ce mois, je vous en remercie de tout mon coeur vous assurant que j'auray toujours beaucoup de joye de vous faire connoistre a quel point je suis

Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

Au Pere Cloche

Gñal de lordre des freres
Precheurs a Rome

dud. jour

Mon trés Reuerend pere. jay receu La Lettre que vous m'auez Escrite le 5. du mois passé sur la veüé de retablir vos religieux dans l'ancien vsage d'enseigner publiquement dans vos conuents La Philosophie et la Theologie. Le memoire du Pere Prieur de vostre Nouciat a Paris sera Examiné aussy fauorablem.t que vous le deuez Esperer de mon attention Et du desir que j'ay de vous donner en toutes occasions des preuues de mon affection pour vous en

partier et pour vostre ordre en general
Estant trés Sincerement Montrés
Reverend pere

Vostre trés affectionné ami.

A M de Basuille
intendant de Languedoc
dud. jour

J'ay leu avec une entiere Satisfaction
Monsieur ce que vous m'escrivez par vostre
Lettre du 19. de ce mois du concours de toute
l'assemblée des Estats de Languedoc a se
conformer aux volontez du Roy par rapport
aux besoins pressants de l'Estat et vous
voulez bien que je vous dise en passant
que je n'ignore pas ce que vostre zele et vostre

Exemple peuvent inspirer et operer en pareil cas ny le merite de tous vos Services passez. Je croirois donc vous loüer foiblem.t en m'arrestant icy sur ce qui a pu rouler sur vos Soins pour le Succez de cette deliberation et je m'assure que vous vous contentezez d'y trouver des assurances tres vives de ma confiance en vous, et de l'Estime part.ere que je fais de vostre personne.

a M l'archeveque de Toulouze

dud. jour

Je n'ay pas esté Surpris Monsieur d'apprendre par vostre Lettre du 19 de ce mois

tout le zele auec lequel les Estats ont
accordé ce qu'il leur a esté demandé au
nom du Roy
Ce qu'jls ont fait depuis vn si long temps
En pareilles rencontres me respondoit de
ce qui vient de se passer dans cette d.re
assemblée. Et je crois bien qu'accoustumé
comme vous l'êtes a signaler vostre fidel
attachement pour les jnterests de sa
Majesté vous n'êtes pas moins edifié
que moy d'vn pareil concours au bien
Gñal du Roy.me. Je m'en souviendray
auec plaisir dans les occasions ou jl
s'agira du bien et de l'auantage de la
Prouince. Et pour ce qui vous regarde

En tout cecy. Vous sçavez ce que je dois penser à vostre égard, et quelle est mon estime pour vous

A M. le Duc de Roquelaure

30. decembre

Monsieur mon cousin vous m'aviez si favorablement prevenu sur la maniere dont les Etats de Languedoc devoient recevoir les demandes qui leur seroient faites par Mrs les Commissaires au nom du Roy que je ne m'attendois pas à moins que ce qu'ils viennent de deliberer. Ils ne pouvoient certainement marquer

leur bonne volonté a Sa Ma.té de
de meilleure grace, n'y luy donner de
plus fortes preuves de leur Soumission
dans la Situation de ses affaires. je ne
puis que Louer de tels Sentimens en eux
Et je vous prie de leur en tesmoigner ma
Satisfaction Et le desir que j'ay de
reconnoistre leur zele; mais je me
reserue de vous dire en part.er Sur l'honneur
qui vous reuient de tout cecy, que je suis
de plus en plus Edifié de vostre affection
Et de l'Empressement auec lequel vous
Entrez Si bien dans nos veües et dans les bes-
oins de l'Estat Et que je seray tousjours tres dis-
posé a vous donner des marques de

l'Estime avec laquelle je suis

Monsieur mon Cousin

Vostre très affectionné Cousin

A M. le Cardinal

Delgiudice a Madrid

dud. jour

Monsieur mon Cousin je sçais que les vœux que vous voulez bien m'adresser partent toujours de ce mesme principe d'affection dont vous ne vous lassez point de me donner des tesmoignages, et je les reçois aussy toujours avec un nouveau plaisir, mais Ce ne seroit point assez de me trouver sensible a

vos auuiez si je n'y adjoutois les tesmoi-
gnages que je vous dois de ma reconnois-
sance et de l'attachement sincere auec
lesquels je suis, Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. le Procureur
Gnal du Parlemt. de Prouence

dud. jour

La lettre, Monsieur, que j'Ecris a
L'Archeuesque d'Arles et dont je vous
Enuoye la Copie vous instruira pleine-
ment de mes intentions sur vne nouueau-
té irreguliere et dangereuse qu'on m'as-
sure que les Euesques de Marseilles et de

Toulon, veulent introduire dans leurs
Dioceses, ainsy pour luiter une repetition
inutile je me contenteray de vous char-
ger d'agir conformement a cette lettre qui vous
Seruira de plus amples instructions, et je
suis persuadé que vous le ferez auec
toute la prudence et tout le zele que lón
doit attendre d'un officier tel que vous.
Vous aurez soin de m'en rendre compte
Exactement et d'une maniere qui
responde a l'attention que je crois
deuoir donner a cette affaire.

a M. l'archeuesque d'Arles

dud. jour

On m'a donné avis, Monsieur, que dans les Dioceses et de Marseille et de Toulon on vouloit Exiger des Eclesiastiques qui sont nommez a des Cures ou a d'autres benefices, une Souscription a lad.^ere constitution, qui n'a Esté Exigée ny par le Pape, ny par l'assemblée du Clergé de 1714. ny mesme par aucun des Euesques qui ont reçeu la constitution. j'ay Esté d'autant plus Surpris de cette nouueauté, que je Scay qu'il n'apparTient point a un Euesque, d'introduire

vne nouvelle discipline dans son ~
Diocese sans aucune deliberation du
Clergé de france, et mesme sans ~
l'authorité du Roy, dans les choses qui
peuuent jnteresser la tranquilité de
l'Etat, L'exemple de ce qui s'est fait en
france par rapport a la signature du
formulaire, deuoit auoir appris aux
Eueques de Marseille et de Toulon ~
quelles sont les solemnitez sans ~
lesquelles on ne peut etablir vne ~
nouuelle forme par rapport aux ~
Collations des benefices et a la Police
Eclesiastique du royaume. Il y a ~
d'ailleurs dans cette demarche qu'on

a faite sans doute avec plus de zele que de reflection, une jmprudence qui paroist retomber sur la constitution mesme, en soulevant les Eclesiastiques du second ordre contre un joug qu'on ne leur a pas jmposé jusqu'à present. et l'Exemple de ce qui vient d'arriver jcy dans la faculté de Theologie; fait assez sentir que rien n'est plus dangereux que de reveiller les Esprits sur cette matiere, et qu'en voulant aller trop loin on s'expose a les jetter dans une Extremité opposée

Enfin cette nouveauté ne pouvoit jamais Estre plus mal placée que dans la conjoncture presente ou tout le Royaume sçait

que je travaille a concilier les Esprits,
a retablir la paix et l'union Entre les pas=
teurs, et faire cesser Entierement la division
qui s'est Excitée dans ce Royaume au
Sujet de la constitution du Pape. Vous ne
sçauriez donc Ecrire trop promptement
aux Evêques de Marseille et de Toulon
pour leur recommander de S'abstenir de
toute nouveauté dans une matiere, et
dans une conjoncture si importante
Et de se renfermer precisement dans
l'Execution des deliberations de l'Assemblée
du Clergé de 1714., et des lettres pattentes
qui l'ont suivie, sans y adjouter, de leur
seule authorité des formalitées qui ne

peuvent Estre Establies que par vn consentem.t
general des Eveques de france, revenu de l'authorité
du Roy. je souhaitte de tout mon cœur qu'ils
prennent le party de desavouer le fait dont on
m'a donné avis, car quelque bien fondé que
paroisse cet avis je seray toujours porté a
croire, que ceux qui me l'ont donné, n'estoient
pas assez informez de la verité du fait
plustost que de penser que des Eveques ayent
voulu Establir vne regle qui Excede leur
pouvoir sans ma participation et sans
l'approbation des autres Prelats du Royau-
me, mais si le fait se trouve veritable,
et que les Eveques de Marseille et de Toulon
ne vous paroissent pas disposez a profiter de

vos avis, je vous charge expressement de m'en informer, et en cas que les Ecclesiastiques qu'on aura voulu assujetir a une forme nouvelle et non authorisée dans le Roy.me a l'egard de la constitution, s'adressent a vous comme superieur des Evesques de Marseille et de Toulon, vous leur rendrez sur cela toute la justice qui leur sera deüe, mais surtout vous aurez soin d'empêcher qu'on ne fasse passer pour une revolte, contre la constitution, le refus d'une signature, que ceux mesme qui l'ont receüe le plus expressem.t, peuvent fort bien refuser par les raisons de la forme et par la crainte des consequences j'attend sur tout cela des preuves de l'attention qui convient a vre naissance et a vre dignité

Sur tout ce qui regarde le bien de l'Eglise et de l'Etat
j'Ecris aussy au Pr. Gñal du Parlemt. de Provence
de prendre de son costé les mesures convenables
pour arrester au plustost le cours de cette nou=
veauté, et je le charge mesme d'interposer
son ministere pour l'empecher si cela devient
absolumt. necessaire, et que vos avertissemts. et
ses offices secrets auprés des Eveques dont il s'agit,
ne soient pas suffisans, comme je presume q'ls
le seront pour terminer sans bruit une affaire
qu'il convient encore mieux d'etouffer par
cette voye, que de la faire eclatter par un
arrest rendu sur la Requisition du
Procureur General./.

Année 1716.

A M. Rauechet

5. Janvier 1716.

Je vous fis mander il y a quelques jours que je ne voulois point absolumt. qu'on fit rien imprimer au sujet du Procés du Sr. humbelot n'y rien qui pût regarder la Constitution.

Non seulement je vous reitere

aujourd'huy les mesmes deffenses, mais
je suis bien aise de vous dire que mon
intention est; que desormais dans
vos assemblées, il ne soit plus parlé
ny directement ny indirectement de
la Constitution, et je le souhaitte si
precisement que je vous en rendray
responsable, si j'apprends que cette
matiere y soit traitée d'avantage
mais pour vous authoriser a y tenir
la main contre les Esprits Echauffez qui
de part ou d'autre voudroient la
remettre sur le Tapis et chercher par
la a augmenter la division, vous pourés
vous servir de cette Lettre et la Lire

dans vostre premiere assemblée; —
Elle contient trop nettement mes jnten=
tions, pour qu'on n'ait pas a s'y confor=
mer exactement

A Mde. la Prieure du Monastere de Longpré de l'ordre de Fonteuraut

30 Janvier

Je connois trop bien, Madame, la verité de vos Sentimens pour moy — pour n'y Estre pas Sensible; Et a vos voeux Et prieres dont je vous demande toujours la continuation par l'Estime que je fais de vostre pieté Et des personnes

qui composent vostre Monastere. —
vous pouuez aussy compter que vous
me trouuerez en tout temps disposé
a vous Soutenir et proteger dans les
occasions ou j le S'agira de vous —
procurer justice

A M. l'archeueque D'Aix

8. feurier

N'Etant peutestre pas, Monsieur, —
Suffisamment instruit de ce quon —
impute au S.r abbé Perrochet —
Visiteur des Carmelites Sur le fait
de la Constitution, vous me ferez —

plaisir de m'en donner une connoiss.ce
plus particuliere, Et de m'informer
Exactement de tout ce que cet abbé
a voulu Exiger de ces Religieuses
a Aix au Sujet de cette Bulle;
Cette affaire a fait assez de bruit,
Et me donne occasion de vous recom=
mander que vous ne pouvés trop
Empescher toute nouveauté de part
Et d'autre en cette matiere, Et laisser
toutes choses dans l'Etat ou Elles Etoient
a la mort du feu Roy jusqu'a
nouvel ordre; la bonne opinion que
j'ay Monsieur, de vos Soins atten=
tifs me persuade que vous y tiendrez

la main avec toute l'exactitude possible

Au Roy de Sicile

Monseigneur mon beaufrere

dud. jour

Monseigneur

La Lettre de Vostre Majesté du 5. du mois passé que m'a rendüe M. le Baron Perron m'a fait vn plaisir sensible, par la justice quelle rend a mes bonnes et sinceres intentions au sujet des differents de la Sicile avec la Cour de Rome, les demarches que j'ay fait faire

depuis auprès du Pape par rapport a
cela, dont led.t Baron doit auoir
rendu Compte a V. M. doit en bla
persuader, combien j'ay a coeur ses
interess, et de faire voir l'union qui
Est entre V. M. Et cette Couronne;
je mettray toujours mon attention
principale a la conseruer, et a luy
donner toutes les marques du parfait
attachement auec lequel je suis.

Monseigneur

De Vostre Majesté
Trés affectionné beaufrere
Et Seruiteur

A M. le Grand Maistre de Malte.

9. feurier.

Monsieur mon Cousin Toutes les occasions qui m'attireront des — Tesmoignages aussy Sensibles de — vostre affection que ceux que je reçois par la Lettre que vous m'auez fait l'amitié de m'Escrire le 23. nouembre dernier qui m'a Esté rendüe par le — Cher de Conflans, me Seront — toujours trés agreables, je Suis trés touché du choix que vous auez bien — voulu faire de Sa personne pour — apporter les oizeaux au Roy, Et vous

devez estre persuadé que repondant
selon vos desirs aux sentiments dont
vous me flattez, par ceux que j'ay
pour vous, je seray veritablement
occupé à vous marquer l'attachem.t
sincere avec lequel je suis ......

Monsieur mon Cousin.

Vostre trés affectionné Cousin.

Au Roy d'Espagne.

10. feurier

Monseigneur

Vostre Majesté ne pouuoit me faire
l'honneur de m'apprendre vne plus
agreable nouvelle que celle de x

l'heureux accouchement de la ---
Reyne, et la naissance du Prince
quelle luy a donné; ce nouveau don
du Ciel qui accomplit si heureusemt.
les vœux de V. M. Est pour moy
le Sujet de joye le plus Sensible qu'il
Soit possible, et Egale si je l'ose dire
celle que V. M. ressent si justement.
Je Souhaitte n'auoir jamais que des
occasions agreables de luy marquer
jusqu'a quel point je m'jnteresse aux
choses qui la regardent, puisqu'il -
ne luy Sçauroit certainement rien
arriuer que je ne partage du mesme
coeur en l'assurant du fidel Et

respectueux attachement avec lequel
je suis
Monseigneur
De Vostre Majesté
Trés humble et trés affectionné
Oncle et Serviteur.

A la Reyne d'Espagne

dud. jour

Madame

Si je suis sensible a la naissance
du Prince que Vostre Majesté
vient de donner au Roy Catholique
je ne le suis pas moins a la santé
precieuse de V. M. je me flatte
d'avoir plus d'une occasion pareille

de luy marquer ma joye, et m'assurant qu'elle connoistra toujours en moy, la mesme Sensibilité pour tout ce qui la regarde, j'ose Esperer qu'elle voudra bien en recevoir favorablement les tesmoignages, et les assurances de l'attachement respectueux avec lequel je suis

Madame

De Vostre Majesté

Trés humble et trés affectionné Oncle et Serviteur

A M. francisco Biandini

du d. jour

M. l'abbé Designy m'a rendu, Monsieur la lettre que vous m'auez Ecrite le 10. decembre dr. remplie de Tesmoignages d'affection sur mon Compte ils me sont d'autant plus agreables que je connois vostre merite Et le prix de vostre attachement pour moy. je vous prie aussi de compter sur ma reconnoissance, Et que je seray toujours raui de trouuer des occasions de vous donner des marques de l'Estime que j'ay pour vous.

158

A M. le Cardinal de la Tremoille.

dud. jour

Monsieur mon Cousin quoyque j'aye toujours une Sorte de Repugnance a demander et particulierement lorsquil Sagit de faueurs gratuites, je ne puis cependant me dispenser de vous prier d'Employer vos offices auprés de Sa Sté. En faueur de M. l'Euesque de Troyes que le Roy a nommé a l'Archeuesché de Sens pour luy procurer une moderation sur le Cours de Ses nouvelles bulles, la chose me Sera d'autant

plus agreable que je Suis persuadé que cette grace ne peut Estre mieux Employée. vous Sçauez le merite personnel de M l'Eveque de Troyes Et la recommandation qu'y adjoutent les Seruices de M. Son oncle ancien Eveque de Troyes. je puis mesme vous asseurer que le nouvel Archeveque de Sens Est peu En Etat de Satisfaire a tout ce que l'on pourroit Exiger raisonnablement de luy en cette occasion, Et par l'Etat de Sa fortune, Et par la qualité de Son nouveau benefice, ce qui me fait regarder cette grace hors des Consequences; Et

Esperer que le Succés de ma recom=
mandation respondra a nos desirs.
Vous m'obligerez donc Sensiblement
de vous Employer en cette rencontre
auec vostre zele ord.re pour les choses
qui me touchent, Et vous deuez
compter que je vous en Sçauray
tout le gré possible; je vous prie
aussy d'Estre persuadé que je
Suis trés veritablement, Monsieur
Mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. de Tingri le Prince

13 feurier.

Je suis persuadé que vous connoissez assés bien la frontiere, Monsieur, pour discuter les affaires differentes des Limites, et sçavoir ce qui conviendroit le mieux, mais je crois en mesme temps que vous estes fait pour des Employs plus importans, d'ailleurs Mrs de Berniere, et Doujat auoient esté choisis dez le temps du feu Roy, et il n'y auroit pas de raison de rien deranger a cet esgard, mais je vous sçais vn gré infini du zele et de l'enuie d'estre vtil que

vous marquez a tout propos, Et vous deuez Compter, Monsieur, qu'il n'y a rien de perdu auec moy.

A M. le Duc de la Tremoille.

16. feurier

Monsieur mon Cousin j'apprends auec grande Satisfaction la Cloture des Estats qui n'ont duré que trop longtems, j'Espere qu'on aura bientost Celle de vous reuoir jcy, Et je Suis En attendant, Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. le Marêchal de Chasteaurenault

dud. jour

Monsieur mon Cousin je n'ay point respondu a la Lettre que vous m'auez Ecrite le 7. de ce mois conjointement auec M.rs Les Commres du Roy, parceque vous m'y annonciés la Cloture des Etats que j'apprends En Effet par vostre Lettre du 8. auoir Esté Separez ce jour la. je ne Sçaurois qu'approuuer vostre conduitte Et les Temperaments que vous auez pris pour que cette Separation Se fist auec douceur et tranquillité, j'ly

auroit bien quelque chose a dire et a ——
pense des Soupçons que vous auez eus —
que les Etats refuseroient d'acquiescer
a certaines choses en quoy je ne recon=
nois point l'Esprit de Soumission si
naturelle aux Sujets du Roy lorsqu'il
s'agit de l'Execution de ses volontez, ——
mais aussy il me reste la Liberté de
croire qu'ils n'auroient peutêtre point
refusé de s'y conformer sans nulle —
restriction. Ce n'est pas que je veuille —
rien diminuer du merite de vostre ——
Conduitte En cette occasion ou il ——
s'agissoit de ne point compromettre
l'authorité du Roy puisque ce seroit

vous accuser de trop de prudence, et je
je suis mesme ravy d'avoir a vous dire
sur cequi vous regarde qu'il me paroist
que vous n'avez fait en tout cecy que
ceque vous avez accoustumé de faire
dans tous les Employs qui vous ont été
confiez, j'Entends que vous ne pouviez
vous mieux acquitter de votre Commis-
sion, Et avec des Soins et vne Conduite
plus dignes de Louanges vous me
trouverez aussy toujours disposé a
vous donner des marques de l'Estime
Singuliere avec laquelle je suis
Monsieur mon Cousin.

Vostre trés affectionné Cousin.

A M. Brilhac P. P. du Parlement de Bretagne.
dud. jour

J'ay bien de la Satisfaction, Monsieur, d'apprendre par la lettre que vous m'avez escrité le 8. de ce mois la Cloture des Etats dont la tenüe me paroissoit durer trop longtems. la conduitte que vous y avez tenüe respond si bien a l'opinion que j'ay de vostre zele pour tou ce qui a rapport au Service du Roy que je ne puis me dispenser de vous en marquer ma Satisfaction et le desir que j'auray toujours de vous le faire Encore mieux connoistre dans les occasions qui s'offriront.

d'attirer l'attention de Sa Ma.té Sur vous.

A M. l'Euêque de S.t Brieux.

dud. jour

Vous m'avez fait beaucoup de plaisir Monsieur, en me donnant la nouvelle de la Separation des Estats dont la tenuë me paroissoit comme a vous durer trop long temps. je n'entreray point icy dans le detail des choses qui y ont esté agitées et resoluës, et il vous doit Suffire que je Connoisse assez vos bonnes jntentions et vostre zele pour le Service

du Roy pour n'auoir qu'a vous asseurer
de la Satisfaction que j'ay de vostre
bonne conduitte, Et que je Sçauray
toujours distinguer l'ouvrage de M.rs
les Comm.res de Sa Ma.té de tout ce qui
ne le Sera point, en pareilles occasions.
Vous pouuez donc demeurer tranquille
Sur la maniere dont je pense a vostre
Egard, Et Estre bien persuadé de l'Estime
que j'ay pour vous.

A M. le Cardinal
Gualterio

21 feurier

Monsieur mon Cousin vous ne

pouués pas auoir eu autant deplaisir
a receuoir l'Abbaye de S.t Victor que
j'ay eu a vous la donner, j'la esté pour
moy infiniement Sensible; Et j'aurois
desiré pouuoir Encore mieux reconnois-
tre vostre attachement dont je connois
de longue main tout le prix Et le merite;
Et vous deués Estre pleinement asseuré
que je ne manqueray jamais d'attention
pour tout ce qui peut vous regarder Et
vous donner des marques de l'Estime
Et de l'amitié auec lesquels je suis

Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin.

Au Roy d'Espagne.

9 mars

Monseigneur

Dans l'jnstant que j'ay receu la Lettre de Vostre Majesté du 16. du mois passé, Le Roy a Envoyé par mes Soins l'ordre du St. Esprit a l'jnfant Dom Carlos, non Seulement j'ay eu un plaisir Sensible a Satisfaire promptement a ceque V.M. a desiré, mais je puis l'assurer que mon jntention Estoit dela prevenir a cet Egard faisant mon affaire principale de marquer a V.M. mon attention en toutes occasions Et le respectueux

attachement avec lequel je suis.

Monseigneur

De Vostre Majesté

Trés humble et trés
affectionné oncle et
Serviteur.

Au Trés S.t Pere.

dud. jour

Trés Saint Pere

Je me flatte que Vostre Sainteté ne
desaprouvera pas que j'ose luy demander
avec les plus respectueuses instances
l'accomplissement d'une œuvre toute
digne de la grande pieté de S. B. et
qui tend le plus a la Gloire de Dieu et

a l'Ediffication des fideles, En Sollici=
tant auprés d'Elle, Et Sous Son glo=
rieux Pontificat, la Canonisation
du bienheureux Loüis de Gonzague
dela Compagnie de Jesus, Et la
Supliant devouloir le declarer et met-
tre au nombre des S.ts que nostre
mere S.te Eglise revere Et honore pour Tels.
jl a desja plû a la providence de
preparer dans les cœurs une devotion
fervente pour luy, par tout cequi
a esté publié de Sa vie Ediffiante
Et miraculeuze, ainsy je verray
avec des Sentiments pleins de
reconnoissances, Et une joye des plus

vives, l'Effet de ma trés humble Suplica=
tion auprés de V. S. par ce nouveau ~
Rayon de gloire repandu sur l'Eglise;
je me conforme en cela aux Sentim.ts
du feu Roy, Et je ne penseray jamais ~
differem.t sur toutes les choses qui ~
interesseront la Religion, et pourront
prouver a V. S. mon zele et mon attachem.t filial.
j'adresse de continuels vœux au Ciel ~
pour la Conservation de V. B. Et la
suplie trés humblem.t de me croire ~
avec le plus fidel Et le plus profond ~
respect du monde.

Trés Saint Pere

~~De Vostre Sainteté~~

Vostre le trés humble et trés devot fils

A M. le Comte du Bourg

dud. jour

J'ay donné, Monsieur, permission à la Damoiselle de Raizanhausen de revenir en Alsace par des raisons particulieres auxquelles je n'ay pu me dispenser d'avoir Egard, Et sur l'Esperance qu'elle rentreroit dans son devoir, mais la Crainte que cette permission ne soit mal interpretée par les Protestants de la Province m'Engage a vous dire que quelque determiné que je sois a ne rien innover contr'Eux, je ne suis pas moins resolu a tenir

Exactement la main a l'Execution des Ord.ces Et des Vsages Etablis dans cette Prouince en faueur de la Religion Catholique, ces pourquoy vous aurés Soin de faire connoistre mes veritables jntentions Et de m'jnformer de ceque vous sçaurez qui pourra s'y opposer.

au Roy de Sicile.

15. mars

Monseigneur

Je ne puis refuser au S.r Marechal p.er Chirugien du Roy la recommandation qu'jl me suplie de luy accorder aupres de Vostre Majesté en faueur

du S.r Capelle Comm.re des guerres En france, Son nepueu qui a vn Procez au Con.el Souuerain de Turin. comme jl luy Est presque jmpossible d'aller Se deffendre luy mesme Sur les Lieux Et que Sa partie tire auantage de Son absence, led. S.r Marechal desire Seulement qu'jl plaise a V. M. de donner Ses ordres pour que l'affaire dud. S.r Capelle Soit jugée promptement, Et Sans retour Selon les Loix Et l'jntegrité ord.re de vos Magistrats. Je Sçais qu'vn Simple placet a V. M de Sa part Suffiroit pour luy faire

obtenir cette justice de sa part. mais
En me chargeant de vous faire sa repre-
sentation, ce m'est une occasion de vous
renouveller les assurances du sincere
Et fidel attachement auec lequel je suis

Monseigneur

De Vostre Majesté
Trés affectionné beaufrere et
Seruiteur.

A M. le grand Maistre de Malte

18. mars

Monsieur mon Cousin le merite
des Seruices que M.rs Deinenne ont
rendu a L'Etat de Pere en fils me

166

Sollicieroit Suffisament a vu interes=
ses pour leur famille en general Si la
Consideration de ceux que rend
actuellement M le P.er President
Et M. L'Ambassadeur de Malte ne
me parloit pas d'une facon Encore
plus touchante en leur faveur, ainsy
jem'assure que celle que j'ay a vous
demandee pour ce d.er Sera regardée de
Vostre part comme une justice que
je rends a Son merite personnel
independament de l'affection et de
l'Estime que j'ay pour Luy il Sagit
que vous ayiez agreable de luy accor=
der la 1.ere Commanderie de Grace

qui vacquera dans le Grand Prieuré
de france pour le mettre en Etat de -
Soutenir aussy dignement qu'il a fait
jusqu'à present l'Employ que vous -
luy avez Confié, je puis vous dire
a cette occasion qu'il m'engage --
de plus en plus par sa bonne conduite
Et son zele pour vostre Religion a -
Louer vostre choix en sa personne
Et a m'interesser de mesme a sa -
fortune, mais je seray Encore plus
touché de devoir le Succés de ma priere
a la consideration que vous avez
Temoignée jusqu'a present avoir -
pour moy qu'a tous autres motifs.-

je regarderay donc le Service que vous
luy rendrez en cela a titre d'amitié
Et avec la reconnoissance la plus
parfaite dont je vous prie a l'avance
d'Estre bien persuadé, Et que je me
monstreray en toutes occasions pour
vous Et pour vostre ordre avec des
Sentimens Tels que vous les pouvés
desirer, Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin

A M. le Cardinal

Astalli

23. mars.

Monsieur mon Cousin — je Suis

trop preuenu en vostre faueur, Et trop
bien informé de toutes les marques
d'amitié et d'attachement que vous
me donnez en toutes rencontres —
pour douter un moment de la part
Sincere que vous prenez a ce qui me
regarde, mais quelqu'Estime que
je fasse des tesmoignages de mon
Cousin le Card.al Gualterio Sur
la confiance que je dois prendre —
En vos Sentiments pour moy, Jls —
me flattent trop pour auoir besoin
d'Estre Solicité a En juger autrem.t
que par les miens propres pour vous
Jls ne Sont Certainement pas moins

veritables, ny moins Solides que les vostres a mon Esgard. Et il me reste seulement a desirer les occasions de vous faire connoistre auec quelle Cordialité je suis Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin.

au Roy de Prusse

3. auril.

Monseigneur

Ce n'est point assez de me rejouir auec Vostre Majesté de la nouuelle des heureuses Couches de la Reyne dont il vous a plu me faire part, j'ay

Encore a vous remercier d'avoir bien voulu jetter les yeux sur moy pour Estre Parain de la Princesse dont le Seigneur vous a favorisé et dont je vous felicite. je l'adopte pour ma filleule de toute la tendresse de mon coeur, Et je seroit difficile d'Estre plus touché ny plus flatté que je le suis de cette preuve distinguée de vostre amitié a mon Egard, mais je demande Encore a V. M. d'Etre bien persuadée de la Cordialité des Sentiments d'attachement avec lesquels je suis pour toute ma vie

Monseigneur

De Vostre Majesté

Tres affectionné Serviteur et Cousin

A M. le Grandmaître de Malte

7 avril

Monsieur mon Cousin j'ay reçeu jl y a desja du temps de M. le Marechal de Tessé et de son fils le Chev, les remerciemens que devoit m'attirer l'attention toute gracieuse que vous aviez tesmoigné faire a ma recommandation en faveur de ced.^er, jl me reste encore a vous en demander les effets dans la crainte ou je suis que vous n'oubliez l'jnterest veritable que je prends a ce qui

regarde M. le Marechal de Tessé, je
sçais qu'il meriteroit par luy mesme
tout ce que je puis Exiger de vostre
amitié pour moy En toutes rencontres,
mais je ne crains point de prendre
sur mon Compte les Graces que
vous voudrez faire a M. son fils.
Je vous suplie donc de vous souvenir
de ce que je vous ay Ecrit sur son
sujet Et en attendant de vouloir
toujours abreger le temps de son
absence se trouvant actuellement
Colonel du Regiment de Champagne
je vous prie de compter sur le sincere

attachement auec lequel je suis

Monsieur mon Cousin

Vostre trés affectionné Cousin.

A M. de la Caze

1.er Presid.t du Parlem.t de Bord.x

8. auril.

J'ay receu, Monsieur, la Lettre que vous

vous m'auez Ecrite le 28. du mois d.er

j'oublie volontiers ce qui s'est passé

au sujet du Cahier de Vostre Compagnie puisque

vous m'assurez qu'elle y est sensible,

je souhaitte qu'elle ne me fournisse

jamais que des occasions de luy --

marquer les bons sentimens que j'ay

pour elle, et que vous Souteniez l'opinion que j'ay de vous, Et de vostre application aux devoirs de vostre Charge.

A M. le P.er General du Parlement d'Aix

11 avril

J'ay esté averti, Monsieur, qu'a l'occasion d'une Chaire quon pretend Estre vaccante dans l'université d'aix par la desertion du S.r Goau, et a laquelle on veut Subroger un autre Sujet, on Se prepare a Exciter de grands mouvemens dans cette université

171

par rapport a la Constitution ~
unigenitus, qui n'y a pas Encore Eté
receüe. Et comme l'Experience fait
voir, combien jl Est dangereux ~
d'Emouvoir les universitez Sur cette
matiere, jusqu'a ce que les Choses ~
Soient plus disposées a la paix, Et a la
reunion a laquelle je travaille, par
des moyens qui ne peuuent pas encore
Estre rendus publics, je vous charge
de parler au Doyen et au Syndic de
L'université, Et aux Professeurs que
vous jugerez apropos d'y joindre, pour
leur recommander Expressement de
renfermer leur deliberation, dans ~

cequi regarde la Subrogation a la
Chaire, qu'on dit Estre vacante, Et de
garder vn profond Silence de part et
d'autre Sur les affaires presentes de
l'Eglise, jusqu'a ceque vous ayez receu
les ordres que je jugeray apropos de
donner Sur ce Sujet, Et que vous leur
En ayez fait part.

A M. le Cardinal de la Tremoille

25. avril

Monsieur mon Cousin Je n'ay
point attendu la Lettre que vous m'avez
Ecrite le 31. du mois passé pour faire expedier

le Brevet de 1000.[tt] de pension que vous

avez desiré en faveur de vostre premier

Secretaire sur l'Evesché de Bayeux, et

l'ordre en avoit esté donné dans le moment

que je fus informé par mon Cousin le

Cardinal de Noailles de vos intentions

a cet egard. Je vous prie d'estre persuadé

qu'il en sera de mesme dans toutes les

occasions ou je pourray avoir le bonheur

de vous prevenir et de vous faire connoistre

les sentimens d'estime avec lesquels Je suis

Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

au Roy d'Espagne

10 may

Monseigneur

C'est avec une satisfaction singuliere que je reçois l'honneur que vostre majesté veut bien procurer a Madame de tenir sur les fonds de Baptesme le Prince Dom Philippe. je me flate qu'elle connoist assez mes sentimens pour ne point douter de tout ce que j'ay ressenty de joye a cette marque pretieuse de sa bonté et de son attention sur nous, j'ose encore l'assurer de mes plus vifs empressements a luy prouver en toutes occasions et ma parfaite reconnoiss.ce

Memoire instructif des

Choses que l'on doit ou que l'on peut
observer dans la reception de Mr le
Chevalier d'orleans dans l'ordre de
Malte

On a jugé a propos de rappeller icy ce
qui s'est passé lors de la reception du
Prince alexandre de Vandosme fils
naturel de henry 4. dans led. ordre

Sa Majesté voulant faire recevoir
ce Prince Chevalier commença par
obtenir un Bref en Cour de Rome
du Pape Clement 8. en datte du 17. may
1603. Ce Bref porte que sa sainteté
a la requisition et suplication du Roy

qui desire faire recevoir son fils naturel
au nombre des freres de l'hopital de
S.t Jean de Hyerusalem et estre orné
de l'habit et dignité de grand Croix
et d'y faire profession lorsqu'il en aura
l'age. Et voulant en cela le traiter
favorablement S. S. dispense le d.
Prince Alexandre du deffaut de sa
naissance, etant né dud. Henry 4.
Roy et d'une femme libre ou mariée
ou de quelqu'autre que ce fust, et
aussy le dispense de son age n'ayant
encore que cinq ans, voulant que
non obstant ses deffauts de naissance
et d'age il puisse prendre l'habit de

Grand Croix, mesme hors le Convent
dud. ordre et qu'il le porte jusqu'a ceq.l
soit en etat de faire sa profession;
Voulant en outre qu'il puisse jouir de
toutes les graces, privileges Indult,
ancienneté prerogatives et préeminences
desquelles jouissent ou peuvent jouir
tous les freres Chevaliers de la Grand
Croix dud. hospital sans aucune
difference

En consequence de ce Bref obtenu
en Cour de Rome, le Grand maitre
en ordonna l'enregistrement a la
Chancelerie de l'ordre le 25. juin
suivant; et par un decret de son

Eminence et de son Sacré Conseil en
datte du mesme jour, il decerna une
Commission qu'il adressa a frere Georges
de Renier Gerchy pour lors grand
Prieur de france, et en cas d'absence ou
de Legitime Empechement a tout autre
Reverend, Bailly, Commandeur ou
frere

Cette Commission porte qu'ayant
plu a S M. T.C. de luy faire l'honn.
de luy Ecrire et de luy envoyer expres
le Gentilhomme ordinaire pour luy
representer qu'elle desireroit faire rece-
voir son fils naturel Chev. de son ordre
et que luy etant apparu qu'il estoit

pleinement et suffisament dispensé et
habilité a cet Effet par le Bref cy
dessus mentionné, il ne pouvoit assez
louer le pieux dessein de S. M. Et
souhaitant l'obliger et faire en cela
une chose qui luy fust agreable et
qui tournoit en mesme tems a l'honn^r.
et accroissement de l'ordre, apres une
meure deliberation d'un Consentem^t.
Unanime de tout le Conseil nemine
penitus discrepante Recevant avec
respect le Bref accordé par S. S. Le
G. M. Et Le Conseil ordonnent
aud^t. G. P. de france qu'a la 1re.
Requisition qui luy sera faite

delapart de S. M. T. C. il ait a
ordonné led. tres Illustre Prince Alexandre
de Vendosme du Cordon dela Milice
de l'ordre combattant contre les Ennemis
dela foy, a le decorer dela Grand-
Croix que les V. B. dud. ordre ont
accoutumé de porter, et dele Revetir
avec les Ceremonies qui se pratiquent
de l'habit dud. ordre, sans toutesfois
luy faire faire profession avant qu'il
ait atteint l'age necessaire et requis
par les Statuts et ordonnances Capi-
tulaires; auquel estant arrivé il sera
tenu Servatis Servandis de faire
Solemnellement sa profession et

Emission des Trois Voeux Solemnels
luy accordant pour cela toute Licence
faculté authorité et pouvoir, ordonnant
apres quil aura pris cet habit Confor=
mement a la teneur dud. Bref quil
jouisse des ancienneté, preeminence
&c.a

En outre le mesme jour fut Expédié
un decret de sad. Eminence et de son sacré
Conseil adressé aud. Prince Alexandre
de Vendosme, dans lequel Decret Le
G. M. Et Le Conseil pour marquer
a S. M. T. C. que leur ordre
ayant esté comblé par les Roys de
france de quantité de Biens, —

d'honneurs et de graces, Et voulant
temoigner leur reconnoissance de
tant de biens faits principalement a
la personne de S. M. qui leur avoit
donné tant de marques de sa protection
que l'on n'en pourroit desirer davantage
Et apprenant par les Lettres qu'il a plu
a Sa M. leur faire l'honneur d'Escrire
que ce Prince souhaitte se voüer a la
deffense de la foy orthodoxe, et au
service des pauvres de Jesus Christ
sour l'habit de leur ordre, ils Loüent
le pieux et sincere desir de ce Prince
qui fait paroistre dans vn age si
tendre des inclinations nobles et dignes

de son sang, et esperent qu'un jour il se portera avec vigueur et avec Courage contre les Ennemis de la foy; en consideration du Roy Henry qui leur a fait tant de graces qu'ils se croient hors d'Etat de luy rien refuser, et qu'ils ne doivent rien oublier pour luy marquer leur recon.ce; Ils Executent avec plaisir ce qui est porté par les Lettres apostoliques en forme de Bref dont est fait mention cy dessus.

Le Dimanche 1.er fevrier de l'année 1604. en presence du Roy, de la Reine des Cardinaux, Evêques, Princes

Princesses, Grands Seigneurs de La Cour, des Grand Prieur Baillys Commandeurs et Chevaliers de l'ordre qui se trouverent pour lors a Paris, Le frere Georges de Renier Gerchy G. P. de france Receut led. Prince Alexandre de Vendosme Chev. dud. ordre, et l'orna de la Grand Croix en conformité du Bref de S. S. et des Decrets et Commissions Emanez de Son Eminence et de Son Sacré Conseil

De la conduite tenüe pour la Reception de M. le Chevalier de

Vendosme fils naturel d'henry 4. il resulte
que la 1.re demarche que l'on doit faire
aujourd'huy pour celle de M.r le Chevalier
d'Orleans est d'obtenir un bref en Cour de
Rome qui le dispense du deffaut de
naissance et de celuy d'age. La premiere
dispense l'exemptera de faire preuve, et
la 2.e l'habilitera pour estre receu de
majorité quoy qu'il n'ait point encore
atteint l'age de 17. ans (age necessaire
pour estre receu de majorité et faire ses
Voeux) Ce mesme bref portera que
lors qu'il aura atteint cet age il luy
sera permis de faire ses voeux hors du
Convent et sans avoir fait de Noviciat

Il est necessaire de sçavoir si S. a. R. Monseigneur le Duc d'Orleans souhaite que le Bref porte que M. le Chevalier d'orleans soit revestu de la Grand Croix a l'instant de sa reception parceque la Grand Croix dispense des Caravanes si S. a. R. desire qu'il les fasse il faudra dans la Supplique que l'on presentera pour obtenir le Bref demander qu'il n'en soit revestu qu'apres ses Caravannes faites, affin que dans la suite il ne faille pas obtenir un nouveau Bref pour l'en revestir ; S. a. R. aura la bonté d'observer que l'age ord.re pour faire les Caravanes est 19. ans

Lorsque ce Bref sera expedié en Cour
de Rome dela on l'envoyera a Malte
au grand Maitre qui en ordonnera l'en-
registrement en la Chancellerie selon
sa forme et teneur, l'expedition de cet
enregistrement sera envoyée a S. A. R.
Monseigneur le Duc d'Orleans qui en
consequence demandera une assemblée
extraordinaire a M. le G. P. pour
faire recevoir M. le Chevalier
d'orleans
Si S. A. R. veut bien faire l'honneur
au Commandeur le Barbier agent
general de l'ordre de le charger du soin
d'obtenir le Bref cy dessus mentionné

elle aura la bonté d'en Escrire a M. le Cardinal de la Tremoille pour solliciter aupres de S. S. l'Expedition de ce Bref et ensuite fera l'honneur d'en Ecrire au Grand Maitre pour luy en demander l'enregistrement, pour plus grande sureté S. A. R. pourra Ecrire par Duplicata adressant l'une de ses Lettres par Rome et l'autre par Marseille

Il faut faire Expedier un Bref en Cour de Rome au nom de Noble d'orleans fils naturel de S. A. R. Mgr le Duc d'orleans Regent du Royaume de france qui desire de se faire

Recevoir Cher de Justice de l'ordre de
St. Jean de Jerusalem dans l'auberge
et grand Prieuré de france
Ce bref le doit dispenser supernatalium
defectu ut pote qui sit genitus ex
dicto potentissimo principe Duce
aurelianensi et muliere soluta vel
conjugata aut aliter
Et Comme led. noble d'Orleans
n'est agé que de 14. ans ou environ et
qu'il en faut avoir 16 accomplis pour
estre receu a l'age ordinaire suivant
les statuts et Reglements dud. ordre
Led. bref le dispensera pareillemt.
de l'age. En outre ce bref l'habilitera

a faire ses voeux lorsquil sera parvenu
aud. age de 16. ans sans avoir fait de
Noviciat hors le Convent quoy quil en
ait fait aucune residence, et apres
quil s'y sera transporté pour y faire
ses Caravanes, quil en aura fait 4
ou au moins deux, et quil aura fait
sa profession Reguliere il sera revestu
de l'habit de Grand Croix et joüira
des privileges préeminences, prerogatives
et honneurs attachez a la dignité de
Grand Croix ainsy quén joüissent
tous les Baillifs Capitaines du
ordre

S. a. R. aura la bonté d'Ecrire

a S. S. pour la prier de luy accorder
le Bref dont est question, et a Mr.
le Cardinal de la Tremoille pour en
demander l'expedition a la sollicitation
du Sr. Vignoli expeditionnaire en Cour
de Rome, Il fera aussy l'honneur
d'ecrire au Grand Maitre pour luy
demander l'enregistrement dud. Bref
en sa Chancellerie

Le Commandeur le Barbier agent
General de l'ordre de Malte se charge
de donner l'ordre au Sr. Vignoli de faire
expedier ce Bref par la supplique qu'il
presentera en conformité du Memoire
qu'il rendra a M. le Cardinal de la

Tremoille les Lettres de S. a. R. tant
pour son Eminence que pour S. S. et
quand led. Bref sera expedié led.
Sr. Vignoli l'envoyera a Malte avec
la Lettre de S. a. R. pour le Grand
Maitre et adressera l'une et l'autre
a M. le Chev. de Laval Somme
du Roy suivant les ordres que je luy
en donnerey qu'il les presentera a S. E.
de la part de S. a. R. pour led. Bref
estre enregistré, si S. a. R. vouloit
honorer led. Cher. de Laval de ses ordres
pour cela, il les recevroit avec plaisir,
sinon led. Sr. Commandeur le Barbier
luy Ecrira qu'il est chargé de sa part

de luy donner cet ordre, Le Chevalier de Laval ne manquera pas de l'executer dans le moment et de faire ce qui sera necessaire pour l'expedition entiere du bref qu'il envoyera par la premiere Commodité aud. S.r Le Barbier qui aura l'honneur de le Representer a S. a. R.

au Pape

15. juin

Tres Saint Pere

Les Bontez dont vostre Sainteté m'a toujours honoré en toute occasion, m'engageant

a luy en demander avec Confiance une
marque en faveur du Chevalier d'orleans
mon fils, le desir ardent quil me temoigne
depuis longtems d'entrer dans l'ordre
de St. Jean de Jerusalem m'a determiné
enfin a y consentir, mais je ne puis l'y
faire recevoir sans le secours puissant
de V. S. Mon Cousin le Cardinal de la
Tremoille aura l'honneur de luy expli=
quer la nature et l'étendüe de la grace
pour laquelle je viens implorer vostre
bonté paternelle. J'ose me flater qu'en=
trant dans mes bonnes intentions qui sont
de donner un sujet a ce ordre capable
de rendre bientost de bons services a la

Religion V. S. voudra bien luy accorder
tout cequilluy sera necessaire pour y
parvenir, ce que persuadée de ma vive
et respectueuse reconnoissance, elle la
sera egalement de mon parfait devoü-
ment et de mon affection tendre et sincere
pour le saint siege et pour sa personne
aussy bien que du proffond respect avec
lequel je suis

Tres saint Pere

a Paris &c

Vostre tres humble et tres
devot fils

a M. le Cardinal de
la Tremoille. du d. jour

Monsieur mon Cousin l'inclination

singuliere que marque depuis longtems le Chevalier d'Orleans mon fils d'entrer dans l'ordre de St. Jean de Jerusalem me determinant a l'y faire recevoir, je ne puis satisfaire a son impatience, n'y le mettre en etat de rendre bientost ses services a la Religion (chose qu'il desire avec ardeur) sans plusieurs dispenses absolument necessaires a obtenir. Le Memoire cy joint vous informera de tout ce que le bref doit contenir, j'ay l'honneur d'en ecrire au Pape cette lettre que vous prendrés la peine de luy rendre et d'accompagner des solicitations les plus vives et les plus fortes, je me flate

que S. S. de qui j'ay toujours éprouvé
la bonté en mon particulier voudra bien
encore m'en donner une marque en cette
occasion, surtout quand vous voudrez
bien luy representer qu'avec tous mes
sentimens de reconnoissance, le sujet pour
qui je la luy demande n'en est pas indigne
et brule, comme il est vray, du desir
de se signaler pour la Religion. Le Sr.
Vignoli Expeditionnaire en Cour de
Rome qui vous rendra ce paquet est
chargé de presenter la supplique et de
solliciter l'Expedition de ce bref confor-
mement au Memoire, j'espere que
vous le mettrés bientost en etat par vos

soins d'acheuer le reste de sa Commission
qui est de faire passer ce Bref a Malte
auec vne Lettre que j'Ecris au Grand
Maitre de cet ordre. Je ne doute
nullement du Zele et de l'attention
que vous voudrez bien auoir pour moy
a ce sujet, mais je m'assure Egalement
que vous estes bien persuadé de l'amitié
sincere auec laquelle Je suis Monsieur
mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a M. le cheualier de
Laval. dud. Jour

Le S. Vignoly Expeditionnaire en Cour

de Rome vous adressera, Monsieur
vne Lettre que j'ecris au grand maitre
de Malte auec vn bref du Pape
Contenant toutes les dispenses necess.^res
pour le Chevalier d'orleans mon fils
Vous me ferez plaisir de luy presenter
l'vn et l'autre, et je vous seray obligé
des soins que vous voudrez bien pren=
dre pour faire enregistrer led. bref
le plustost qu'il sera possible, vous
assurant que je vous sçauray gré
de vostre attention et que je seray
ravy d'avoir occasion de vous donner
Monsieur des marques de mon estime
et de mon amitié.

A M. le Grand mai[s]

de Malte dud. jour

Monsieur mon Cousin S. S.

ayant eu la bonté d'accorder au Cher d'orleans mon fils toutes les dispenses necessaires pour entrer dans l'ordre de St. Jean de Jerusalem et le mettre en etat de rendre bientost ses services a la Religion, vous voulez bien que je vous prie d'en faire enregistrer le Bref dans votre Chancelerie qui vous sera presenté par le Chevalier de Laval. Vous Jugerez aisement de l'interest que je dois prendre a l'accomplissement de la Chose, ainsy je me contenteray de vous

dire que quelque zele que j'ay toujours
eu pour le service et l'interest de la
Religion, je regarderay la reception de
mon fils dans vostre ordre comme vn
nouvel engagement qui m'obligera
a redoubler mes soins et mes attentions
dans toutes les occasions qui se presenteront
non seulement pour le bien de tout l'ordre
en general, mais auec vn double empresse=
ment dans toutes les choses qui pourroient
Vous interesser en par.er J'espere aussy
que le sujet se rendra digne de l'honneur
de votre amitié et qu'il pourra vn jour
bien meriter de l'ordre par ses services,
et s'y est pour ainsy dire voüé de luy

mesme, et temoigne une ardeur singu-
liere de se signaler pour la Religion,
je me flate avec de telles dispositions
et les sentimens que j'ay pour vous
que vous voudrez bien luy accorder
vos bontez, et je vous prie d'estre bien
persuadé de l'attachement sincere
avec lequel je suis Monsieur mon
Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

a Messieurs les Duc
et Conseil de Republique de Genes
29. Juin

Messieurs Le merite de

M. le Duc de Tursis luy ayant attiré par le feu Roy plusieurs marques de son estime et de sa confiance principalement lorsque S. M. agrea ses propositions pour l'entretien d'une Escadre de Galeres au Port de Marseille, rien n'estoit plus juste (le traité fait avec luy ne pouvant avoir d'Execution) que de luy Conserver le Caractere et le Rang qui luy estoit naturellement acquis dans le Corps des Galeres de france, C'est pourquoy je suis bien aise de vous donner part de la resolution que le Roy a prise de le retenir a son Service en qualité de Lieutenant general de ses Galeres

persuadée que cette preuve de son attention sur un sujet aussy distingué par son merite que par sa naissance et dont les Interests vous sont aussy recommandables vous sera une occasion de juger comme vous le devez de ses sentiments pour vostre Republique en general et en par.er C'en est une pour moy et dont je profite avec bien du plaisir pour vous assurer que je seray toujours ravy de vous faire connoistre en toute occasion l'affection avec laquelle Je suis Messieurs

Vostre tres affectionné ami

A M. le Grand maistre de Malte 25 Juillet

Monsieur mon Cousin trouvés bon que je vous fasse de nouvelles instances en faveur du Bailly de Mesme pour la premiere Commanderie qui viendra a vacquer, son merite personnel, Le Zele ardent qu'il a monstré pour la Religion dans les choses dont il a esté chargé pour le bien et l'avantage de l'ordre avec un Succes tel que vous devez toujours l'attendre de la justesse de ses representaons et de mon Empressement a respondre a tout ce qui vous sera jamais agreable. ses services plus anciens dans la Religion

que ceux du Bailly du fresnoy, ceux
quil est encore en situation de rendre
Le Poste qu'occupe icy m.r son frere —
tout cela me semble digne de vostre attention
et meriter une prefferance sur le Bailly
du fresnoy que vous estes en estat de
recompenser dans peu de temps par la
Commanderie qui viendra a vaquer
apres la 1.re je ne puis encore m'empescher
de vous avoüer qu'un effet different de
mon esperance dans une occasion qui me
touche aussy sensiblement me causeroit
d'autant plus de deplaisir que j'aurois
lieu d'augurer mal de toutes les autres
prieres que je pourois vous faire a

l'avenir, je ne prevois pas mesme pour quels autres sujets du Royaume je pourrois jamais vous marquer un interest plus vif que pour celuy cy. mon amour propre se trouve egalement Interessé au succes de ma demande puisque c'est la iere Recommandation que je vous fais en ce Genre Je me flate donc par tout ce que je vous temoigne encore icy d'empressemt. pour l'avancement dud. Bailly de Mesme que vous voudrez bien vous determiner pour luy avec des assurances tres sinceres de ma part de vous marquer en toute rencontre ma parfaite reconnoissance de vos bontez pour luy et le sentiment

d'estime et d'affection avec lesquels
Je suis, Monsieur mon Cousin
Vostre tres affectionné Cousin

A M. le Prince de Tingry

Du 11. aoust

Je vous crois la main assez bonne Monsieur, pour finir l'affaire des pensionnaires sur l'abbaye de Vigogne a leur satisfaction et comme je le desire, ainsy vous me ferez plaisir de faire entendre raison aux Religieux qui ne se sont rendus difficiles a la chose que par l'effet d'une brigue dont je suis instruit et je crois qu'ils feroient aussy bien de

donner leur Consentement de bonne
grace comme a fait leur abbé a qui
on ne doit pas differer plus longtemps
de remettre ses bulles. Je vous prie
d'estre bien persuadé toujours, Monsieur,
de mon estime et de mon amitié

A M. le Cardinal de
la Tremoille. du 29. aoust

Monsieur mon Cousin   Etant juste
et raisonnable que les Religieux de l'étroite
observance de l'ordre de Cluny ayent
quelqu'un a Rome pour veiller aux
Interests de lad. observance et vaquer
aux affaires qui peuvent la concerner

J'ay permis aux Superieurs dud. ordre
d'y deputer qui ils jugeront a propos
Le deputé qui vous rendra cette Lettre
Vous presentera en mesme tems les
pouvoirs de ces Superieurs, et aura
soin de vous rendre compte exactement
de toutes les affaires qu'il negociera a la
Cour de Rome Concernant son ordre
Je suis bien persuadé que vous luy
donnerez les secours qui dependront de
Vous dans les choses ~~et~~ justes et raisonnables
pour la Conservation de l'Etroite obser=
vance dans cet ordre, Je vous prie de
Croire que je suis a mon ord.re C'est a dire
avec tous les sentimens d'Estime et

d'amitié Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. le Duc d'Elbeuf

Du 4. Septembre

M. de Bernage m'a envoyé, monsieur, la Copie de la lettre qu'il vous a ecritte en responsse, et celles qu'il a receu de vous La sienne est ecritte tres convenablement et les vostres sont d'une tournure et d'un stile que je ne me pardonnerois jamais d'avoir employé en pareil Cas, je Croiois qu'apres vous avoir parlé comme j'ay fait vous auriez sçu sacrifier vostre pretendu ressentiment que M.

de Bernage ne s'est attiré que pour
avoir bien executé mes ordres qui sont
ceux du Roy, vous ignorés sans doutte
que ses Commissaires dans les Provinces
n'en reçoivent que de S. M. et vous
me connoissés peu si vous doutés que je
balance a les y maintenir et a les
garantir d'inconvenient, je vous prie
d'y faire une attention un peu plus
serieuse et de songer que les Etats
d'artois se sont toujours passez avec
beaucoup de tranquilité, que je ne verrois
point de bon oeil troubler pour une
Cause aussy Legere, mon amitié pour
vous me fera toujours regarder avec

peine Monsieur, les Torts que vous
prenez plaisir a vous donner

a M. le Cardinal de Rohan

du 26. octobre

Monsieur mon Cousin Le Pere de la ferté n'aiant plus de pouvoir de faire aucune fonction de son Ministere dans le Diocese de Paris, il est necessaire que vous nommiés un autre Predicateur pour precher devant le Roy pendant l'avent auquel nous touchons incessament, Vous sçavez qu'on ne doit point passer par dessus

ces manque de pouvoir, le Légard que le feu Roy y eut en ne voulant point admettre le Pere Riguelet a Confesser M. le Duc de Berry. J'espere donc que vous nous donnerez bientost quelqu'autre Predicateur, et qu'en attendant le plaisir de vous revoir, vous vous persuaderez aisement des sentimens d'amitié avec lesquels je suis

Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. de Basuille

Intendant de Languedoc

14. novembre

L'ambassadeur du Roy de Sicile

est venu Monsieur me faire des

plaintes d'une ordonnance que vous

avés rendüe pour faire payer certains

peages des Sels qui sont voiturés de

Peccais pour la Duché de Savoye.

Il seroit facheux que tandis qu'on

est occupé icy a ajuster les affaires

a cet egard il se passast choses qui les

rendissent plus difficiles, ainsy vous

me ferés plaisir de m'eclaircir le fait

et m'en expliquer les raisons, on ne

sçauroit estre plus disposé que je le

suis a croire que vous n'en avez

eu que de bonnes

A La Reyne d'espagne Douairiere a Bayonne

14. nouembre

Madame

Je balancerois d'auantage a parler a V. M. de son sejour a Bayonne si des raisons particulieres de commodité d'agrement ou d'jnterest pouuoient luy faire desirer de l'y faire prolongeé plus longtemps; mais quand je vois qu'elle n'y sçauroit trouueé aucune sorte

de convenance qu'elle ne puisse avoir
plus avantageusement dans une autre
Ville du Royaume telle qu'elle
voudra choisir, je me determine plus
aisement a avoir l'honneur de dire
a V. M. que c'est un party qui luy
convient de toute maniere de prendre.
Il y a longtems que je luy en aurois
fait la proposition si l'incertitude
de son retour en espagne ne m'en
avoit retenu, mais a present que le
Roy Catholique en a perdu l'esper.ce
et V. M. toute volonté, je n'hesite
point a prendre la liberté de luy

representer les raisons solides que j'ay de souhaiter, et la necessité mesme qu'il y a qu'elle veüille bien se choisir une autre demeure. Outre qu'il y a un grand nombre de villes dans le Royaume preferables en tout a Bayonne, soit par la grandeur et la beauté des villes en elles mesmes, soit pour le bon air, la commodité et l'agrement de la vie, soit par la gentilesse des Pays qui les environnent, C'est que veritablement Bayonne est une ville de Guerre ou le service et la discipline Militaire exigent necessairement des regularitez et des contraintes dont

il n'est pas possible que V. M. ne ressente mil incommoditez sans compter qu'elles ne sçauroient jamais compatir avec la dignité de V. M. d'ailleurs je vais faire travailler incessament aux fortifications, et on des ouvrages de longue haleine qui ne sçauroient estre que tres desplaisans et importuns, et dont les Remuements de terre peuvent interesser la santé de V. M. qui m'est infiniment pretieuse, j'espere qu'elle voudra bien entrer dans toutes ces raisons qui partent principalement de mon attention a ce qui la regarde personnellement

et de l'attachement respectueux avec lequel Je Suis

Madame

De vostre Majesté
Tres affectionné Neveu et serviteur

a M. de Basuille
Intendant de Languedoc
14. decembre

Apres ce qui vient de se passer a Monsieur, au sujet de M.rs de La Cour des Aydes de Montpellier, je ne puis m'empecher de vous temoigner la peine que je ressens toutes les fois

que je me trouve dans l'obligation
d'entrer dans des discussions de mes in-
telligence entre des chefs qui doivent
tenir le reste des sujets dans la paix
et l'union, persuadé que quelque
jugement qui puisse intervenir il
reste toujours une allienation dans les
esprits peu favorable au bien du service.
Je crois que pour eviter pareil embaras
rien ne conviendroit mieux que chacun
demeurast desormais dans les bornes
de sa jurisdiction en se contentant
de part et d'autre de ce qui doit ~~estre~~
et peut luy competer, c'est le sens
dans lequel j'ecris aujourd'huy a ces
Mrs. a quoy je ne doute point que

Vous ne donniés la mesme attention que je leur demande, et il me semble qu'elle peut s'accorder a merueille auec le Zele que vous marqués depuis si long-tems pour les interests et l'autorité du Roy, et vous deués estre assuré Monsieur que j'en auray toujours vne particuliere pour ce qui pourra vous regarder

a Mess.rs les Officiers de la Cour des Aydes de Monspellier

dud. Jour

Messieurs Vous ne deuez pas douter que je n'aye veu auec beaucoup de peine les Sujets de

mesintelligence qu'il y a eu entre vous
et M. de Basuille, puisque je
regarderay toujours l'union et le
Concert entre les chefs auxquels
l'authorité du Roy est confiée
comme chose tres essentielle au Gouver=
nement, ainsy je ne puis m'empecher
de vous exhorter a eviter a l'avenir
jusques aux moindres sujets de
discussions parcequ'ils ne peuvent
jamais que troubler l'ordre et nuire
aux interests de Sa Ma.té. Le plus
Sûr moyen de ne point tomber dans
de pareils incidens, est de se renfermer
chacun dans les bornes de sa jurisd.on
et de n'agir que par l'unique veüe

de remplir ses devoirs. Je ne seray jamais en inquietude du costé de votre zele et de vostre affection pour le service de sa maj^{té}. Il ne s'agit icy que de vous prier de vivre a l'avenir en bonne intelligence avec M. de ... Basville, en sorte qu'il ne puisse rester icy n'y a Monpellier le moindre souvenir de tout ce qui s'est passé — C'est ce que j'attends de vostre amitié pour moy, et je seray toujours ... ravy de vous prouver en toutes ... occasions que je suis, Messieurs,

Vostre bien affectionné ami

A M. le Grand Maitre de Malte

dud. Jour

Monsieur mon Cousin Les services de M. le Commandeur le Barbier dans votre ordre, et son merite personnel vous sont assez connus pour devoir me dispenser de vous en rappeller le souvenir je me contenteray de vous temoigner en sa faveur que je ressens egalement tout cequil merite, et que vous m'obligerés infiniment de vouloir bien recevoir et faire enregistrer en votre Chancellerie, deux brefs quil vient d'obtenir du pape, par l'un desquels Sa Sainteté habilite

son neveu Docteur de la maison de Sorbonne pour estre receu Chapelain Conventuel dud. ordre, et par le second elle luy confere la Coadjutorerie du Prieuré de S.t Jean en lisle lez Corbeil. Il luy est si naturel de desirer d'avoir son propre neveu pour successeur que je me flatte que vous ne desaprouverés pas ses demarches, et que vous ne trouverez aucune difficulté a luy accorder la grace que je vous demande pour luy en vous asurant que j'auray le meme contentement de vous prouver en toutes occasions que je suis M.r mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. le Vice Chancellier
de l'ordre de Matte
dud. Jour

J'ecris, Monsieur par ces ord.res a M. le Grand Maitre en faveur de M. Le Commandeur le Barbier dont les services dans l'ordre, et le merite vous sont connus, il s'agit de l'enregistrement de Deux brefs du Pape qu'il vient d'obtenir pour un de ses neveux et qui vous seront presentez a cet Effet. Et Comme je sçais ce que vous pouvez en pareille occasion, je n'hesite point par l'interest que je prends aux Choses qui touchent M. le Commandeur

le Barbier, de vous prier de luy rendre en cela tous les services qui dependront de vous, et de vous assurer que je m'en souviendray avec desir de vous marquer en toutes occasions l'estime que je fais de votre personne

a M. l'archevêque de Roüen

21. decembre

Monsieur mon Cousin J'ay receu les Deux Brefs du Pape avec la Lettre du Cardinal Paulucci qui les accompagnoit, Votre exactitude a me les envoyer sans en faire aucun.

vrage, est une preuve certaine de votre
attention pour ceux du Royaume, et
de votre attachement pour la regle établie
de tout tems, et constamment suivie
a cet egard, dont je ne puis que vous
marquer ma satisfaction. J'en ay
vue tres sensible de l'assurance que
Vous me donnez de vos sentiments,
je puis vous dire avec verité qu'on
ne m'a rien dit sur eux qui peut
Vous donner de l'inquietude ; et
d'ailleurs accoutumé que je suis
a juger des choses par les effets
plustost que par les discours,
il n'est point a craindre que je
prenne aucune impression defavorable.

Je sçais comme vous tous les mauvais effets que produit la longue division et j'en suis egalement touché, si de toutte part on avoit repondu, je ne dis pas seulement a mes bonnes intentions mais a tout ce que je fais depuis le Commencement de la Regence pour la faire cesser, il y auroit longtems qu'elle seroit finie, je veux me flater par les bonnes dispositions que je vois a present dans les Esprits, et que je ne doute point que vous ne vouliés partager, qu'on pourra parvenir bientost a cette paix qui fait l'objet principal de mes desirs, j'en ay vu tres sincere je vous assure, d'avoir des

occasions de vous donner des marques
de l'estime et de l'amitié avec les q[lles]
Je suis Monsieur mon Cousin
Vostre tres affectionné Cousin

a M. l'archeuêque de Rheims

du d. Jour

Monsieur mon Cousin j'ay receu
la Lettre que vous avez pris la peine
de m'escrire du 16. de ce mois avec les
deux brefs du Pape et la Lettre
du Cardinal Paulucci ; quand je ne
serois pas aussy disposé que je le suis
a prendre en bonne part la lecture
que vous avez faite de ces brefs

a plusieurs personnes, et la liberté
que vous avez donnée d'en faire des
Copies, l'aveu sincere que vous m'en
faites me porteroit a regarder avec
indulgence cette demarche, mais je
ne puis vous dissimuler qu'en cela
vous avez esté conduit par votre zele
plustost que par l'attention que vous
deviés a la regle establie de tout temps
dans ce Royaume, de ne recevoir
aucun brefs ny bulle de Rome
sans Lettres pattentes du Roy enreg.^ées
a l'exception des provisions de
benefices, brefs de Penitencerie
et autres expeditions ordinaires,
vous sçavez que c'est une maxime qui

a toujours esté regardée comme vn
droit de la Souueraineté, quel' im-
portance des matieres et des conjonctures
n'a jamais empesché les Roys de
maintenir auec toute l'exactitude
jmaginable, et de laquelle je ne dois
pas par consequent permettre qu'on
s'eloigne. Je ne dois point passer aussy
par dessus le Serment que vous me
Cités que les Euesques font au Pape
a leur sacre sans vous dire que j'en
sçais les bornes et l'Etendüe, je pourrois
mesme vous faire connoistre a ce sujet
que je suis tres jnstruit de vos
Veritables obligations, mais je me
Contenteray de vous dire que si

Vous estes sensible aux maux que la division qui regne depuis trop longtems cause a l'Eglise, vous devez l'estre aussy de ceux qu'elle peut causer a l'etat, — pour moy egalement touché et pour l'vne et pour l'autre, Je ne suis occupé depuis 16. mois qu'a calmer, et n'epargne ny soins ny peines ny moyens pour parvenir a cette vnion et a cette tranquilité si necessaires et si desirées Je souhaite que les bonnes dispositions qui paroissent a present veritablement y tendre, ne rendent pas mon travail infructueux, et qu'entrant dans celles de Mrs. vos Confreres vous — partagiés bientost avec eux la gloire

et le merite d'une paix dont la Religion et l'Etat ont tant de besoin. Je suis Monsieur mon Cousin

Vostre tres affectionné Cousin

A M. l'archevêque de Narbonne

dud. jour

J'ay receu, Monsieur, les Deux Brefs du Pape, et la Lettre du Cardinal Paulucci qui les accompagne, qui vous ont esté envoyez par la voye d'avignon, mon intention n'estant pas d'en faire aucun usage, je n'ay qu'à vous louer seulement de l'exactitude avec laquelle vous vous estes

conformé aux regles etablies, en me les envoyant d'abord, et a vous assurer Monsieur, de mon estime et de mon amitié

A Mad.^e La Comtesse de Soissons

26. decembre 1716.

Je suis ravi Madame, que vous soyés un peu contente de moy, et d'avoir eu occasion de vous faire plaisir, si le malheur des tems me l'avoit permis, je vous aurois marqué davantage entrer dans les vostres que je partageray toujours veritablement

Table

Septembre 1715.

Octobre

f.os

Nouembre

Decembre

fo

année 1716





